



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

Anti-terrorism

Chair:
The Honourable HUGH SEGAL

Monday, November 15, 2010

Issue No. 8

Sixth meeting on:
The study on matters relating to anti-terrorism

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur l'*

Antiterrorisme

Président :
L'honorable HUGH SEGAL

Le lundi 15 novembre 2010

Fascicule n° 8

Sixième réunion concernant :
L'étude sur les questions relatives à l'antiterrorisme

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON
ANTI-TERRORISM

The Honourable Hugh Segal, *Chair*

The Honourable Serge Joyal, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Furey Jaffer	Marshall Nolin Plett Smith, P.C. Tkachuk
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Wallin (*November 15, 2010*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Mitchell (*October 5, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR
L'ANTITERRORISME

Président : L'honorable Hugh Segal

Vice-président : L'honorable Serge Joyal, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Furey Jaffer	Marshall Nolin Plett Smith, C.P. Tkachuk
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Wallin (*le 15 novembre 2010*).

L'honorable sénateur Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 5 octobre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, November 15, 2010
(10)

[*English*]

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met at 1 p.m. this day, in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Furey, Jaffer, Joyal, P.C., Marshall, Plett, Segal, Smith, P.C., and Tkachuk (8).

In attendance: Dominique Valiquet and Cynthia Kirkby, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 27, 2010, the committee continued its examination on matters relating to anti-terrorism. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:*Toronto Police Service:*

Gordon Sneddon, Inspector, Intelligence Division, Integrated National Security Enforcement Team;

Tom Fitzgerald, Superintendent, Unit Commander, Intelligence Division.

Vancouver Police Department:

Robert Stewart, Inspector, Criminal Intelligence Section.

Service de police de la Ville de Montréal:

Philippe Pichet, Commander;

Robert Chartrand, Chief Inspector.

The chair made an opening statement.

Chief Inspector Chartrand, Commander Pichet, Inspector Stewart and Inspector Sneddon each made a statement, and, with Superintendent Fitzgerald, answered questions.

At 3:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 15 novembre 2010
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Furey, Jaffer, Joyal, C.P., Marshall, Plett, Segal, Smith, C.P., et Tkachuk (8).

Également présents : Dominique Valiquet et Cynthia Kirkby, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 mai 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives à l'antiterrorisme. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Service de police de Toronto :*

Gordon Sneddon, inspecteur, Division du renseignement, Équipe intégrée de la sécurité nationale;

Tom Fitzgerald, surintendant, commandant d'unité, Division du renseignement.

Service de police de Vancouver :

Robert Stewart, inspecteur, Section des renseignements criminels.

Service de police de la Ville de Montréal :

Philippe Pichet, commandant;

Robert Chartrand, inspecteur-chef.

Le président ouvre la séance.

MM. Chartrand, Pichet, Stewart et Sneddon font chacun une déclaration, puis, avec M. Fitzgerald, répondent aux questions.

À 15 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 15, 2010

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met this day at 1 p.m. to examine matters relating to anti-terrorism.

Senator Hugh Segal (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this is the ninth meeting of the Special Senate Committee on Anti-terrorism, of the third session of the Fortieth Parliament.

[*Translation*]

I want to let our witnesses know that we have translation services into English and French, so feel free to use whichever official language you prefer.

[*English*]

As we await legislation from the House of Commons, we continue our inquiry into the changing nature of the terrorist threat in Canada. Today we have representatives from police forces in three major cities — Toronto, Montreal and Vancouver.

Before we begin, colleagues, I want to point out, as some of you may already know, that the former deputy commissioner of the Canadian Security Intelligence Service, Jack Hooper, died sadly and tragically of a heart attack at the age of 57. I want the committee's permission, on your behalf, to convey the committee's condolences to the family and our deep and compelling appreciation for the work he did in the defence of Canadians and in support of anti-terrorism activities throughout his distinguished career. If I have your permission, I will proceed accordingly.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Let me introduce our witnesses for today. From the Vancouver Police Department, we have Inspector Robert Stewart of the criminal intelligence section, CIS. This section focuses intelligence probes on various organized crime groups based on the findings of national, provincial and local threat assessments. In addition to organized crime concerns, CIS works closely with the RCMP and maintains a liaison role with British Columbia Integrated National Security Enforcement Team, E-INSET, in support of their mandate regarding national security investigations. Inspector Stewart joined the Vancouver Police Department in 1977 and is a third-generation Vancouver police officer.

[*Translation*]

Philippe Pichet, Commander, Montreal Police Force, Counterterrorism and Emergency Measures Section, Operational Planning Division. Mr. Pichet was born in Montreal and joined the city's police force in 1991. He has a management certificate from the École des hautes études commerciales de Montréal and recently obtained his master's degree from the École nationale d'administration publique.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 15 novembre 2010

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 heures, pour examiner des questions relatives à l'antiterrorisme.

Le sénateur Hugh Segal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, il s'agit de la neuvième séance du Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme, de la troisième session de la quarantième législature.

[*Français*]

Je signale à nos invités que nous avons le service de traduction en anglais et en français, alors soyez à l'aise dans l'une ou l'autre de nos langues officielles.

[*Traduction*]

En attendant l'adoption du projet de loi par les députés, nous poursuivons l'étude de l'évolution de la menace terroriste au Canada. Nous accueillons aujourd'hui les représentants des services de police de Toronto, de Montréal et de Vancouver.

Avant de commencer, chers collègues, je tiens à souligner que, malheureusement, l'ancien sous-commissaire du SCRS, Jack Hooper, est mort subitement d'une crise cardiaque, à 57 ans. Avec votre permission, je désire transmettre nos condoléances à la famille et indiquer que nous sommes très reconnaissants du travail qu'a fait M. Hooper pour défendre les Canadiens et soutenir les activités antiterroristes, tout au long de sa carrière remarquable. Si vous êtes d'accord, je vais transmettre nos condoléances.

Des voix : D'accord.

Le président : Permettez-moi de vous présenter les témoins. Nous accueillons l'inspecteur Robert Stewart, Section des renseignements criminels, la SRC, Service de police de Vancouver. Cette section mène des enquêtes sur divers groupes criminalisés, selon l'évaluation de la menace sur les plans national, provincial et local. De plus, elle collabore étroitement avec la GRC et elle assume un rôle de liaison avec l'Équipe intégrée de la sécurité nationale de la Colombie-Britannique, l'EISN-E, concernant les enquêtes sur la sécurité nationale. L'inspecteur Stewart s'est joint au Service de police de Vancouver en 1977; il est policier de troisième génération, à Vancouver.

[*Français*]

Philippe Pichet, commandant, Service de police de la Ville de Montréal, Section antiterrorisme et mesures d'urgence, Division de la planification opérationnelle. Né à Montréal, il entre au Service de police de la Ville de Montréal en 1991. Il est titulaire d'un certificat en gestion de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Il a obtenu récemment sa maîtrise dans le cadre d'un programme de l'École nationale d'administration publique.

Robert Chartrand, Chief Inspector, Montreal Police Force. In October 2008, Mr. Chartrand was appointed Chief Inspector and Deputy to the Assistant Director of the Special Investigations Unit of the Montreal Police Force (SPVM). Mr. Chartrand also sits as the SPVM representative on a number of committees, including the provincial committee on the Police Counter-Terrorism Management Structure — Operational Management Cell. He has a master's degree in public administration from ENAP and has received a number of distinctions in the course of his career.

[English]

From the Toronto Police Service, intelligence division, we have Inspector Gordon Sneddon. Inspector Sneddon is a 30-year member of the Toronto Police Service. He has spent the majority of his career in various investigative roles focused on the investigation and management of major criminal investigations. For the past 18 months, he has been seconded to the Integrated National Security Enforcement Team, located in Toronto, where he is in charge of operations.

He is accompanied today by Superintendent Tom Fitzgerald, intelligence division. Superintendent Fitzgerald has been a member of the Toronto Police Service for three decades. He has spent the majority of his career in an investigative capacity, primarily in divisional police command. For the past two years, he has been the unit commander of the Toronto Police Service intelligence division.

Gentlemen, we are honoured you made time from your busy schedules to assist us in our deliberations. I will call on our colleagues from Vancouver to make an opening statement.

[Translation]

And we will ask our other colleagues to say a few words before asking questions.

[English]

Robert Stewart, Inspector, Criminal Intelligence Section, Vancouver Police Department: On behalf of the Vancouver Police Department, I thank the committee for the opportunity to speak today about the evolving terrorist threat in Canada and the issues surrounding homegrown violent extremism. Although combating terrorism falls within the prescribed mandates of our national security agencies such as CSIS and the RCMP, I hope to point out the critical role that local law enforcement plays in the overall national security environment.

As I am sure you have heard in previous presentations, the threat environment as it affects Canadians and Canadian interests has evolved over the last 10 years. Although we still need to be concerned about global terrorist cells such as al Qaeda, who has labelled us as one of the crusader countries and thus a viable target, there is growing concern about the possibility of self-radicalized individuals and, in particular, a lone wolf, striking terror from within our borders.

Robert Chartrand, inspecteur-chef, Service de police de la Ville de Montréal. En octobre 2008, M. Robert Chartrand est nommé inspecteur-chef et adjoint à l'assistant-directeur au Service des enquêtes spécialisées du Service de police de la Ville de Montréal. Il siège également à titre de représentant du SPVM à plusieurs comités, dont, entre autres, le comité provincial sur la Structure de gestion policière contre le terrorisme — cellule de gestion opérationnelle. Détenant une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP, M. Chartrand a reçu plusieurs distinctions au cours de sa carrière.

[Traduction]

Nous accueillons l'inspecteur Gordon Sneddon, Division du renseignement, Service de police de Toronto. L'inspecteur Sneddon est membre du Service de police de Toronto depuis 30 ans. Pendant la plus grande partie de sa carrière, il a occupé des postes d'enquêteur qui l'ont amené à conduire de grandes enquêtes criminelles. Depuis 18 mois, il est détaché auprès de l'Équipe intégrée de la sécurité nationale, à Toronto, en tant que responsable des opérations.

M. Sneddon est accompagné de Tom Fitzgerald, chef de police, Division du renseignement. Le chef de police Fitzgerald est membre du Service de police de Toronto depuis 30 ans. Pendant la majorité de sa carrière, il a exercé des fonctions d'enquêteur, principalement en qualité de commandant de division. Il est chef de la Division du renseignement du Service de police de Toronto depuis deux ans.

Messieurs, nous vous remercions de nous aider dans nos délibérations, malgré vos emplois du temps chargés. Je demanderais aux témoins de Vancouver de faire un exposé.

[Français]

Et nous allons inviter nos autres collègues à apporter leur propre contribution avant de poser des questions.

[Traduction]

Robert Stewart, inspecteur, Section des renseignements criminels, Service de police de Vancouver : Au nom du Service de police de Vancouver, je vous remercie de me donner l'occasion de parler aujourd'hui de l'évolution de la menace terroriste au Canada et de l'extrémisme violent qui surgit de l'intérieur du pays. Même si la lutte contre le terrorisme relève d'organismes de la sécurité nationale comme le SCRS et la GRC, je désire souligner le rôle essentiel que jouent les services de police locaux.

Comme on vous l'a sûrement déjà dit, la menace a évolué ces 10 dernières années et elle nuit aux Canadiens et à leurs intérêts. Même si nous devons toujours nous préoccuper des groupes terroristes qui présentent une menace au niveau mondial, comme Al-Qaïda, qui a fait du Canada une cible potentielle, on craint de plus en plus que des individus radicalisés cherchent à semer la terreur à l'intérieur de nos frontières; on redoute particulièrement les attentats d'individus pouvant agir seuls.

In the former case, where an international terrorist plot requires a high degree of coordination and planning, the chance for interdiction and disruption by authorities has improved greatly over the last few years. In the latter case, this situation may not be the case. The perpetrator of a homegrown terrorist plot may well be a Canadian-born individual with no direct ties to any particular terrorist cell other than to be inspired by their ideology, and due to an inherent understanding of Canadian culture, may remain undetected until the actual attack.

In general, Western societies are aware that the greatest terrorist threat currently stems from violent Islamist extremist ideology, given that most of the attacks since 9/11 have been carried out by young Muslims. The frightening trend is that the perpetrators of these attacks have been citizens or residents of the countries they are targeting, and they are becoming radicalized in their home cities and communities.

There has been much discussion around what causes a seemingly normal member of society to engage in violent extremist behaviour. In February 2009, the RCMP national security criminal investigations community outreach division produced a report called *Radicalization — A Guide for the Perplexed*. The report discusses, as a probable cause, what it describes as the “single narrative.” This is described as the Islamist extremist global message that the world is at war with Islam. One can see then how it may be possible, in the absence of a counter narrative, that disenfranchised youth can develop extremist views that may lead to violent behaviour.

What role does local law enforcement play in keeping our community safe from the evolving threat? One principle of modern day policing goes back to the days of Sir Robert Peel, where he stated that the police are the public and the public are the police. Successful law enforcement agencies adhere to this principle as they strive to attain close ties with the communities they serve.

In the United Kingdom, the British government has developed a national strategy aimed at countering violent extremism. Part of the program is in support of police developing effective relationships with at-risk communities. One philosophy behind the program is a belief that communities themselves will defeat terrorism and that the information needed to uncover and disrupt a terrorist plot will come out of the community through a local police officer.

In Vancouver, we have a number of community-centred programs that are entrenched within our daily deployment. Programs include community policing centres, a hate crimes unit and a domestic violence and criminal harassment unit. We also have direct liaison with the Aboriginal community, the homeless and sex trade workers. Our youth services section is well entrenched within the framework of youth activity in the city and regularly takes a lead in diffusing youth in crisis situations. In addition, we deliver a four-day citizens police academy, where community leaders and business leaders learn about police culture and receive police-related training.

Ces dernières années, il y a beaucoup plus de risque que les autorités émettent des interdictions et perturbent notre mode de vie, en raison d'un complot terroriste international qui demande beaucoup de coordination et de planification. Cependant, la menace peut être différente. L'auteur d'un complot terroriste peut être né au Canada et n'avoir aucun lien direct avec un groupe terroriste, sauf son idéologie. Puisqu'il comprend bien la culture canadienne, ce terroriste peut demeurer à l'abri des soupçons jusqu'au moment de l'attaque.

En général, les Occidentaux savent que la principale menace terroriste vient de l'islamisme violent, étant donné que la plupart des attentats survenus depuis le 11 septembre 2001 ont été perpétrés par de jeunes musulmans. Ce qui est inquiétant, c'est que les auteurs de ces attentats étaient des citoyens ou des résidents des pays qu'ils ont ciblés et qu'ils se sont radicalisés dans leur ville et leur communauté respectives.

On a beaucoup discuté de ce qui incite un citoyen qui paraît normal à adopter un comportement extrême et violent. En février 2009, les responsables du Programme de sensibilisation communautaire de la Direction des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC ont produit un rapport intitulé *Démystifier la radicalisation*. Le rapport donne une cause probable, appelée « discours universel ». Il s'agit du message que les extrémistes islamistes propagent partout dans le monde, selon lequel le monde a déclaré la guerre à l'islam. On peut s'imaginer qu'à défaut d'entendre le contraire, les jeunes marginaux peuvent adopter des points de vue extrémistes et un comportement violent.

Quel rôle les organismes d'application de la loi locaux jouent-ils dans la protection des citoyens contre cette nouvelle menace? Un principe du maintien de l'ordre moderne remonte au temps de sir Robert Peel, qui a déclaré que la police est la population et la population est la police. Les services de police efficaces respectent ce principe lorsqu'ils s'efforcent d'établir des liens étroits avec les communautés qu'ils servent.

Au Royaume-Uni, le gouvernement britannique a établi une stratégie nationale pour lutter contre l'extrémisme violent. Une partie du programme consiste à aider la police à entretenir des relations efficaces avec les communautés à risque. On estime ainsi que les collectivités peuvent elles-mêmes vaincre le terrorisme et qu'elles peuvent fournir aux agents de police sur place les renseignements nécessaires pour déjouer un complot terroriste.

À Vancouver, il existe un certain nombre de programmes communautaires, qui s'inscrivent dans les activités quotidiennes du service de police. Il y a notamment les centres de police communautaire, l'unité des crimes haineux et l'unité de lutte contre la violence conjugale et le harcèlement criminel, sans compter le lien direct que nous avons avec les Autochtones, les sans-abri et les travailleurs de l'industrie du sexe. La section des services à la jeunesse participe activement à la vie des jeunes en ville et elle désamorce souvent les situations de crise. En outre, nous offrons un programme de formation de quatre jours où les leaders des collectivités et les chefs d'entreprises peuvent apprendre les principes de base de l'intervention policière et recevoir une certaine formation.

Furthermore, we have a visibly diverse police force that attempts to mirror the communities we serve. Our recruitment efforts are aimed at selecting members from our local communities who bring with them a better understanding of the community issues, which helps foster a healthy relationship with the police.

Regarding the Muslim community specifically, the chief constable has held community leadership meetings that included prominent Muslim leaders from the Metro Vancouver area. Our diversity unit continues to maintain professional relationships with many ethnic and cultural federations and societies. Also, our domestic violence unit delivers presentations on family violence to many ethnic groups, including Muslim women.

Healthy communities have a history of working with the police to keep their communities safe. It is through these partnerships and relationships that we and other government agencies can demonstrate and provide a positive response to the single narrative.

Citizens as a whole have responded well to the number of community police initiatives aimed at protecting their communities. This response is evident by the success of such programs as Block Watch, Citizens' Crime Watch and Crime Stoppers.

We have two programs at the Vancouver Police Department specifically designed to educate the business community on indicators of a terrorist plot: Operation Securus and Project Griffin. The purpose of Operation Securus is to identify, inform and liaise with businesses in the city of Vancouver who provide a service or product that may assist a terrorist or terrorist group in executing an attack. The goal of the program is to protect the critical infrastructure of resources in the city against any terrorist activity.

To that end, identified businesses are approached and asked to participate voluntarily and become partners in our counterterrorism efforts by reporting any suspicious activities or encounters related to their day-to-day operations.

The Chair: Inspector, for example, if someone is in an agriculture supply business and someone purchases a large amount of fertilizer who does not seem to be a normal purchaser of that product, is that the kind of support and advice you are looking for?

Mr. Stewart: That is correct. They know their clientele best. If they spot unusual buying patterns or amounts they find to be suspicious, it probably is suspicious and they would let us know.

Of course, we assist by providing them with information about possible indicators.

Program participants, which are proprietors, operators and their employees, have a wealth of knowledge and experience specific to the business or industry. Right now we currently target eight categories of business: storage facilities, vehicle and craft rentals, hotels, training facilities, chemical labs, bulk fuels, outdoor equipment and supply, and hospitals.

Également, nous avons un service de police visiblement diversifié, qui s'efforce de représenter les collectivités que nous servons. Lorsque nous recrutons, nous cherchons à sélectionner des gens de la place, qui comprennent bien les problèmes de la collectivité et qui favorisent l'établissement d'une relation saine avec la police.

Concernant la communauté musulmane, le chef de police a rencontré des chefs musulmans importants, dans la grande région de Vancouver. Notre unité de la diversité maintient toujours des relations professionnelles avec de nombreuses fédérations et sociétés ethniques et culturelles. De plus, notre unité de lutte contre la violence conjugale présente des exposés à bien des groupes ethniques, notamment les femmes musulmanes.

Les collectivités saines ont toujours travaillé avec la police pour protéger leurs quartiers. Grâce à la collaboration de la population et aux relations que nous entretenons, les organismes gouvernementaux et les services de police peuvent donner le bon exemple et fournir une réponse positive au « discours universel ».

Les citoyens ont bien accueilli les initiatives de la police communautaire pour protéger leurs collectivités, comme le montre le succès remporté par des programmes comme celui de la surveillance de quartier, Citizens' Crime Watch et Échec au crime.

Le service de police de Vancouver a deux programmes qui visent en particulier à sensibiliser les gens d'affaires aux indices d'un complot terroriste. Il s'agit d'opération Securus et du projet Griffin. L'opération Securus a pour objet de repérer et d'informer les entreprises à Vancouver qui offrent un service ou un produit qui pourrait aider un terroriste ou un groupe terroriste à commettre un attentat. Le programme vise à protéger l'infrastructure et les ressources essentielles dans la ville contre toute activité terroriste.

À cette fin, nous demandons aux entreprises de participer à la lutte antiterroriste en signalant les activités suspectes ou les individus louches.

Le président : Monsieur l'inspecteur, voulez-vous, par exemple, qu'un fournisseur de produits pour les agriculteurs vous signale les cas où quelqu'un qui ne semble pas être un utilisateur habituel du produit achèterait une grande quantité de fertilisant?

M. Stewart : En effet, ce sont les entreprises qui connaissent le mieux leurs clients. Si elles constatent que quelqu'un achète une combinaison de produits inhabituels ou des quantités qui soulèvent des doutes, elles devraient nous mettre au courant.

Bien sûr, nous informons les gens sur les indices qu'ils peuvent déceler.

Les participants au programme, qui sont des propriétaires et des exploitants et leurs employés, ont une grande connaissance du domaine et beaucoup d'expérience. Nous ciblons actuellement huit secteurs : les installations d'entreposage, les entreprises de location de véhicules et d'embarcations, les hôtels, les installations de formation, les laboratoires de produits chimiques, les combustibles en vrac, le matériel et les fournitures de plein air ainsi que les hôpitaux.

Through Project Griffin, we train private security staff in the business community and reach out to the community as a whole to encourage reporting of any suspicious activity.

In the United States, they are rolling out a national campaign called "If You See Something, Say Something." It was originally implemented by the New York City's Metropolitan Transportation Authority and is now supported by the Department of Homeland Security. This campaign is billed as a simple and effective program to raise public awareness of indicators of terrorism, crime and other threats. It emphasizes the importance of reporting suspicious activity to transportation and law enforcement authorities.

In December 1999, the Millennium Bomber Ahmed Ressay stopped in Vancouver where he constructed a bomb that was intended to target the Los Angeles International Airport. Fortunately, Ahmed Ressay was arrested in Washington State as he attempted to enter the United States. Had these types of programs been in place at the time, it can be argued that his plot would have been discovered earlier, given the number of indicators that were evident during his stay at a Vancouver hotel.

Simply put, terrorism is a crime. A terrorist is a criminal and often a murderer. What ultimately sets the terrorist apart from being labelled a criminal lies in the motivation for the crime. A criminal or criminal organization usually commits the crime for personal or financial gains. A terrorist's goal is to bring a strong sense of fear to the community while bringing attention to, and further defending, their cause.

The responsibility of law enforcement at all levels is not only to investigate but, more importantly, to prevent crime to maintain a high level of public safety. The police are required to stop and prevent violent behaviour regardless of the motivation, and assistance from the community is a necessary and valuable tool.

The important role that local law enforcement plays in the national security picture came to light in the commission report by Justice John Major that detailed the findings of the Air India inquiry. At that time, the Air India bombing was the largest act of aviation terrorism in the world prior to 9/11. The report recognized the valuable knowledge that the Vancouver Police Department had in relation to the existence of extremism in the Sikh community. A quote from the report states:

This was particularly true about Sikh extremism in Vancouver, where local police had successfully used a community policing approach to gain access to numerous sources in the Sikh community, from whom they had been able to obtain a wealth of intelligence about Sikh extremist organizations and individuals. . . .

The report also points out that there were challenges and deficiencies with the sharing of information and that there were insufficient networks in place to facilitate the flow of information from frontline officers to the national security entities. The report goes on to suggest that, "had information been officially shared, it might have prevented the destruction of Flight 182."

Dans le projet Griffin, nous donnons des cours au personnel de sécurité privé dans le milieu des affaires et nous demandons à tous d'encourager le signalement des activités suspectes.

Aux États-Unis, le département de la Sécurité intérieure a mis en œuvre la campagne nationale « If You See Something, Say Something ». Il s'agit d'un programme simple et efficace, d'abord lancé par la Commission de transport de New York, pour sensibiliser la population aux indices permettant de contrer le terrorisme, le crime et les autres menaces. On met l'accent sur le fait qu'il est important de signaler les activités suspectes aux autorités des transports et de l'application de la loi.

En décembre 1999, le poseur de bombes Ahmed Ressay a fait escale à Vancouver, où il a fabriqué une bombe destinée à exploser à l'aéroport international de Los Angeles. Heureusement, il a été arrêté dans l'État de Washington, lorsqu'il essayait d'entrer aux États-Unis. Il est permis de croire que si de tels programmes avaient été en place à l'époque, le projet aurait été découvert plus tôt, compte tenu du nombre d'indices flagrants que le terroriste a laissés au cours de son séjour dans un hôtel de Vancouver.

Bref, le terrorisme est un crime. Un terroriste est un criminel et, souvent, un meurtrier. Ce qui distingue un terroriste des autres criminels, c'est le motif du crime. En général, un individu ou une organisation criminelle commet un crime pour des raisons personnelles ou de l'argent. L'objectif d'un terroriste, c'est de semer un fort sentiment de peur dans la collectivité et d'attirer l'attention sur sa cause.

Il incombe à tous les organismes d'application de la loi non seulement de faire enquête, mais surtout de prévenir le crime pour maintenir un niveau élevé de sécurité publique. La police doit prévenir ou arrêter tout comportement violent, peu importe la motivation, et, à cet égard, l'aide de la collectivité est un outil indispensable et précieux.

Le rôle important que joue la police locale dans la sécurité nationale a été mis de l'avant dans le rapport du juge John Major concernant les conclusions de l'enquête sur le vol d'Air India. Avant les événements du 11 septembre, c'était l'acte de terrorisme aérien le plus important. Le rapport fait état des connaissances précieuses que le Service de police de Vancouver avait sur l'extrémisme dans la communauté sikhe. Voici un extrait du rapport :

C'était particulièrement vrai dans le cas de l'extrémisme sikh à Vancouver, où le service de police local, grâce à une démarche de police communautaire, avait obtenu accès à de nombreuses sources au sein de la communauté sikhe, desquelles il avait réussi à obtenir une foule de renseignements sur des extrémistes sikhs et des organisations extrémistes sikhes [...]

Il est également dit dans le rapport que l'échange d'information faisait défaut et qu'on n'avait pas établi assez de réseaux pour faciliter la communication entre les agents de première ligne et les entités de sécurité nationale. Dans le rapport, on laisse entendre que si l'information avait été communiquée de façon efficace, elle « aurait peut-être évité la destruction du vol 182. »

Today, we continue to work hard at improving the sharing of information among our national security partners. I can attest that Royal Canadian Mounted Police Assistant Commissioner Michaud is working diligently to ensure that the Vancouver Police Department is kept informed about nationality security issues. However, due to fiscal constraints on the part of the national security program, the ability to pay salary dollars for seconded members to work side by side with the E-INSET personnel is greatly restricted. As a result of our financial situation, our current working relationship is based on a liaison model.

Given that the overarching mandate for national security lies at the federal level, a best practice would be for the federal government to fund a branch office of E-INSET in one of our local facilities to be staffed by both local and federal resources. This branch office would greatly enhance the flow of information between the street and national security criminal investigations. Working closely together helps build the much needed trust that is required to ensure efficient sharing of information that can be vital to a successful multi-agency investigation.

It is the responsibility of our national security agencies to develop effective international networks to ensure the transmission of intelligence necessary to keep Canadians safe from the global threat. I believe that through partnerships with local law enforcement, these federal agencies can enhance our shared responsibility to keep Canadians safe from the real threat of domestic violent extremism.

The Chair: Thank you very much.

[*Translation*]

Before I ask the representatives from the Montreal police force to make their opening statement, I want to point out that they submitted a brief to the subcommittee. However, it is in English, even though the charter is bilingual.

Do I have permission to hand out the document for the purposes of our discussion and the presentation? The document came in just five minutes ago.

Senator Joyal: You are putting me in a very difficult position. I think our witnesses are familiar with the requirements of the Official Languages Act. Documents must be submitted in both official languages.

The Chair: There is some text in English and some text in French, but there are not separate presentations in each language. There is only one version of the presentation that incorporates both languages.

Senator Joyal: If the same document incorporates both languages, that is fine.

The Chair: Thank you very much

[*English*]

I will ask the clerk to distribute the documents to our colleagues in the committee.

Nous continuons de travailler fort à améliorer l'échange d'information entre nos partenaires de la sécurité nationale. Je peux attester que le commissaire adjoint de la GRC, M. Michaud, travaille avec diligence pour que le Service de police de Vancouver soit tenu au courant des questions relatives à la sécurité nationale. Toutefois, en raison des restrictions budgétaires imposées au programme de la sécurité nationale, il est très difficile de payer le salaire de membres détachés pour collaborer avec l'EISN-E. Étant donné nos propres restrictions budgétaires, notre relation de travail se limite pour l'instant à la liaison.

Comme la sécurité nationale relève en général du gouvernement fédéral, l'idéal serait qu'il finance une division de l'EISN-E, qui s'installerait dans nos locaux et serait composée d'employés du service de police local et des services fédéraux. Cela permettrait d'améliorer beaucoup la communication entre les agents sur le terrain et les responsables des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale. Si nous collaborons étroitement, nous pouvons bâtir la confiance dont nous avons tant besoin et communiquer de manière efficiente les informations qui peuvent être essentielles au succès d'une enquête à laquelle participent plusieurs organismes.

Nos organismes de sécurité nationale doivent mettre en place des réseaux internationaux efficaces pour communiquer les renseignements nécessaires à la protection des Canadiens contre la menace mondiale. Je crois que, grâce à des partenariats efficaces avec les services de police locaux, les organismes fédéraux peuvent nous aider à mieux nous acquitter de nos responsabilités communes, soit la protection des Canadiens contre la menace très réelle que présente l'extrémisme violent au pays.

Le président : Merci beaucoup.

[*Français*]

Avant de demander aux représentants du Service de police de Montréal de nous faire leur présentation liminaire, je tiens à signaler que ceux-ci ont fait parvenir au sous-comité un texte de présentation. Toutefois le texte est rédigé en anglais alors que la charte est bilingue.

Ai-je votre permission de distribuer le texte, aux fins de notre discussion et de la présentation? Le texte vient d'arriver il y a cinq minutes.

Le sénateur Joyal : Vous me placez dans une situation très difficile. Je crois que nos témoins connaissent les obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. Les documents doivent être déposés dans les deux langues officielles.

Le président : On retrouve du texte dans les deux langues. La présentation n'est pas en anglais et en français. Les deux langues sont intégrées en une présentation.

Le sénateur Joyal : Si les deux langues sont présentes sur la même feuille d'information, c'est d'accord.

Le président : Je vous remercie infiniment.

[*Traduction*]

Je demanderais à la greffière de fournir les documents aux sénateurs.

[Translation]

I will now ask our witnesses from Montreal to give their presentation.

Robert Chartrand, Chief Inspector, Service de police de la Ville de Montréal: Mr. Chair, I want to begin by outlining the key events that led the force to take action against terrorist attacks in Montreal and Quebec. And I will explain how the Montreal police force works to combat terrorism. You have our presentation in front of you.

On December 6, 2004, a bomb damaged a hydro tower in Coaticook, a small town in the Eastern Townships, just outside of Montreal, following President Bush's visit to Canada on November 30, 2004. The admitted goal of the group responsible was to damage the Radisson-Nicolet-des-Cantons power line, which supplies New England and Boston with power. It was a way for them to express their disapproval of American imperialism.

Two years later, on August 8, 2006, the vehicle of the vice-president of the Canadian Petroleum Products Institute exploded in front of his home. Again, the explosion was purported to be an act of retaliation against the oil cartel and the exploitation of the public.

More recently, this past summer, on July 1, 2010, a federal building in Trois-Rivières was the target of a bombing. Fortunately, no one was injured.

After carrying out various intelligence measures and communicating with partners, we learned a number of things. For the past few years, the Police Counter-Terrorism Management Structure, which brings together Quebec's three main police forces — Sûreté du Québec, the Royal Canadian Mounted Police and the Montreal police force — has been sharing all intelligence. The action plan has three parts.

The first part focuses on the response. In other words, whenever an attack or an event occurs, it is immediately followed by an operational deployment.

Next, an investigation is conducted to determine the reasons behind the incident and, if possible, make arrests.

Since its creation, and in light of these three major events, the Police Counter-Terrorism Management Structure, along with our force, has used every means at its disposal to gain insight into the acts and, above all, to arrest those responsible.

According to our analysis, these three events all seem to point to a reality specific to Montreal. Apparently, a small group of anarchists has formed a close attachment with the student community, enabling the group to find funding and recruit sympathizers. These activities generally take place in settings where students are involved in politics. Political science and social science students are especially targeted by these groups.

[Français]

J'invite maintenant nos invités de Montréal à faire leur présentation.

Robert Chartrand, inspecteur-chef, Service de police de la Ville de Montréal : Monsieur le président, dans un premier temps, j'aimerais exposer les faits marquants qui ont amené le Service de police à réagir contre les attaques terroristes à Montréal et au Québec. Dans un deuxième temps, j'aimerais expliquer la façon dont travaille le Service de police de Montréal dans le but de contrer les activités terroristes. Vous avez sous les yeux notre texte de présentation.

Le 6 décembre 2004, une bombe a endommagé un pylône électrique à Coaticook, petite ville de l'Estrie, en banlieue de Montréal, suite à la visite du président Bush, le 30 novembre 2004. Le but avoué des protagonistes était d'endommager la ligne de transport Radisson-Nicolet-des-Cantons, qui alimente la Nouvelle-Angleterre et Boston en électricité. C'était une façon pour eux de démontrer leurs sentiments de désapprobation contre l'impérialisme américain.

Deux ans plus tard, le 8 août 2006, le véhicule du vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers explosait devant sa résidence. Encore une fois, cet acte fut revendiqué en guise de représailles contre le cartel du pétrole et l'exploitation des citoyens.

Plus récemment, soit l'été dernier, le 1^{er} juillet 2010, à Trois-Rivières, un édifice fédéral fut la cible d'une bombe. Heureusement, l'explosion n'a fait aucun blessé.

Nos différentes démarches de renseignement et nos partenaires ont révélé plusieurs informations. Depuis quelques années, la structure de gestion policière contre le terrorisme, regroupant les trois principales forces policières du Québec, soit la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de Montréal, se partage tous les renseignements. Le plan d'action comporte trois volets.

Le premier volet se situe au niveau de la réponse. En d'autres mots, dès qu'il se produit un attentat ou une action, un déploiement opérationnel s'effectue.

Dans un deuxième temps, une enquête est menée pour trouver les raisons de l'incident et, si possible, procéder à des arrestations.

Depuis sa création, et devant ces trois événements d'envergure, la structure de gestion policière et notre service n'avons pas lésiné sur les moyens dans le but d'en arriver à comprendre les actes et surtout de procéder à des arrestations.

Nos études nous ont permis de conclure que ces trois actions semblent converger vers une réalité montréalaise. Il semble qu'un groupuscule d'anarchistes se colle directement au milieu étudiant, ce qui permet de trouver une forme de financement et de recruter des sympathisants. Ces activités sont menées principalement dans les milieux étudiants reliés à la politique. Les étudiants en sciences politiques et en sciences sociales sont particulièrement visés par ces groupes.

These groups make the police's job easier when they choose to protest in the streets. For example, every year since 2005, about 300 to 500 people have gathered in the streets of Montreal to protest against police brutality.

Since then, the Montreal police force has been able to make more than 400 arrests and to gather a significant amount of intelligence from within these groups. That figure says a lot about how diverse those who participate in this event are. The number of participants varies from year to year, which makes our job harder. Nevertheless, the information sharing that goes on between the three major police agencies gives us a lot more insight into this world.

What concerns do we have right now regarding the future and dangerous elements? Obviously, these people have some skill in making explosives. We saw evidence of that during the G20 Summit in Toronto, where people from Quebec, from Montreal, were arrested for having Molotov cocktails in their possession. So they have the capacity to get their message out using violence.

On the island of Montreal, our police vehicles are very often the target of graffiti and vandalism, both inside and out, as are our buildings; so we have put preventative strategies in place, such as cameras and undercover officers. That gives us the ability to get closer to these groups.

Obviously, the various demonstrations organized by groups to protest against police brutality put a drain on police resources. My colleague mentioned it earlier, the more costly and the larger the event, the harder we have to work to control the situation. Once again, partnerships play an important role at the national and provincial levels.

The underlying principle of these groups and coalitions is the rejection of authority in organized society. Under the doctrine of anarchism, the purpose of rejecting all government control is to create a society without domination, where individuals manage themselves through voluntary cooperation.

A great many people on the island subscribe to that philosophy. On June 9, 2010, for instance, a man in his fifties was arrested for an attack aimed at John Abbott College. So whenever a response is required, both the RCMP and Sûreté du Québec are notified, and that way, we are able to develop effective tools to deal with future activities.

As we speak, we are working on a joint management and co-location initiative to coordinate the intelligence efforts of Montreal's three major police agencies. Then we will be even more equipped to further penetrate this world through the collective sharing of key information.

If a terrorist act were to happen in Montreal, or Quebec, the structure would be deployed, making it possible to draw on the resources of the three major agencies.

Ces groupes facilitent le travail policier lorsqu'ils décident d'aller dans la rue pour manifester. Par exemple, à chaque année, depuis 2005, les manifestants contre la brutalité policière mobilisent environ 300 à 500 personnes dans les rues de Montréal.

Depuis 2005, le Service de police de la Ville de Montréal a réussi à procéder à plus de 400 arrestations et à colliger beaucoup de renseignements à l'intérieur de ces structures. Évidemment, ce chiffre démontre à quel point les partisans de cet événement sont diversifiés. Leur nombre varie d'année en année, ce qui complexifie notre travail. Malgré tout, le fait du partage de renseignements entre les trois grandes organisations nous permet de voir plus clairement à l'intérieur de cette réalité.

Quelles sont nos inquiétudes, actuellement, en ce qui concerne le futur ou les éléments de dangerosité? Évidemment, ces gens ont une certaine capacité en matière de fabrication d'explosifs. On l'a d'ailleurs vu lors du sommet du G20, à Toronto, où on a procédé à des arrestations de gens venant du Québec, de Montréal, avec des cocktails Molotov en leur possession. Ils ont donc la capacité de lancer des messages de violence.

À l'intérieur de l'île de Montréal, nos véhicules de police font très souvent l'objet de graffitis, de méfaits publics à l'intérieur de nos véhicules et même de nos établissements, ce qui nous porte à établir des stratégies de prévention, soit par caméra ou par infiltration d'agents doubles. Cela nous permet de nous rapprocher de leur réalité.

Les différentes manifestations organisées par des groupes pour dénoncer la brutalité policière ont évidemment un impact sur les ressources policières. Mon collègue le disait plus tôt : plus c'est dispendieux et de grande envergure, plus cela nous demande de travailler d'arrache-pied et de se rapprocher de la situation. D'où le partenariat, encore une fois, qui vient nous aider à l'intérieur de la compréhension nationale et de la compréhension provinciale.

Évidemment, les groupes ou les coalitions sont fondés sur le principe de la négation du principe d'autorité dans l'organisation sociale. Le refus de toute contrainte découlant des institutions, basé sur le principe de l'anarchisme, a pour but de développer une société sans domination, où les individus coopèrent librement dans une dynamique d'autogestion.

À l'intérieur de l'île, beaucoup d'individus sont ciblés. Le 9 juin 2010, notamment, un individu d'une cinquantaine d'années a été arrêté pour des actes perpétrés contre le Collège John Abbott. Donc, chaque fois qu'une intervention est sollicitée, autant la GRC que la Sûreté du Québec sont mis au parfum, ce qui nous permet de développer des outils efficaces en vue de contrer les activités futures.

Actuellement, nous avons l'intention de procéder à une cogestion, colocation, à l'intérieur du renseignement des trois grandes organisations à Montréal, ce qui permettrait d'être encore plus près de la réalité et d'un partage plus pointu du renseignement collectif.

Si un acte terroriste venait à voir le jour à Montréal ou au Québec, la structure se déploie et de cette façon, les ressources des trois grandes organisations sont mises à contribution.

If something more serious were to occur in Montreal, we also have a structure in place to respond very quickly, both in the heart of the city or on the outskirts. I will let Inspector Pichet explain that to you.

Philippe Pichet, Commander, Service de police de la Ville de Montréal: I am in charge of the response component. My unit determines how to coordinate the efforts of our troops with those of the other first responder groups on the island of Montreal, in terms of how we should proceed to foster a more integrated response and to achieve interoperability with the various organizations involved.

Keep in mind that Bill 19, respecting the organization of police services in Quebec, confers the responsibility of providing the response in the event of a terrorist attack within Quebec's borders to the Montreal police force.

My colleague talked about the Police Counter-Terrorism Management Structure, which is involved in intelligence and investigation, on one hand, and response measures, on the other.

I am going to talk about how we provide that response in Montreal, not only in coordination with the other police forces, but also in partnership with paramedics, firefighters and other stakeholders.

When I use the word "response," I am of course referring to readiness. We have various rules for intervention; we come up with methods to help our officers respond appropriately to a terrorist incident. We focus a great deal on the CBRN dimension.

As you will recall, Tokyo was the target of sarin gas attacks in 1995. In 1998, we received calls regarding a bomb and chemical threat in a Montreal subway station. Large numbers of police officers, firefighters, paramedics and city public health officials were called in. Everyone did their own job on their respective end. Bear in mind, we were not used to dealing with events of that nature. Our explosives technicians are used to handling explosive packages, but they are not equipped to handle chemical threats. Our firefighters have that capability, but they cannot deal with explosive packages.

A few things happened that year, prompting the people in our organizations to come together and form the Montreal counter-terrorism advisory committee, which is covered on the second page of the presentation.

The committee was formed on September 25, 1998, so three years before the 9/11 attacks. At the top, you can see the SPVM and the logos of the various agencies. There are about 11 in all. The committee is headed by the police force because we are talking about criminal acts. To the right, you will see the Royal Canadian Mounted Police, Sûreté du Québec and the Canadian Forces, because in terms of capacity, we are still a municipal police force, and the response required to deal with, say, a chemical or radiological attack would quickly exceed our capacity, and we may have to rely on the armed forces.

Dans le cas d'un événement plus pointu à Montréal, nous avons également développé une structure qui permet une réponse très rapide, au centre-ville ou en périphérie de Montréal, et je laisserai l'inspecteur Pichet vous expliquer cette structure.

Philippe Pichet, commandant, Service de police de la Ville de Montréal : Je suis responsable du volet réponse. Mon unité voit comment préparer nos troupes, comment faire, avec les autres organisations de premiers répondants sur l'île de Montréal, pour avoir une réponse plus intégrée et essayer qu'il y ait de l'interopérabilité entre les différentes organisations.

Il faut savoir qu'au Québec, la loi 19 sur les niveaux de service donne la responsabilité au Service de police de la Ville de Montréal d'assurer le volet réponse advenant un incident terroriste sur notre territoire.

Mon collègue vous a présenté la structure de gestion policière contre le terrorisme qui, d'un côté, traite du volet renseignements et enquêtes, et de l'autre côté, la réponse.

Ce que je vais vous montrer, c'est de quelle façon, à Montréal, on assure la réponse, non seulement en lien avec les autres services de police mais aussi avec nos partenaires ambulanciers, pompiers, et les autres services impliqués.

Quand je parle de réponse, je parle bien sûr au niveau préparation. Nous avons différentes règles d'intervention, nous développons des méthodes pour permettre à nos policiers de bien répondre à un incident terroriste. Nous parlons beaucoup du volet CBRN.

On se souvient qu'en 1995, il y a eu des attentats à Tokyo au gaz sarin. Il faut savoir qu'à Montréal, en 1998, on a vécu des appels, dans une station de métro, qui nous faisaient part d'une menace avec de l'explosif et des produits chimiques. On a donc dû déployer énormément de policiers, de pompiers, d'ambulanciers, ainsi que des gens de la santé publique de Montréal. Tout le monde travaillait un peu de leur côté. Et il faut savoir que ce sont des événements avec lesquels nous n'étions pas habitués. Nos techniciens en explosifs sont habitués à faire face à des colis explosifs, mais par contre, ils ne sont pas équipés pour le chimique. Nos pompiers sont équipés pour le chimique, mais pas pour faire face à des colis explosifs.

Il y a donc eu quelques événements cette année-là, ce qui a amené les gens de nos organisations à se rencontrer et décider de créer le Comité aviseur antiterroriste de Montréal, que je vais vous présenter sur la deuxième page de la présentation.

Ce comité est créé depuis le 25 septembre 1998, donc trois ans avant les attentats du 11 septembre. On voit en haut le SPVM et le logo des différentes organisations. On en compte 11 en gros. C'est dirigé par le service de police parce qu'on parle ici d'un acte criminel. Si on regarde, en allant vers la droite, on a la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et les forces armées, parce que lorsqu'on parle en termes de capacité, on reste une municipalité; donc dans le cas d'attentats chimiques ou radiologiques, nos capacités seraient vite dépassées, on ferait donc affaire avec les forces armées, éventuellement.

Further down, you have the fire department, Service de sécurité incendie de Montréal. Earlier, I mentioned chemical, biological and radiological attacks, and these people are the experts; they have teams trained in the management of hazardous materials. So they are involved.

The Chair: Pardon me, but those groups are specially trained in that area?

Mr. Pichet: Hazardous materials, they have haz-mat teams.

Lower down, you have Urgences-santé Québec, the ambulance service that provides paramedical services on the island of Montreal. Next you have the STM. Why is the STM there? We are very aware that public transit is an easy target for terrorists. So since those first events occurred in a subway station, we included the city's transit commission, the Société de transport de Montréal. You should also note that we use buses in our decontamination procedure.

Then you have the city of Montreal's civil protection authority, the Centre de sécurité civile, which is responsible for consequence management. You also have the province's civil protection authority. Finally, you have the city's health and social services agency, the Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, which is responsible for coordinating all hospitals on the island of Montreal and includes the public health branch, the Direction de la santé publique. So we have doctors on our committee who are specialists in radiological, chemical and biological materials. When it comes time to establish the rules for intervention, having doctors at the table goes a long way. That is the committee, as it was formed in 1998. I will say that it may not have been easy in the beginning, but now that the committee has been around for 12 years, we have built relationships based on trust, and working together is easier. In the event of a terrorist incident, all the stakeholders would deploy resources to advise the commander on the scene.

I mentioned the rules for intervention. The committee established rules for intervention, and they were reviewed this year. We are in the midst of completing the process. In the event of a chemical incident, for instance, all the organizations would be included in the same response protocol. So each organization has a small part to play. Despite having different missions, we all share the same objective in the end: to better respond to the incident in question.

We also put a lot of focus on training, in other words, how to train our people, from the police officers to the first respondents, what equipment we should be buying and so forth. After 2001, considerable amounts of money were available, and a lot of equipment was purchased at that time. But progress is always being made, so we need to make sure that we always have the best equipment at our disposal.

And, of course, we do simulations, tabletop exercises and communications exercises. We carried out a full-fledged deployment exercise, called Métropole 2005, somewhat similar to what they did in Vancouver with TRANSGUARD I just before the Olympic games.

Plus bas, on a le Service des incendies de Montréal. Bien sûr, je vous ai parlé d'attentats chimiques, biologiques et radiologiques. Ces gens sont des experts et ils ont des équipes en gestion de matières dangereuses. Donc on fait appel à eux.

Le président : Excusez-moi, mais ces groupes sont entraînés avec cette spécialisation?

M. Pichet : « Hazardous materials », ils ont des équipes HazMat.

Plus bas, on retrouve la corporation d'Urgences Santé, le service ambulancier qui assure les services paramédicaux sur l'île de Montréal. Plus bas, on a la STM. Pourquoi on a mis la STM à cet endroit? On sait très bien que les transports de masses demeurent des cibles faciles au niveau des terroristes. Donc les premiers événements ayant eu lieu dans le métro, on a inclus la Société de transports de Montréal. Vous verrez aussi que dans notre processus de décontamination, on utilise des autobus.

On a le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal qui va assurer la gestion des conséquences. On a aussi la sécurité civile de la province qui est là. Et pour finir, on a l'Agence de santé et des services sociaux, qui est responsable de la coordination de tous les hôpitaux de l'île de Montréal, et aussi la Direction de la santé publique. On a donc des médecins sur notre comité, qui sont des experts en matière radiologique, chimique et biologique. Quand il est temps de faire des règles d'interventions, avoir des médecins à la table nous aide beaucoup. C'est le comité qui a été créé en 1998. Je vous dirais qu'au départ, ce n'était peut-être pas facile, mais maintenant que le comité existe depuis 12 ans, il y a une relation de confiance qui s'est bâtie, il est plus facile de travailler ensemble, et advenant un événement terroriste, on se déploierait sur la scène pour conseiller le commandant de scène sur le terrain.

Je vous ai parlé de règles d'intervention. Le comité a mis en place des règles d'intervention qui ont été revues cette année. On est en train de les terminer. Advenant un événement à caractère chimique, par exemple, cela fera en sorte que toutes les organisations sont incluses dans le même protocole d'intervention. Chaque organisation a donc un petit bout à faire; on sait qu'on a tous des missions différentes, par contre on a le même objectif en bout de ligne, c'est de mieux répondre à l'incident qui se passe, présentement.

On parle aussi beaucoup du volet formation, comment on forme nos gens, autant les policiers que les autres premiers répondants, quel équipement on doit acheter. On sait qu'après 2001, de gros montants d'argent étaient disponibles; beaucoup d'équipement a été acheté, à ce moment-là. Par contre, cela évolue beaucoup, et il faut s'assurer d'avoir toujours les meilleurs équipements disponibles.

Et bien sûr, les simulations. On fait aussi des exercices de table, des exercices pour les communications, mais on a aussi fait une simulation à grand déploiement, qui s'appelle Métropole 2005, un peu comme on a vu à Vancouver, l'exercice Transguard I, qui a eu lieu juste avant les Jeux olympiques.

I will come back to that before I move on to the next slide, but essentially, we got to know one another over time. What is important to understand is that each organization has its own mission, and what the committee brought to the table was ensuring that all the organizations were able to carry out their respective missions while working towards the common goal.

I come back to the provincial structure on the next page. You can see there is a synthesis. On one hand, you have the intelligence and investigation component, and on the other, you have the response. The way we, in Montreal, provide that response is through CAAM, the counterterrorism advisory committee of Montreal. That is how we do it, because we feel interoperability is critical from a response standpoint.

The last page shows Montreal's civil protection plan. Quebec has a civil protection act, and those stakeholders are involved in managing the consequences. You have the incident and the scene. The scene itself requires management, but that gives rise to many other challenges, so the civil protection authority, in terms of the emergency response coordination centre, is responsible for managing the consequences in the event of a terrorist incident.

Before I finish, I just want to say that I usually give this presentation in an hour, but I cut it down for the purposes of the committee. Basically, what we are really trying to achieve is interoperability.

The Chair: Thank you very much.

[English]

I will now ask our colleagues from Toronto to give us their overview of the challenge.

Gordon Sneddon, Inspector, Intelligence Division, Integrated National Security Enforcement Team, Toronto Police Service: On behalf of Chief William Blair and the Toronto Police Service, I thank the committee for inviting us to speak and to keep issues related to terrorism on the minds of all Canadians.

You already heard of my background, but I want to reinforce that for the past 18 months I have had the opportunity to work at the Integrated National Security Enforcement Team, INSET, within Toronto, where I am the inspector in charge of operations.

Turning to threat environment and radicalization, I echo the sentiment of the previous witnesses from the RCMP and CSIS. The threat of terrorism to Canadians is real, fluid and ever-evolving. Al Qaeda and those inspired by al Qaeda remain a significant threat to Canadians at home and abroad. The conviction of the key members of the Toronto 18 should act as a wakeup call to those who question the extent of al Qaeda's inspiration and the existence of domestic radicalization in our communities. We should never lose sight of the fact that, had this group been successful in their plan, the loss of life and damage to property in Toronto and elsewhere would have been catastrophic.

An additional concern that increases the threat level has been in the reduction in the length of time or window of opportunity necessary to take an attack from conception to execution. For example, the planning and final execution of the September 11, 2001

Je reviendrai là-dessus avant de passer au prochain acétate, mais avec le temps, on a appris à se connaître, et ce qui est important, il faut comprendre que chaque organisation a sa propre mission, mais ce que le comité a amené, c'est qu'on est capable de respecter les missions de chacune des organisations tout en allant vers l'objectif commun.

À la prochaine page, je reviens à la structure provinciale. Vous voyez qu'elle est synthétisée. D'un côté, on a le renseignement et l'enquête, et de l'autre, la réponse. Comment on assure la réponse, nous, à Montréal, c'est avec les gens du CAAM — le Comité aviseur antiterroriste de Montréal. C'est de cette façon qu'on le fait parce qu'on pense que l'interopérabilité est très importante au niveau de la réponse.

À la dernière page, j'ai inclus le plan de sécurité civile à Montréal. Il y a une loi sur la sécurité civile et ces gens entreraient en fonction dans la gestion des conséquences. On aurait l'incident et la scène. Il faudrait gérer la scène comme telle, mais cela créerait aussi beaucoup de problématiques, donc la Sécurité civile, à même le Centre de coordination des mesures d'urgence, serait responsable de la gestion des conséquences d'un incident terroriste.

Je termine en vous disant qu'il s'agit d'une présentation que je fais habituellement en une heure, mais pour les besoins du comité, je l'ai résumée. En quelques mots, ce que nous prônons, c'est vraiment l'interopérabilité.

Le président : Merci infiniment.

[Traduction]

Je demanderais maintenant aux représentants de Toronto de nous donner un aperçu de la menace.

Gordon Sneddon, inspecteur, Division du renseignement, Équipe intégrée de la sécurité nationale, Service de police de Toronto : Au nom du chef de police William Blair et du Service de police de Toronto, je vous remercie de nous avoir invités à parler du terrorisme et de garder le sujet vif à l'esprit de tous les Canadiens.

On vous l'a déjà mentionné dans la présentation, mais j'insiste pour dire que, ces 18 derniers mois, j'ai la possibilité de travailler avec l'Équipe intégrée de la sécurité nationale, à Toronto, où je suis responsable des opérations.

Concernant la menace et la radicalisation, je partage l'impression qu'ont les témoins de la GRC et du SCRS. La menace terroriste qui pèse sur les Canadiens est réelle, insaisissable et en constante évolution. Al-Qaïda et ceux qui s'inspirent de son idéologie continuent de poser une menace importante pour les Canadiens, au pays et à l'étranger. La condamnation des principaux membres du groupe des 18 de Toronto devrait sonner l'alarme pour ceux qui doutent de la portée du message d'Al-Qaïda et de la radicalisation dans les collectivités du Canada. Nous ne devons jamais oublier que, si le plan du groupe des 18 avait été mené à bien, les pertes de vies et les dommages matériels auraient été catastrophiques, à Toronto et ailleurs.

Une autre préoccupation qui amplifie la menace, c'est la réduction du temps nécessaire pour exécuter un attentat. Par exemple, la planification et l'exécution des attentats du 11 septembre 2001 ont pris plusieurs années. De nos jours,

attacks took several years. The reality today is that attacks are planned and executed over a much smaller window of time. Recent documents distributed by al Qaeda via the Internet have advocated just that approach and given detailed direction and continued encouragement to those who may be contemplating such actions. This reduced window of opportunity drastically increases the pressure on law enforcement and security officials to prevent, detect and investigate criminal acts of terrorism as early as possible.

Going from global to local, Toronto is one of the most culturally diverse cities in the world. While this diversity has strengthened the city, it attracts some with loyalties that extend well beyond simply cheering for the soccer team of their birth country. Frequently, what happens a world away has an immediate ripple effect on the streets of Toronto. In fact, many global events have elicited local reactions. As an example, the decimation of the Liberation Tigers of Tamil Eelam, LTTE — an illicit entity in Canada — by the Sri Lankan government resulted in weeks of protest by LTTE supporters, many of whom showed open support of the terrorist group.

Of great concern to us is the current situation in Somalia and the impact of the global call-out for foreign fighters by the terrorist group al-Shabaab. The response by some Somali youth to answer this global call for support has shed light on the existence of radicalization in the U.S., and may offer insight into the extent of radicalization in Canada, particularly within our local Somali community.

The Toronto Police Service, like all municipal police services, provides first response policing services through its community. Our officers are often at the front line in the prevention of, and response to, criminal acts of terrorism. That first response also provides us with the opportunity at an early stage to detect, prevent, interrupt and interdict those who may be inclined to involve themselves, or are thinking of involving themselves, in such activity.

Being intelligence-led allows us to be proactive as opposed to reactive; in the fight against terrorism, being reactive equates to failure. The Toronto Police Service has taken a multifaceted approach to fighting terrorism and other crimes. It is recognized universally throughout the police service that only through the support and trust of the public can the police effectively combat crime, including terrorism.

The notion that the police are the public and the public are the police, espoused by Sir Robert Peel 150 years ago, is as true today as it was then. Every day, all the officers and civilian staff of the Toronto Police Service are engaged in efforts at developing, building and maintaining the public's trust.

Specific efforts I can point you toward are the work of the community mobilization unit, the local divisional community police liaison committees, the chief's advisory council, the chief's

les attentats sont planifiés et exécutés beaucoup plus rapidement. À cet égard, Al-Qaïda préconise une telle approche sur Internet depuis peu et elle donne des directives détaillées et un encouragement constant à ceux qui envisagent de commettre de tels actes. Le délai réduit avant le passage à l'acte augmente de beaucoup les pressions exercées sur les responsables de l'application de la loi et de la sécurité pour prévenir les actes terroristes et mener une enquête, dès que possible.

Revenons à l'échelle locale, Toronto est l'une des villes les plus diversifiées sur le plan culturel au monde. Même si la diversité de sa population enrichit la ville, elle attire certaines personnes qui conservent une loyauté dépassant de beaucoup l'appui à l'équipe de soccer de leur pays d'origine. Souvent, un événement qui survient à l'autre bout du monde produit une onde de choc qui se répercute immédiatement dans les rues de Toronto. En fait, de nombreux événements survenus ailleurs dans le monde ont suscité des réactions ici. Pensons notamment à l'élimination des Tigres de libération de l'Eelam tamoul, les TLET — une organisation déclarée illicite au Canada — par le gouvernement du Sri Lanka qui a provoqué des protestations des partisans des TLET pendant des semaines; or, bon nombre de ces manifestants se sont affichés ouvertement favorables au groupe terroriste.

La situation qui a cours actuellement en Somalie et l'invitation lancée partout dans le monde aux combattants étrangers à se joindre au groupe terroriste al-Shabaab nous inquiètent au plus haut point. La réponse de certains jeunes Somaliens à cette invitation a mis en lumière l'existence d'un phénomène de radicalisation aux États-Unis et pourrait bien également témoigner de l'étendue du problème au Canada, particulièrement à l'intérieur de la communauté somalienne locale.

Le Service de police de Toronto, comme tous les autres services de police municipaux, fournit à la communauté des services de première intervention. Nos agents sont souvent sur la première ligne pour la prévention des actes terroristes et l'intervention en cas d'attentat. Comme ils sont les premiers à agir, les policiers ont la possibilité de repérer, tôt dans leur cheminement, les individus qui peuvent être enclins ou qui peuvent songer à perpétrer de tels actes, et ils peuvent ainsi prévenir ou déjouer les attentats.

En mettant l'accent sur la collecte de renseignements, nous sommes en mesure de prévenir les activités criminelles au lieu d'y réagir. Le Service de police de Toronto a adopté une approche en plusieurs volets pour lutter contre le terrorisme et d'autres crimes. Tous les services de police reconnaissent qu'il leur faut la confiance et le soutien de la population pour lutter efficacement contre le crime, et le terrorisme tout particulièrement.

Le principe voulant que la police, c'est la population et que la population, c'est la police, auquel a adhéré sir Robert Peel il y a 150 ans, est tout aussi vrai aujourd'hui. Les agents et les civils à l'emploi du Service de police de Toronto s'efforcent tous, chaque jour, de gagner et de conserver la confiance de la population.

Au nombre des mesures prises pour établir de bonnes relations avec la communauté, je peux mentionner le travail de l'unité de mobilisation de la communauté, les comités locaux de liaison avec

youth advisory committee, the work of the community consultative committee serving the needs of many communities within Toronto and the newcomer outreach program.

A focus on the community consultative process allows the Toronto Police Service to create meaningful partnerships with all our communities. The Toronto Police Service is, and continues to make efforts to be, reflective of the community it services and consequently, it actively recruits in areas where there is need to increase representation.

While our work to achieve a diverse workforce continues, we have made considerable strides in achieving that goal. In fact, since 2008, the Toronto Police Service has been selected consistently as one of Canada's best diversity employers.

Increasing our diversity has strengthened our police service while providing another avenue for building trust with our community partners, thus increasing our capacity to fight terrorism.

As I have mentioned, the Toronto Police Service is a contributing partner on the RCMP-led Integrated National Security Enforcement Team, INSET. As you have been told previously by other witnesses, there are four INSETs in Canada located in Toronto, Vancouver, Montreal and Ottawa. Through the INSET framework, the Toronto Police Service formed part of the joint management team, actively assisting in the investigation of terrorism-related offences as well as collecting, analyzing and sharing national security-related information and intelligence among its partners.

Specifically related to terrorism, the Toronto Police Service continues to meet with community leaders and members to discuss issues related to terrorism and radicalization. I stress that these discussions on radicalization are in the early stages, but they are actively ongoing.

The conviction of those involved in the Toronto 18 case has brought renewed recognition and acceptance by some in the Muslim community who, prior to the convictions being registered, had expressed a sense of denial or disbelief.

Additionally, the Toronto Police Service has made enhancements and improvements over the past few years to its intelligence-gathering process, placing emphasis on becoming truly intelligence-led in policing and developing a capacity to predict, prevent and interrupt all crimes before they take place, including terrorism.

In the absence of prevention, vigorous enforcement of all laws against those who seek to carry out terrorist acts is an effective way to proceed.

I will identify three areas of concern and consideration for possible legislative change for your consideration. The first concern is the intelligence-to-evidence debate. The Toronto Police Service enjoys an excellent relationship with the RCMP, CSIS and all Canadian law enforcement agencies. However, as a

la communauté de la division, le conseil consultatif du chef, le comité consultatif sur les jeunes du chef, le travail effectué par le comité consultatif de la communauté qui s'emploie à répondre aux besoins de nombreuses collectivités de Toronto ainsi que le programme de liaison avec les nouveaux arrivants.

En mettant l'accent sur la consultation de la population, le Service de police de Toronto a pu nouer des partenariats utiles avec toutes les collectivités qu'il sert. Le service prend des mesures pour se doter d'un effectif représentatif de la population et recrute des employés dans les secteurs qui ne sont pas bien représentés dans ses rangs.

Nous poursuivons donc les efforts qui nous ont permis, jusqu'à maintenant, de faire des progrès considérables. En effet, depuis 2008, le Service de police de Toronto est désigné comme étant l'un des employeurs dont l'effectif est le plus diversifié au Canada.

En accueillant dans ses rangs des membres des collectivités qu'il sert, le service de police est devenu plus efficace et a été en mesure de gagner la confiance de ses partenaires dans la communauté, ce qui a augmenté d'autant sa capacité de combattre le terrorisme.

Comme je l'ai déjà mentionné, le Service de police de Toronto participe à l'Équipe intégrée de sécurité nationale, l'EISN. Comme vous l'ont dit d'autres témoins, il y a quatre EISN au Canada, basées à Toronto, Vancouver, Montréal et Ottawa. La participation du Service de police de Toronto à l'EISN l'a amené à se joindre à l'équipe de gestion mixte, dans laquelle il aide activement aux enquêtes sur les infractions liées au terrorisme, en plus de recueillir, d'analyser et de communiquer de l'information sur la sécurité nationale ainsi que d'autres renseignements avec ses partenaires.

En ce qui concerne plus particulièrement le terrorisme, le Service de police de Toronto continue de rencontrer des leaders et des membres des collectivités pour discuter de questions liées au terrorisme et à la radicalisation. Je précise que ces discussions sur la radicalisation en sont aux premières étapes, mais qu'elles ont cours de façon continue.

La condamnation des individus mêlés au groupe des 18 de Toronto a amené certains membres de la communauté musulmane à reconnaître le problème.

De plus, le Service de police de Toronto a apporté des améliorations au cours des dernières années à ses méthodes de collecte de renseignements, en mettant l'accent sur la communication des renseignements dans ses opérations policières et en se dotant d'une capacité de prévoir, de prévenir et de déjouer les crimes avant qu'ils soient commis, y compris les crimes de terrorisme.

Lorsque la prévention n'a pas été possible, une application rigoureuse de toutes les lois contre ceux qui cherchent à commettre des actes terroristes est une façon efficace de procéder.

Je vais maintenant soumettre à votre attention trois sujets de préoccupation qui pourraient nécessiter certains changements aux lois. Il y a d'abord le débat sur la nécessité de donner les renseignements qui serviront à la preuve dans les procès. Le Service de police de Toronto a une excellente relation de travail

police agency, our ability to make full use of intelligence is limited and conflicted as a result of the obligations of the Crown to make full disclosure in a criminal trial. The obligations of disclosure, when balanced against the need to protect sources, origins and techniques used to obtain that intelligence, present difficulties for the police, and I would suggest, CSIS and the court. The exceptions to the obligation to disclose are limited and, of course, legitimately subject to argument at trial. The Canada Evidence Act provides some measure of comfort, but is subject to argument and the decision of an individual court. Frequently, that argument and decision places CSIS information at risk with the prospect of a CSIS officer testifying in court, which until recently had been an unusual occurrence.

Consideration needs to be given to gathering intelligence from the outset, with the eye on the problem of how to turn information into admissible evidence in court at some point in the future.

CSIS, in its intelligence-gathering role, with increasing frequency shows an interest in people under active criminal investigation. That interest raises the prospect of two domestic agencies — CSIS and the police — gathering information or evidence independently, with the prospect of one of the two agencies not recognizing the significance of a piece of information that one may have that may be crucial to the other. Even with regular de-confliction between CSIS and the police, the potential for a gap to exist is real and unacceptable. This complex area is not unique to Canada and is one that, as a police officer involved in investigations and matters relating to national security, provides me with a strong sense of discomfort.

The second area that warrants a closer look relates to the open display or support of an illicit entity or terrorist group. The current anti-terrorism sections of the Criminal Code do not address this area. While respecting the Charter rights of Canadians, particularly freedom of speech and expression, during the demonstrations held in both Toronto and Ottawa in 2009 many witnessed frequent and open support for the illicit entity terrorist group. It became commonplace to see hundreds of LTTE supporters waving flags and wearing clothing that was supportive of the terrorist group, both on Parliament Hill and on the streets of Toronto. The United Kingdom addresses this issue by creating the offence of belonging to a proscribed group or wearing clothing that arouses suspicion that one is a member or supporter of the proscribed organization.

The final area of concern is when people depart from Canada. Monitoring the movement of Canadians and others as they leave Canada is a contentious issue. However, recent terrorism investigations into people leaving Canada to go overseas and fight with a terrorist group or to receive training in countries that support terrorism have been hampered by our inability to track when and where an individual left Canada. While the Canada

avec la GRC, le SCRS et tous les autres organismes canadiens d'application de la loi. Toutefois, nous ne pouvons pas utiliser tous les renseignements que nous recueillons parce que le procureur de la Couronne est tenu de divulguer la totalité de la preuve dans les affaires criminelles. L'obligation de divulgation, alors que nous devons protéger nos sources et les techniques utilisées pour obtenir nos renseignements, crée des difficultés pour la police et je dirais même aussi pour le SCRS et le tribunal. Les exceptions à l'obligation de divulgation sont limitées et, naturellement, elles peuvent être contestées de façon légitime lors du procès. La Loi sur la preuve au Canada prévoit certaines mesures d'accommodement, mais ces mesures peuvent être contestées et faire l'objet d'une décision par un tribunal en particulier. Souvent, la contestation de l'exception invoquée et la décision qui s'ensuit placent le SCRS dans une position où il risque d'être obligé de faire témoigner un de ses agents, une situation qui était très inhabituelle jusqu'à tout récemment.

Dans la collecte de renseignements, il faut maintenant tenir compte, dès le départ, de la façon dont on pourra rendre l'information admissible en preuve devant un tribunal.

Dans ses activités de collecte de renseignements, le SCRS s'intéresse de plus en plus aux personnes faisant l'objet d'une enquête criminelle. De ce fait, il se pourrait bien que deux organismes canadiens — le SCRS et la police — recueillent de l'information ou des éléments de preuve chacun de leur côté, sans reconnaître l'importance de l'information pour l'autre partie. Même si le SCRS et la police entretiennent des communications régulières, le risque d'une faille dans la transmission de l'information est bien réel et il est inacceptable. Cette situation complexe n'est pas unique au Canada mais elle crée un grand malaise chez moi, qui suis un agent de police affecté aux enquêtes et aux questions relatives à la sécurité nationale.

Le deuxième point sur lequel je veux apporter votre attention a trait à l'appui ouvert donné à une entité illicite ou à un groupe terroriste. Les articles du Code criminel sur la lutte contre le terrorisme ne traitent pas actuellement de cette question. Même si elles respectaient la Charte canadienne des droits et libertés, tout particulièrement les articles ayant trait à la liberté de parole et d'expression, de nombreuses personnes se sont affichées ouvertement en faveur du groupe terroriste des TLET lors de manifestations tenues à Toronto et à Ottawa en 2009. Il était devenu courant de voir, tant sur la Colline du Parlement que dans les rues de Toronto, des centaines de partisans des TLET brandir des drapeaux et porter des vêtements qui manifestaient leur appui au groupe terroriste. Le Royaume-Uni a réglé ce problème en criminalisant l'appartenance à un groupe prohibé ou le port de vêtements susceptibles de laisser entendre que la personne appuie une organisation prohibée ou en est membre.

Le dernier point dont je voudrais vous parler concerne les personnes qui sortent du Canada. La surveillance des Canadiens et d'autres personnes qui quittent le territoire du Canada est un sujet litigieux. Toutefois, dernièrement, des enquêtes sur des activités terroristes concernant des personnes qui quittaient le Canada pour se rendre à l'étranger rejoindre un groupe terroriste ou suivre un entraînement dans des pays favorables au terrorisme ont

Border Services Agency, CBSA, is responsible for managing the access of people and goods to and from Canada, it does not track people exiting Canada as others jurisdictions do.

In conclusion, the Toronto Police Service, along with its law enforcement and security partners, is actively engaged in investigating criminal acts of terrorism. While much work needs to be done with respect to understanding radicalization and the extent to which it occurs in the affected communities, the Toronto Police Service is committed to engaging its citizens on terrorism-related issues and seeks to empower its citizens through education and other consultative processes.

The Chair: Thank you very much. We have several senators who have expressed interest in posing questions. I will invite Senator Joyal from Quebec to pose a question.

Senator Joyal: Welcome, gentlemen. My first question is in relation to an incident that happened less than two weeks ago and one about which the Canadian public was generally informed, namely, the package that was sent to Canada from Yemen. What did you do when you learned about it? Were you privy to that information before President Obama went on air to inform Americans that it was coming? What did you do? Did it trigger reaction on the part of your services or did you say that it did not happen so we were safe that day?

[*Translation*]

I could have put the question to Mr. Chartrand because the plane was supposed to land in Montreal. What happens in a case like that? I imagine that those watching are probably wondering the same thing. What is the reaction when that kind of news is broadcast and when Canada is exposed not to a risk that emanates from a local anarchist group but to one that comes from outside the country, one that has the potential to cause major damage within the country?

Mr. Chartrand: For years, prior to the attacks on New York, North America, as a whole, never saw itself as the target of an attack. Never did it imagine that a threat could cross the ocean and target it. From that point forward, groups joined forces and became organized. Massive amounts of money were spent on the two airports, especially to control access and entry to the country. Despite all that, we realized that there were still vulnerabilities at the border; groups are at work within our borders. That is very clear.

An area where we were weak, on which we did not really have a solid grasp, was private freight transportation; that was somewhat overlooked in our oversight efforts. Obviously, as a result of that incident, we have taken swift action in terms of agreements and companies that can fall through the cracks. We realized that we still had work to do, that is for sure.

été minées par notre incapacité de suivre les mouvements de ces personnes. L'Agence canadienne des services frontaliers gère l'accès des gens et des biens au Canada et leur sortie du pays, mais elle ne suit pas les mouvements des gens qui sortent du Canada, comme d'autres gouvernements le font.

En conclusion, j'aimerais dire que le Service de police de Toronto, ainsi que ses partenaires de l'application de la loi et de la sécurité, s'emploie activement à enquêter sur les actes de terrorisme. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour comprendre le phénomène de radicalisation et son étendue dans les communautés touchées, le Service de police de Toronto est déterminé à faire participer les citoyens à sa lutte contre le terrorisme et à leur donner des moyens pour agir en procédant à des activités de sensibilisation et à diverses consultations.

Le président : Merci beaucoup. Plusieurs sénateurs se sont montrés intéressés à poser des questions. Je vais inviter le sénateur Joyal, du Québec, à poser une question.

Le sénateur Joyal : Bienvenue, messieurs. Ma première question concerne un incident survenu il y a moins de deux semaines dont les Canadiens ont, dans l'ensemble, été informés, à savoir l'envoi d'un colis au Canada en provenance du Yémen. Qu'avez-vous fait lorsque vous avez appris la chose? Aviez-vous été mis au fait de l'incident avant que le président Obama s'adresse aux Américains sur le sujet? Qu'avez-vous fait? Vos services ont-ils pris des mesures pour réagir à l'incident ou avez-vous décidé de ne rien faire puisque que le complot n'avait pas abouti?

[*Français*]

J'aurais pu poser la question à M. Chartrand car l'avion devait atterrir à Montréal. Qu'arrive-t-il dans un cas comme celui-là? J'imagine que les gens qui nous écoutent doivent aussi se poser la question. Qu'est-ce que cela provoque lorsqu'une telle nouvelle est diffusée et que le Canada n'est pas exposé par une action de groupes anarchistes locaux, mais par un geste posé à l'extérieur du pays qui pourrait causer des dommages considérables au pays?

M. Chartrand : Depuis des années, avant l'attentat à New York, l'Amérique au complet ne pensait jamais être la cible d'attentat. Jamais on n'a cru que cela pouvait traverser l'océan et qu'on serait la cible d'une attaque. À partir de ce moment, les groupes se sont unifiés et organisés. On a tenté de dépenser davantage des sommes d'argent considérables aux deux aéroports notamment pour contrôler les accès et les entrées. Malgré tout, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait encore des ouvertures aux frontières; des groupes s'organisent à l'intérieur de nos terres. Cet exemple est très explicite.

Une faille qu'on ne contrôlait peut-être pas était l'envoi de courrier par l'entreprise privée, cela a échappé un peu à nos contrôles. Mais à partir de ce moment, il est clair qu'on réagit rapidement à l'intérieur des ententes avec les entreprises qui peuvent en échapper. On s'est rendu compte qu'on avait encore des devoirs à faire, c'est certain.

[English]

Senator Joyal: I invite your colleagues to answer also. I have additional questions as well.

Mr. Sneddon: As it relates to the specific response, obviously that happened quickly and came about unexpectedly. No real intelligence led up to it. An active criminal investigation commenced that included all partners conducting their own investigation, including CSIS, for example, liaising with CBSA and Transport Canada to ensure that Canadians were safe; ensuring that appropriate steps were taken for any future packages; and monitoring the sharing of information to ensure that it was taking place broadly with all the government agencies so that those in power to make the decisions could make the right decisions and be fully informed.

Senator Joyal: Perhaps Mr. Stewart can answer as well.

Mr. Stewart: In that case the federal authorities made sure that the correct news releases were in place so that the public knew what was happening in respect to issues involving Canada.

From the police perspective, we received a communiqué from criminal intelligence investigations almost immediately saying that there was nothing directly involved with Canada at that point in terms of any additional information that we needed to be concerned about.

From the local department perspective, first, we looked internally to see if we had any intelligence on our books that might relate to that case. We did not, but, again, it is everyone's responsibility to look at their own databases and what they know about similar modus operandi and if they have something to share about that case.

Senator Joyal: Mr. Chartrand told us that you can coordinate once the incident has happened, but how do you coordinate before the incident happens? I think Inspector Sneddon alluded to that coordination with CSIS. Each entity watches their realm of information. CSIS has information, the RCMP has information, and the Ontario Provincial Police department may have information.

[Translation]

Sûreté du Québec has information. How do you share information to prevent an incident? Are you each more or less left to your own devices before an incident happens? In that case, you are much more likely to react to an incident rather than prevent it. What kind of coordination is there in terms of sharing information to prevent incidents like the ones you described?

[English]

The Chair: I will add to that gathering evidence, gathering intelligence and prosecuting the bad guys. Everyone understands that. However, when there is opportunity for a lawful interruption

[Traduction]

Le sénateur Joyal : J'invite vos collègues à répondre également. J'ai aussi d'autres questions.

M. Sneddon : En ce qui concerne la réaction à l'incident, tout est survenu rapidement et de façon tout à fait inattendue. Aucun renseignement ne nous avait amenés à suspecter cet attentat. Une enquête criminelle a été mise en branle dans laquelle chaque partenaire a procédé à sa propre enquête; par exemple, le SCRS est entré en liaison avec l'Agence canadienne des services frontaliers et Transports Canada pour s'assurer que les Canadiens étaient en sécurité; des mesures appropriées ont été prises pour tous les colis futurs; enfin, on s'est assuré que la communication de l'information se faisait sur une grande échelle entre tous les organismes gouvernementaux de façon que les décideurs puissent prendre les bonnes décisions en étant parfaitement informés.

Le sénateur Joyal : M. Stewart pourrait peut-être répondre également.

M. Stewart : Les autorités fédérales ont diffusé des communiqués appropriés pour informer la population sur les questions qui mettaient en cause le Canada.

Pour ce qui est de la police, nous avons reçu presque immédiatement un communiqué des responsables des enquêtes criminelles nous affirmant que rien ne mettait le Canada en cause à ce moment-là et que rien n'indiquait que nous devions avoir des préoccupations particulières.

Pour ce qui est du service de police local, nous avons d'abord regardé au niveau interne si nous avions des renseignements dans nos registres qui pouvaient être reliés à l'affaire. Nous n'en avons pas, mais là encore, chacun a la responsabilité de regarder ses propres bases de données, d'examiner s'il possède des renseignements sur des *modus operandi* semblables et de déterminer s'il convient de communiquer des informations particulières.

Le sénateur Joyal : M. Chartrand nous a dit que vous pouvez coordonner vos interventions une fois que l'incident est survenu, mais comment pouvez-vous coordonner vos activités avant que l'incident se produise? Je crois que l'inspecteur Sneddon a fait allusion à cette coordination avec le SCRS. Chaque entité possède ses informations. Le SCRS a de l'information, la GRC en a aussi et le Service de police provinciale de l'Ontario peut en avoir également.

[Français]

La Sûreté du Québec a de l'information. Comment partagez-vous l'information pour prévenir l'incident? Êtes-vous plus ou moins laissé à vous-même avant que l'incident n'arrive? À ce moment, vous êtes beaucoup plus exposés à réagir plutôt qu'à prévenir. Quel est le niveau de coordination de l'information pour prévenir les incidents comme ceux que vous avez décrits?

[Traduction]

Le président : J'ajouterai à cela la collecte d'éléments de preuve et de renseignements et la mise en accusation des individus. Tout le monde comprend cela. Toutefois, lorsqu'il est possible de

of an activity before it takes lives — and, I take it that is Senator Joyal's question — that implies a measure of coordination and cooperation on a preventive basis.

Are you able to share from your perspective how you think that coordination and cooperation is operating; whether it is at an optimum level or whether it can be improved? Feel free to comment on the federal agencies and whether they are sharing the information that you need to protect the public on a real-time basis.

[Translation]

They share with you the information you need to protect the public.

Mr. Chartrand: There are no borders when it comes to the flow of information, be it in Europe, Asia or North America. More and more, people are communicating with one another. In this case, specifically, I think a gap originated at the cargo shipping level, and as far as I know, there were no explosives. It opened up an opportunity for use, but there were no explosives. If there had been, would we have been able to counter that shipment? We are asking ourselves that.

The coordination of intelligence happened both domestically and abroad; Interpol was involved, as were various sources of information on different continents. So in that respect, as soon as you have a threat, the information is communicated and shared. Our lines of communication are very viable and functional.

In this case, specifically, the private transportation of cargo is an area we have not examined. Fortunately, there was no explosion. Of course, each time ill intentions manifest in some unique way, we, too, continue to learn about new approaches, as we did with the New York attacks. In this case, we were not able to anticipate the incident, but that is less and less frequent.

Senator Joyal: As for my second question, how do you share information to prevent potential incidents if you do not have access to information on certain groups or individuals that CISIS, for example, is monitoring, or if the RCMP does not share with you how it can manage information it has obtained through Internet communications and so forth?

How can you be effective under those circumstances?

[English]

As Inspector Sneddon has said, they want to protect their source because they are afraid that if they go to court, they will be compelled to disclose; and with that fear, there is a tendency to keep the information for oneself. In my opinion, unless I am badly informed, I think this point is where we are weak in the exchange of information that you described in your chart as being from one to the other.

stopper de façon légitime une activité avant qu'elle soit mise à exécution — et je crois que c'est l'objet de la question du sénateur Joyal — il faut une certaine coordination et une certaine collaboration pour intervenir.

Pouvez-vous dire, à votre point de vue, comment cette coordination et cette collaboration fonctionnent; si elles sont à un niveau optimal ou s'il y a place pour l'amélioration? Sentez-vous bien libre de formuler des observations sur les organismes fédéraux et sur le fait qu'ils vous fournissent ou non, en temps réel, l'information dont vous avez besoin pour protéger la population.

[Français]

Ils partagent avec vous l'information qu'on doit avoir en main pour protéger le public.

M. Chartrand : En ce qui concerne le renseignement, les frontières sont tombées tant en Europe, qu'en Asie et qu'en Amérique. Les gens se parlent de plus en plus. Dans ce cas spécifique, je crois qu'il y a eu la création d'un « gap » à l'intérieur du transport des marchandises et à ma connaissance, je ne crois pas qu'il y ait eu des explosifs. Il y avait une possibilité d'utilisation, mais pas d'explosifs. S'il y avait eu des explosifs, aurions-nous été en mesure de contrer cet envoi? On se pose la question.

En ce qui a trait à la coordination du renseignement, on est allé tant au pays qu'à l'extérieur, à l'Interpol et vers différentes sources d'information émanant de différents continents. À ce sujet, dès qu'il y a une menace, l'information est communiquée et diffusée. Nos canaux de communication sont très viables et fonctionnels.

Dans ce cas expressément : le transport de marchandises par voie privée, c'est une facette sur laquelle nous ne nous sommes pas penchés. Heureusement, il n'y avait pas de charges explosives. Rien n'empêche toutefois que, comme à New York pour l'attentat, à chaque particularité de mauvaises intentions, nous apprenons nous aussi, à l'intérieur, de nouvelles voies de transition. Dans ce cas-ci, c'en était une que l'on n'a pas été en mesure de prévoir, mais l'exception est de moins en moins régulière.

Le sénateur Joyal : Concernant ma seconde question, comment effectuez-vous le partage de l'information pour prévenir des incidents qui pourraient survenir si vous n'avez pas accès aux filatures que le SCRS peut effectuer, par exemple, de certains groupes ou certaines personnes ou si la Gendarmerie royale du Canada ne vous informe pas de la gestion qu'elle peut effectuer de l'information qu'elle obtient au niveau des échanges par Internet, et cetera?

Comment pouvez-vous intervenir efficacement?

[Traduction]

Comme l'inspecteur Sneddon l'a dit, le SCRS ou la GRC veulent protéger leurs sources de crainte que celles-ci soient contraintes de divulguer des renseignements si elles comparaissent devant le tribunal; c'est pourquoi chacun a tendance à garder l'information pour soi. À moins que je sois mal informé, c'est à mon avis une faille dans le processus d'échange d'information qui, d'après votre tableau, devrait aller dans les deux sens.

[Translation]

Mr. Chartrand: It is also important not to discount the public's participation in terms of groups or individuals who decide to rent an apartment or space that seems unusual. A lot of information that police forces have comes from the public. Obviously, between when an arrest is made and when there is an obligation to identify a complainant or the person providing the information, the important thing for us is still to forestall the potential for violence. Not everyone is charged. But one thing is certain: there are a lot more interventions than what you read about in the paper. So there is no doubt that the public provides information that is highly useful and that often goes unmeasured in terms of the percentage it represents. That is another way that we obtain important intelligence.

[English]

The Chair: I know Senator Tkachuk wants to ask a small supplementary question.

Senator Tkachuk: Senator Joyal asked an interesting question and I am not sure if we have an answer to it yet.

When they were searching that airplane in the United States and there was a suspicion that there were explosives on board, what were the Canadian police forces doing? They did not have any information ahead of time either; it was a big surprise to them. Was any action taken directly by the Canadian Forces that day or night with the packaging coming in from Yemen, the United Arab Emirates or other Middle East countries?

[Translation]

Mr. Pichet: I understand your question. If you look at the sheet we handed out, the biggest one, you will see a box in the top right corner referring to the strategic cooperation intelligence committee. A lot of intelligence goes through them. In this particular case, my intelligence division is responsible for gathering that information, which it receives from our federal and provincial partners. Sûreté du Québec also works with people in the U.S. If a specific intervention had been necessary that day, at the Montréal-Trudeau airport, for example — which was not the case because there was no real threat to Canada — the intelligence would have been covered by our provincial structure.

An intelligence committee brings together the three intelligence divisions of Montreal, the RCMP and Sûreté du Québec. If the information comes from Montreal, we share it with our colleagues. If it comes from our colleagues, they share it with us. And if we need to use that information or intelligence to carry out specific interventions in terms of prevention, the intelligence component communicates with the response component, so we can take tangible action, such as searching more passengers or tightening up security by posting more police officers. But everything is communicated under that structure.

[Français]

M. Chartrand : Il ne faut pas exclure non plus la participation du public à l'intérieur de regroupements ou d'individus, qui décident de louer un appartement ou un local qui semble inhabituel. Beaucoup d'informations émanent du public à l'intérieur des forces policières. Évidemment, entre procéder à l'arrestation et être obligé d'identifier le plaignant ou la personne qui donne l'information, l'important demeure pour nous de désamorcer un potentiel de violence. Ce n'est pas nécessairement tous les individus qui sont accusés. Mais une chose est sûre, c'est que les interventions sont plus nombreuses que ce que l'on peut lire dans les journaux. Il est donc certain que les informations qui proviennent de la population sont d'une grande utilité et d'un pourcentage souvent inestimé. Cela fait aussi partie de l'équipe qui nous achemine l'information du renseignement important.

[Traduction]

Le président : Le sénateur Tkachuk veut poser une courte question complémentaire.

Le sénateur Tkachuk : Le sénateur Joyal a posé une question intéressante à laquelle, je crois, les témoins n'ont pas encore répondu.

Lors de la fouille de l'avion aux États-Unis dans lequel on soupçonnait la présence d'explosifs, qu'a fait la force policière canadienne? Elle était très surprise, car elle n'en savait rien. La force policière a-t-elle pris des mesures directes ce jour-là ou cette nuit-là à l'égard des colis provenant du Yémen, des Émirats arabes unis ou d'autres pays du Moyen-Orient?

[Français]

M. Pichet : Je comprends bien votre question. Dans la feuille qu'on vous a distribuée, la plus grande, il y a une boîte en haut à droite qui s'intitule le Comité de coopération stratégique sur le renseignement. Beaucoup de renseignements y font leur entrée. Dans ce cas particulier, ma division du renseignement s'occupe de recueillir cette information qui lui est communiquée par nos partenaires fédéraux et provinciaux. Nous avons aussi des gens aux États-Unis qui participent à cela au niveau de la Sûreté du Québec. S'il y avait eu une intervention particulière à effectuer, entre autres, à l'aéroport Montréal-Trudeau cette journée-là — ce qui n'a pas été le cas car il n'y avait pas de menace réelle pour le Canada —, le renseignement se retrouvait à l'intérieur de notre structure provinciale.

Un comité de renseignement regroupe les trois divisions de renseignement de Montréal, de la GRC et de la Sûreté du Québec. Si l'information vient de Montréal, nous allons la transmettre à nos collègues. Si elle provient de nos collègues, ils vont nous la transmettre. Et avec cette information, si nous devons effectuer des interventions précises pour faire de la prévention à l'égard d'informations ou de renseignements que nous avons obtenus, la « partie renseignement » va parler à la « partie réponse » et nous serons en mesure de procéder à des interventions concrètes; comme, peut-être, fouiller plus de voyageurs ou renforcer la sécurité en augmentant le nombre de policiers, et cetera. Mais toute la communication se fait à l'intérieur de cette structure.

We also work with the RCMP in terms of a program to report suspicious incidents, and we notify partners through an information-sharing mechanism. If a transport company, such as the Société de transport de Montréal, notices something suspicious anywhere on its premises, it communicates that information, which will make its way to the appropriate police authority, so not just the Montreal police force, but also the RCMP and Sûreté du Québec. That is how the committee, which meets regularly, shares information.

That brings me back to suspicious UPS or FedEx packages. As soon as that kind of incident happens, the media pick it up and give it widespread coverage. That, in turn, makes our partners insecure and they want information. The intelligence division gives me information, which I can then use to reassure my partners if nothing materializes.

But if action is necessary, we will all intervene together. If prevention measures are needed, we will take them. But information flows much better than it did before because it is no longer isolated in the hands of a particular organization and can be found in the same place. So information sharing happens more easily.

Senator Joyal: Is there a connection between organized crime and individuals or groups who, in your opinion, pose a threat to Canadians in terms of possible terrorist initiatives?

Mr. Chartrand: We see more and more criminal activities such as fraud and data retrieval via the Internet being used to obtain funding for terrorist activities, and that is extremely detrimental. That is clear.

[English]

The Chair: Can I ask our colleagues from Vancouver and Toronto whether they care to respond to the question about the link between terrorist organizations and traditional organized crime? I know there have been concerns on the contraband tobacco side, for example, about investing from some of these terrorist organizations. Is there any light you care to shed for us on that question from Senator Joyal?

Mr. Stewart: Is there a link? I think there definitely can be, because organized crime is in the business to make money. That is what organized crime is all about, whether it is the drug trade, fraud, counterfeit products or whatever. There is a lot of money to be made. In every investigation into organized crime, it is prudent to make that probe to see where the money is going, whether it is financing terrorism overseas or around the country.

Without going into specific situations, we have seen this happen before, to varying degrees. All I suggest is that when you target organized crime, the investigators would be prudent to continue to monitor where those funds go. Organized crime is a huge source of money that any organization would not overlook in terms of a viable way to fund an operation, including a terrorist cell.

Nous travaillons également avec la GRC au niveau du programme de signalement d'incidents suspects et on va chercher les partenaires à travers un mécanisme d'échange d'informations. Si une compagnie de transport, comme la Société de transport de Montréal, voit quelque chose de suspect à l'intérieur de ses installations, elle va donner l'information et cette information aboutira à la police de juridiction; donc le Service de police de la Ville de Montréal, mais aussi à la GRC et à la Sûreté du Québec en même temps. Cela fait en sorte que ce comité, qui se réunit de façon régulière, va procéder à l'échange d'informations.

Je reviens également aux colis suspects de UPS et FedEx; aussitôt qu'un tel incident se produit, les médias le prennent et le diffuse énormément. Cela crée donc de l'insécurité chez nos partenaires et fait en sorte que nos partenaires veulent de l'information. La division du renseignement me donne donc de l'information et je peux ainsi sécuriser mes partenaires s'il ne se passe rien.

D'un autre côté, s'il y a quelque chose à faire, on le fera tous ensemble. S'il y a des mesures de prévention à adopter, nous le ferons, mais le renseignement circule beaucoup mieux qu'avant car il n'est plus dans des silos et il se retrouve au même endroit. L'échange est donc plus facile.

Le sénateur Joyal : Y a-t-il un lien entre le crime organisé et les groupes ou les individus qui, à votre avis, présentent des risques pour la sécurité des Canadiens en termes de mesures d'initiatives terroristes qui pourraient être entreprises?

M. Chartrand : Nous observons de plus en plus des activités criminelles comme les fraudes et les extractions de données par Internet, qui sont très néfastes et utilisées pour chercher du financement terroriste. Ça, c'est clair.

[Traduction]

Le président : Pourrais-je demander à nos collègues de Vancouver et de Toronto s'ils veulent répondre à la question portant sur le lien entre les groupes terroristes et le crime organisé traditionnel? Par exemple, je sais que, dans le cas du tabac de contrebande, les investissements de certains groupes terroristes sont une source de préoccupations. Pourriez-vous éclairer notre lanterne en réponse à cette question du sénateur Joyal?

M. Stewart : Existe-t-il un lien? Je crois que c'est tout à fait possible, parce que le crime organisé sert à faire de l'argent. C'est sa raison d'être, peu importe s'il s'agit de trafic de drogue, de fraude, de contrefaçons ou d'autres activités. Il y a beaucoup d'argent à faire. Dans le cadre de toute enquête sur le crime organisé, il est plus prudent d'explorer cette piste pour découvrir où va l'argent et déterminer s'il sert à financer le terrorisme à l'étranger ou au pays.

Sans entrer dans les détails, nous avons déjà observé ce phénomène à divers degrés. Je dis simplement que les enquêteurs du crime organisé devraient être prudents et continuer à surveiller la destination de l'argent. Le crime organisé est une source de revenus incroyable qu'aucun groupe, y compris une cellule terroriste, ne peut négliger s'il cherche un financement durable pour ses activités.

Mr. Sneddon: I agree. The Toronto experience has been in relation particularly to the LTTE; the amount of fraudulent activity committed by supporters of that particular terrorist group, and then the funnelling of those funds back to Sri Lanka. Of course, that is where we run into difficulty, because we have no way of establishing what the end product is, where the money goes and what the money is used for. Ultimately, that is what a court must determine, and that is where the difficulty arises in the evidence collection process.

The amount of money funnelled through that community is enormous. We are all well aware of previous investigations where large amounts of money have been funnelled to support the terrorist group. It would be naive to think that there are not elements of organized crime from within that community who are doing that, almost like a split ideology, where so much of the money goes to support the terrorist group and the rest goes to line their pockets.

The Chair: You made a recommendation about possible statutory activity that we might undertake around not having any association with terrorist groups. We now have legislation, as colleagues know, with regard to motorcycle gangs. Not only can they not be a member of any of those designated gangs, but they cannot be their accountant or rent space to them. Those associations are all potential criminal violations.

Are you suggesting essentially that we would be wise to consider, relative to the named terrorist groups on the official list, a similar criminal interdiction about any association demonstrating on behalf of those groups or wearing clothes that identify them, as the British have done?

In your view, are you saying that your preventive job would be easier if we had a specific criminal interdiction for that kind of activity?

Mr. Sneddon: That is exactly what I am saying.

The Chair: Thank you.

Senator Furey: Thank you, gentlemen, for coming today.

Inspector Stewart, you talked about cooperation. If we put aside the issue of evidence gathering, or information gathering and the information becoming evidence, is there willingness among organizations like CSIS, the Royal Canadian Mounted Police, provincial police forces and municipal police forces to share information?

Mr. Stewart: I will say yes there is. What stands in the way, though, is there is often not a proper structure in place to make the information sharing happen. There can be policy issues from each agency that make it difficult to share information.

A structure needs to be put in place to facilitate the sharing of information. In my experience as a police officer over the years, I can remember in the 1980s and 1990s where I might have said "no" to that question. However, today there is a huge willingness to share information, but we struggle with how to share it and make it efficient and effective.

M. Sneddon : Je suis d'accord. À Toronto, nous sommes surtout aux prises avec les Tigres de libération de l'Eelam tamoul; les membres de ce groupe terroriste s'adonnent à une quantité effroyable d'activités frauduleuses, puis ils acheminent l'argent au Sri Lanka. Bien entendu, c'est là que la situation se corse, car nous ne pouvons pas savoir en quoi consiste le produit final, où va l'argent et à quoi il sert. C'est ce que devra déterminer le tribunal au bout du compte, mais il est difficile d'accumuler des preuves à cet égard.

Des sommes d'argent astronomiques sont ainsi acheminées par l'intermédiaire de cette communauté. Nous connaissons tous bien les enquêtes passées qui ont révélé l'envoi de sommes faramineuses au groupe terroriste. Il serait naïf de croire qu'aucun membre du crime organisé appartenant à cette communauté ne s'adonne à ces activités; l'idéologie de ces membres est presque divisée, puisqu'une certaine somme sert à appuyer le groupe terroriste alors qu'ils se remplissent les poches avec le reste.

Le président : Vous avez recommandé que nous rédigeons un projet de loi visant à interdire toute association avec un groupe terroriste. Comme vous le savez, une loi sur les bandes de motards est actuellement en vigueur. Il est interdit non seulement de faire partie des groupes désignés, mais aussi de s'occuper de leur comptabilité ou de leur louer un local. Les associations de ce genre pourraient toutes devenir des infractions criminelles.

Au fond, croyez-vous que nous devrions envisager de mettre en place ce genre de répression criminelle, à l'instar des Britanniques, pour toute preuve d'association avec un groupe terroriste dont le nom apparaît sur la liste officielle, que ce soit une action au nom du groupe ou des vêtements à son effigie?

D'après vous, une répression criminelle expressément pour ce genre d'activité faciliterait-elle votre travail de prévention?

M. Sneddon : C'est exactement ce que je crois.

Le président : Merci.

Le sénateur Furey : Messieurs, merci d'être venus aujourd'hui.

Inspecteur Stewart, vous avez parlé de coopération. Sans tenir compte de la collecte de preuves ou de renseignements qui serviront de preuves, les organismes comme le SCRS, la GRC, les forces policières provinciales et municipales sont-ils disposés à communiquer leurs renseignements?

M. Stewart : Je dirais que oui. Par contre, il arrive souvent qu'aucune structure adéquate ne soit en place pour la communication des renseignements, et c'est ce qui pose problème. Les politiques de chaque organisme peuvent entraver la communication des renseignements.

Il faut mettre en place une structure qui simplifie la communication des renseignements. Je suis agent de police depuis des années, et je me rappelle que j'aurais peut-être répondu « non » à cette question dans les années 1980 ou 1990. Toutefois, je constate aujourd'hui qu'on veut vraiment échanger des renseignements, mais qu'on a du mal à y arriver efficacement.

The Chair: With respect to Vancouver and the remarkable job all the police forces, supported by the Armed Forces and others, performed on that security operation for the Olympics, was there a horizontal body where the senior officers for the various groups in theatre, in situ, shared data on a real-time, situation-room basis so you all felt you had the data necessary, day by day, to react as constructively as you did?

Mr. Stewart: Yes, it was called the Joint Intelligence Group. We had the Joint Intelligence Group operations centre that was staffed with all those agencies — the RCMP, CSIS, military, local agencies — in an operational centre that was running 24/7. Anything that happened, or any request for information, was immediate and the response was immediate, and it was shared amongst everyone in that centre. It worked well because, again, that structure was in place to make that sharing happen.

The Chair: Are you saying, in answer to Senator Furey's question, that operational coherence and intelligence sharing does not now exist, in the absence of a special event of some sort, for which people are preparing?

Mr. Stewart: I do not say it does not exist, but it certainly can be improved upon. We know, for example, in Vancouver, as was mentioned earlier, we have the liaison position with our intelligence unit to work with the RCMP INSET. We are invited to a weekly briefing in that sense.

To share intelligence, however, a critical piece is trust between the agencies. I do not believe we can build that trust unless we are working side by side on a regular basis. When the event occurs, if we do not have the trust, we are behind the eight ball. We need it ahead of time, we need the structure in place, and we need to build that trust and be working side by side on a variety of issues. When intelligence comes in or needs to be shared efficiently, effectively and immediately, that structure and trust is in place and we can move forward. I think there is willingness in the police community in this country to share information. It is a matter of building the right types of units and centres, if you will, or operational centres, whatever it takes. It will take more study to ensure we find the best way to do it, but we need to build the structure of sharing information.

Senator Jaffer: You have spoken about structures. You said the Olympics worked because — if I understood you correctly — there was a structure in place. Are you talking about a structure like the one used in the Olympics, where you work together on a regular basis? Also, do you look at this structure as being a structure set by the federal government?

Mr. Stewart: Leadership from the federal government, especially in terms of national security, is paramount and must happen. The federal government must show that type of leadership and make it happen.

Le président : Dans le cadre des opérations de sécurité des Jeux olympiques à Vancouver, les forces policières ont accompli un travail remarquable, avec l'appui des forces armées et d'autres organismes. Pour réagir d'une manière aussi constructive que vous l'avez fait, y avait-il en place un organisme horizontal regroupant les divers groupes, dont les dirigeants, sur place, échangeaient des données en temps réel dans la salle de gestion de crise, ce qui permettait à tout le monde d'avoir accès quotidiennement aux données nécessaires?

M. Stewart : Oui; l'organisme s'appelait le Groupe mixte des renseignements. Le centre des opérations regroupait des employés de tous ces organismes — la GRC, le SCRS, des militaires et des services locaux — et fonctionnait sept jours par semaine, 24 heures par jour. On savait ce qui se passait en temps réel, on répondait sur-le-champ à toute demande de renseignement, et on communiquait ensuite l'information à tout le centre. Cela a bien fonctionné étant donné que la structure nécessaire était en place.

Le président : En réponse à la question du sénateur Furey, diriez-vous qu'il n'y a ni harmonisation des interventions ni échange de renseignements, à l'heure actuelle, en l'absence d'un événement particulier auquel on se préparerait?

M. Stewart : Je ne dis pas qu'il n'existe rien de tel, mais on peut certainement faire mieux. Comme quelqu'un l'a dit plus tôt, nous savons par exemple qu'à Vancouver, l'unité du renseignement comporte un poste de liaison qui travaille avec l'Équipe intégrée de la sécurité nationale de la GRC. Nous sommes conviés à une séance d'information hebdomadaire à ce sujet.

Par contre, la confiance entre les organismes est essentielle à l'échange des renseignements. Je crois que seul un travail régulier de collaboration permettra de bâtir cette confiance. Lors d'un événement, la situation est impossible si la confiance n'est pas établie. Il faut se prendre à l'avance pour mettre en place la structure nécessaire afin de construire cette confiance et de travailler main dans la main à divers dossiers. Ainsi, lorsqu'il faudra communiquer des renseignements efficacement sur-le-champ, la structure et la confiance seront déjà en place et les choses pourront avancer. Je crois que les policiers du pays veulent échanger des renseignements. Il ne reste qu'à mettre en place les équipes et les centres qui conviennent, ou des centres des opérations, s'il le faut. Nous devons étudier davantage la question pour nous assurer de trouver la meilleure façon de faire, mais il faut créer une structure pour assurer l'échange des renseignements.

Le sénateur Jaffer : Vous avez parlé de structures. Vous avez dit que le travail accompli pendant les Jeux olympiques a fonctionné — si j'ai bien compris — parce que la structure était en place. Faites-vous référence à une structure semblable à celle utilisée durant les Jeux olympiques, qui permet de travailler en collaboration de façon régulière? De plus, est-ce le gouvernement fédéral qui devrait la mettre en place?

M. Stewart : Il faut absolument que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership à cet égard, surtout en matière de sécurité nationale. Il doit s'assurer de jouer un rôle à cet égard.

In the United States, the Department of Homeland Security is providing that structure by developing 72 fusion centres throughout the country. The idea of those centres is to bring local, state, national and tribal police forces and agencies together into one area to share information. With each person they have the database of that person's agency, which is critically important. That structure is now in place to share.

Again, at the end of the day, it depends on how well the groups get along, but that is where that trust needs to be built. That is what I am talking about, the structure in place where we have the people with their databases in place in a common environment to build an intelligence-sharing environment.

Senator Furey: I am interested in your views, gentlemen, on the Internet. The vast majority of witnesses who came before us, when asked about the Internet, expressed concern about it being used as a communications tool, a tool for disseminating information, a tool for proselytizing new recruits.

When asked about it being used as a tool for wreaking havoc, for disrupting governments, institutions, like hospitals and banking institutions, et cetera, they did not see the Internet as a way that terrorists can create a lot of havoc in society. Do you think they are missing the boat here or do you think there should be more concern about the use of the Internet as a terrorist instrument?

Mr. Sneddon: I think cybercrime in particular is something we have to be concerned about and pay strong attention to. Not to speak on their behalf, but the leader in that regard is probably CSIS. That is the first point of contact to look for elements of that cybercrime happening, either in Canada or abroad, and taking steps to interrupt it.

It is a concern, because the point you raise of someone being able to access the networks of a government, banking institution or a large corporation could have a devastating effect on the country.

Mr. Stewart: In addition to those types of institutions, major critical infrastructure is controlled electronically. Our dam system, hydroelectricity and all that, if someone hacks into those systems it will cause disruption to the security of the country by shutting down the power grid and things like that. That can be done through hackers and destroying the critical infrastructure controls. There is a concern with that too.

Senator Furey: Commander Pichet, looking at your chart — and I am glad to hear you have had simulation exercises — how does it work? The protocol in terms of who is in charge, do all the agencies fall into line in terms of who calls the shots, and does the protocol work well?

Aux États-Unis, le département de la Sécurité intérieure a établi ce genre de structure grâce aux 72 centres de fusion créés partout au pays. Ces centres ont pour objectif de réunir en un seul endroit les forces policières et les organismes des villes, des États, du pays et des tribus pour assurer l'échange des renseignements. La base de données de l'organisme de chaque personne qui travaille dans un centre est accessible, ce qui est d'une importance capitale. Aux États-Unis, il existe donc maintenant une structure qui permet l'échange de l'information.

Je vous rappelle que tout dépend finalement de la bonne entente des groupes; c'est ici que la confiance entre en ligne de compte. Il faut mettre en place ce genre de structure, qui rassemble dans un lieu commun des gens et leurs bases de données, pour créer un environnement propice à l'échange des renseignements.

Le sénateur Furey : Messieurs, j'aimerais connaître votre avis à propos d'Internet. Lorsqu'on a posé la question aux témoins, la grande majorité d'entre eux se sont dits inquiets de ce qu'il puisse servir d'outil de communications servant à disséminer de l'information et à faire du prosélytisme auprès des nouvelles recrues.

Lorsque nous leur avons demandé si des terroristes pouvaient provoquer des ravages, perturber des gouvernements et des institutions comme les hôpitaux ou les banques grâce au web, ils nous ont répondu ne pas croire que les terroristes pourraient causer bien des dégâts au moyen d'Internet. Croyez-vous qu'ils ont tort et qu'il faut s'inquiéter davantage du fait que le web puisse servir d'outil aux groupes terroristes?

M. Sneddon : Je crois que nous devons nous préoccuper de la cybercriminalité en particulier et y accorder beaucoup d'importance. Loin de moi l'idée de parler au nom du SCRS, mais il est sans doute le chef de file dans le domaine. C'est probablement dans cette direction qu'il faut se tourner en premier lieu pour déceler ce genre de crimes, tant au Canada qu'à l'étranger, et pour prendre des mesures afin d'enrayer le problème.

C'est inquiétant, car si quelqu'un pouvait accéder aux réseaux d'un gouvernement, d'une banque ou d'une grande entreprise, comme vous l'avez suggéré, ce pourrait être dévastateur pour le pays.

M. Stewart : Ces institutions ne sont pas les seules qui sont touchées; nos principales infrastructures indispensables sont elles aussi contrôlées électroniquement. Par exemple, si une personne réussit à s'introduire dans les systèmes informatiques de nos barrages hydroélectriques, elle pourrait entre autres couper le réseau électrique et perturber la sécurité du pays. Si des pirates informatiques y arrivent, nous perdrons le contrôle des infrastructures indispensables. C'est inquiétant aussi.

Le sénateur Furey : Commandant Pichet, après avoir examiné votre tableau — je suis heureux d'entendre que vous avez effectué des simulations —, je me demande comment cela fonctionne. D'après le protocole, qui est responsable? Les organismes se conforment-ils aux décisions prises? Le protocole fonctionne-t-il bien?

[Translation]

Mr. Pichet: In fact, the Montreal police force is responsible for the committee. It meets twice a month to share information on what is happening. Everyone is kept informed of what is happening, and tendencies are studied. There is a member of our organization who looks at what is happening around the world and analyzes the various practices.

We meet twice a month, and if you are talking about a chemical intervention, health experts, firefighters and a police officer are in attendance, and they are responsible for adapting a chemical intervention protocol.

In terms of each member's specific expertise, keep in mind that the goal is to develop protocols that target interoperability. Just like the health experts and police, firefighters are very involved, and they serve as experts, as explosives technicians, and as forensic technicians.

At the beginning of each year, the committee outlines a work plan for the entire year. Once again, the committee meets twice a month under statutory requirements. Two years ago, we did a capacity study. At the federal level, the CBRN Research and Technology Initiative imported a DHS model.

We used the model to carry out a capacity study on our level of readiness. We were able to assess the situation and establish a work plan for the years ahead. And we carry out our activities in accordance with that plan.

Developments in terms of terrorist activities happen very quickly, and that is why the committee must continue its work and remain active.

[English]

Senator Furey: However, in a crisis situation, a committee cannot be making decisions. Someone has to take charge. What is your protocol? Who is the boss, who calls the shots, who deploys the various agencies in terms of an assessment of what is going wrong?

[Translation]

Mr. Pichet: We have an operating procedure at the Montreal police force. If something happens, be it an envelope containing suspicious powder or a larger scale terrorist incident, I am the commander on the scene. I am deployed to the scene, in the capacity of joint commander, and the committee advises me. However, I agree with you in that the committee cannot make the decisions. When an incident or a crisis occurs, you need someone in charge. I am the scene commander, of course, supported by our command centre. There is a higher authority calling the shots at the headquarters level, but I am in charge of operations on the scene.

Senator Joyal: When the incident happened involving the package from Yemen, did you call on someone in your team to determine whether there were other countries on the same track as

[Français]

M. Pichet : En fait, le Service de police de Montréal est responsable de ce comité. Les membres se rencontrent deux fois par mois pour échanger de l'information sur la situation. On tient les gens au courant de ce qui se passe et on examine les tendances. Il y a un membre de notre organisation qui regarde ce qui se passe dans le monde et qui analyse les différentes façons de faire.

Lorsqu'on se rencontre deux fois par mois et qu'il est question d'intervention chimique, des experts du domaine de la santé, des pompiers et un policier sont présents et responsables de l'adaptation d'un protocole d'intervention chimique.

En regard des expertises spécifiques de chacun des membres, n'oublions pas que le but est de développer des protocoles d'interopérabilité. Les pompiers, autant que les intervenants de la santé et les policiers, sont très impliqués et agissent en tant qu'experts, techniciens en explosifs et techniciens en identité judiciaire.

Au début de chaque année, on élabore un plan de travail pour toute une année. Encore une fois, on se rencontre de façon statutaire deux fois par mois. Il y a deux ans, on a fait une étude de capacité. Au niveau fédéral, l'IRTC, l'Initiative de recherche en technologie, CBRN a importé un modèle provenant du DHS.

Nous avons utilisé ce modèle pour faire une étude de capacité quant à l'état de préparation. Cela nous a permis d'établir un diagnostic de la situation, qui nous a menés à l'élaboration du plan de travail pour les années à venir. Et c'est en fonction de ce plan que nous menons à bien nos travaux.

Le phénomène des incidents terroristes évolue très rapidement et c'est pourquoi le comité doit maintenir ses activités et demeurer actif.

[Traduction]

Le sénateur Furey : Toutefois, en situation de crise, un comité ne peut pas prendre les décisions. Il faut que quelqu'un soit responsable. Quel est le protocole à cet égard? Qui est le patron, qui prend les décisions et déploie les organismes pour déterminer ce qui fonctionne mal?

[Français]

M. Pichet : On a des modes de fonctionnement au Service de police de la Ville de Montréal. S'il y a un incident qui se produit, que ce soit une enveloppe avec de la poudre suspecte ou un incident terroriste à plus grande échelle, je vais être le commandant de scène. Je vais me déployer sur la scène, dans un poste de commandement unifié et le comité va me conseiller. Cependant, je suis d'accord avec vous, je ne pense pas que le comité puisse prendre des décisions. Quand il y a un incident, une crise, cela prend un chef. Je vais être le commandant de scène, bien sûr, appuyé par notre centre de commandement. Sur le plan corporatif, il y a un plus haut niveau au quartier général qui dicte les enlignements, mais sur la scène, je vais être responsable des opérations.

Le sénateur Joyal : Quand l'incident du paquet en provenance du Yémen est survenu, avez-vous convoqué quelqu'un chez vous pour vérifier s'il n'y avait pas d'autres pays qui sont sur les mêmes

Yemen? In other words, countries where terrorist activities are on the rise? Should we not be trying to figure out whether there are planes from other countries that could also be carrying similar packages, packages that could do considerable harm, in terms of either passengers or crew members, or even when the plane lands? In other words, have you rung the bell to bring everyone together in an effort to figure out where we stand in terms of similar risks from other countries?

Mr. Pichet: Again, it all comes back to this: I rely heavily on what my intelligence people tell me. When I say intelligence people, I mean people on the inside, on the Montreal team, and those in our provincial structure. As far as the response goes, I am quick to communicate with the person in charge at the airport because the incident involved aircraft carrying cargo. I am in contact with the people at the airport. Our commander in charge at the airport is in contact with airport security, as well as carriers. In this instance, there was no reason to step up our efforts or proceed differently. The intelligence did not suggest that we should consider Montreal a potential target for other packages. If that had been the case, communication with the airport would have been established quickly. If it had been necessary, in Montreal, we would have kept planes on the tarmac and inspected packages one by one; we would have done that because we were already in contact with those in charge. What do I do? I call the person in my force who is responsible at the airport, who in turn is in contact with the airport employees involved in that kind of situation.

The Chair: If I recall correctly, the Canadian Forces escorted an aircraft from the region through Canadian airspace until it entered U.S. airspace, at which point the American air force was waiting to help with the aircraft. I would imagine that you were aware of that incident, and that it was handled as you described.

Mr. Pichet: We were aware, but it is important to bear in mind the speed at which information travels nowadays. As soon as the information is received — or sometimes shortly afterward — it is available on the Internet or on television. It is extremely fast.

[English]

Senator Marshall: I will start with a question for Inspector Stewart because he mentioned community involvement in his opening remarks but I am interested in hearing the views of all witnesses. You were talking about how you cannot fight terrorism on your own. You do have to depend on the community, and you spoke about outreach programs and approaching different groups. You also mentioned that certain suppliers have been identified that are considered high risk and how they are asked to report suspicious activities. Can you speak about your experience with regard to the uptake by the community and whether there is a general receptiveness or reluctance to working with the police? How successful has the interaction with the community been?

paramètres que le Yémen? C'est-à-dire des pays où le terrorisme peut être une activité en pente? Et est-ce qu'on ne devrait pas vérifier s'il n'y a pas d'autres avions qui arrivent du pays Y et qui pourraient aussi transporter des paquets comme celui-là, qui pourraient causer des dommages énormes, soit aux passagers et à l'équipage ou encore lorsque l'avion atterrit? En d'autres mots, avez-vous sonné la cloche pour dire que c'est le temps de réunir tout le monde et de vérifier où on en est par rapport aux risques correspondants ailleurs?

M. Pichet : En fait, je reviens encore à cela, je vais me fier beaucoup à ce que mes gens de renseignement vont me donner. Lorsque je parle des gens de renseignement, ce sont des gens à l'interne, au niveau de l'équipe à Montréal, et des gens de notre structure provinciale. Pour ce qui est de la réponse, je suis rapidement en lien avec la personne responsable à l'aéroport parce qu'on parlait ici d'avions transportant du cargo. Je suis en lien avec les gens de l'aéroport. Notre commandant responsable à l'aéroport est en lien avec l'agence de sûreté aéroportuaire et les transporteurs. Cette fois-là, il n'y avait pas matière à renforcement ou à faire les choses différemment. Le renseignement ne nous amenait pas à voir Montréal comme une cible pouvant recevoir d'autres paquets. Si cela avait été le cas, rapidement les liens étaient faits avec l'aéroport. S'il avait fallu, à Montréal, laisser les avions sur le tarmac et passer les paquets un à un, on l'aurait fait parce qu'on était déjà en lien avec les responsables. Qu'est-ce que je fais? J'appelle la personne responsable de mon service à l'aéroport, qui elle est en lien avec les employés de l'aéroport impliqués dans ce genre de situation.

Le président : Si je me souviens bien, les Forces canadiennes ont escorté un avion de la région, dans l'espace aérien canadien, jusque dans l'espace américain, où les forces aériennes américaines étaient là pour venir en aide à cet avion. J'imagine que vous étiez au courant de cet incident et qu'on l'a préparé comme vous l'avez indiqué?

M. Pichet : On était au courant, mais aujourd'hui, il faut tenir compte de la vitesse avec laquelle arrive l'information. Aussitôt que l'information entre — ou parfois un peu après —, elle est disponible sur Internet ou à la télévision. C'est extrêmement rapide.

[Traduction]

Le sénateur Marshall : Ma première question s'adresse à l'inspecteur Stewart, étant donné qu'il a parlé de la participation des communautés dans son discours d'ouverture; j'aimerais toutefois connaître l'avis de tous les témoins à cet égard. Vous dites que vous ne pouvez lutter seuls contre le terrorisme. Vous devez compter sur la communauté, et vous avez mentionné disposer de programmes de sensibilisation du public et vous être adressés à différents groupes. Vous avez aussi dit que des fournisseurs considérés comme risqués ont été identifiés et qu'ils doivent signaler toute activité suspecte. Selon votre expérience, pourriez-vous nous parler de l'accueil de la communauté, c'est-à-dire si elle est généralement encline à collaborer avec les policiers, ou bien si elle est réticente à le faire? Réussissez-vous à interagir avec la communauté?

Mr. Stewart: Our experience in Vancouver and probably in all major cities across Canada generally speaking is very good, very healthy. It is by exception that we have these issues that we are talking about today. The communities understand that the police are there to protect them. They understand there needs to be a positive working relationship. As I mentioned earlier, the programs we have in place are healthy, like Block Watch, which is a program where we train a block captain on how to take care of their neighbourhood. They enlist people in that block to help them report on suspicious things, and we inform them of activity that could come to their neighbourhood. They see a great benefit to that. It has been healthy.

In terms of visible minorities, our department hires visible minorities as well. I think 20 per cent of our department is classified as visible minorities; 25 per cent of our department is female. We look like the community itself, and so interacting with the community is what we do. It is facilitated by looking like the community.

They understand that, in terms of public safety issues, we will inform them if there is a public safety issue. We recently had gang shootings in Vancouver that we were concerned about, gang activity on a certain weekend, so we made a public statement about it. It was risky to make that statement; it might raise the level of fear in some people, but it was something we needed to do. The community responded well to it.

Senator Marshall: Is there much reluctance to becoming involved? Do they not want to become involved or sense a risk if they do?

Mr. Stewart: Generally speaking, people will always be a little reluctant to give evidence in court, which is why Crime Stoppers is such a valuable program. We receive lots of information through Crime Stoppers; it is anonymous.

For much of our information, they will not necessarily be required to give evidence in court. In making contacts with the community, I am not talking about developing sources, a clandestine picture. I am talking about knowing the shop owners and the people who work in the community, the people who come to our community for entertainment purposes, people who tell us about things that are happening with the people around them. They might know someone. We take that information and look into it and see if there is anything to it.

The risk of helping is not always there in terms of witnessing maybe a violent crime where they may have to give evidence and perhaps the suspects in the crime are organized crime figures. Yes, there can be a risk I suppose, but it is not always like that, and generally speaking, the public is receptive to the outreach programs that we have.

The Chair: I want to come back to Crime Stoppers. Do we have the equivalent of Crime Stoppers across our large cities operating in languages other than English and French for the communities where we have an interest in ensuring that as much information as possible that might come from those communities to assist us in our preventive activities is easily accessible? Can people in those communities make the same anonymous calls to assist us as other

M. Stewart : À Vancouver, et probablement dans toutes les principales villes du Canada, l'interaction avec les communautés est généralement très positive et saine. Les questions dont nous parlons aujourd'hui font exception. Les communautés comprennent que la police est là pour les protéger. Elles saisissent que les policiers doivent établir une relation positive dans le cadre de leur travail. Comme je l'ai déjà dit, les programmes en place sont bénéfiques, comme la surveillance de quartier, un programme dans le cadre duquel nous formons un responsable de quartier pour qu'il s'en occupe. Ce dernier recrute des gens dans son quartier, qui l'aideront à signaler les activités suspectes; nous l'avisons aussi de ce qui pourrait se passer dans son quartier. Ce programme bénéfique est très favorable pour les quartiers.

Au sein de notre service, nous embauchons aussi des membres des minorités visibles. Je crois que 20 p. 100 de notre personnel appartiennent à une minorité visible, et 25 p. 100 sont des femmes. Notre composition ressemble à celle de la collectivité; ainsi, nous réussissons mieux à interagir avec elle.

La collectivité comprend que nous la tiendrons au courant des problèmes touchant la sécurité publique. Les fusillades impliquant des gangs nous ont récemment causé du souci à Vancouver, de même que les activités des gangs, certains week-ends, et nous avons fait une déclaration publique à cet égard. C'était risqué, car nous aurions pu exacerber la crainte chez certains, mais il fallait que nous le fassions. La collectivité a bien réagi.

Le sénateur Marshall : Les gens hésitent-ils beaucoup à intervenir? Refusent-ils de le faire, ou ont-ils l'impression de courir un risque s'ils le font?

M. Stewart : De façon générale, les gens seront toujours un peu réticents à témoigner devant un tribunal; c'est pourquoi le programme Échec au crime est si utile. Ce programme anonyme nous permet d'obtenir bien des renseignements.

Pour la plupart des renseignements, les gens ne seront pas nécessairement obligés à témoigner devant un tribunal. Il s'agit d'entrer en contact avec la collectivité, et non pas de trouver des sources clandestines d'information. Nous devons connaître les propriétaires des magasins de même que les gens qui travaillent dans la collectivité et qui viennent s'y divertir pour qu'ils nous disent ce qui se passe autour d'eux. Ils connaissent peut-être quelqu'un. Nous recueillons l'information, l'examinons, puis déterminons si elle est pertinente.

Apporter son aide ne comporte pas toujours un risque. Il ne s'agit pas toujours du témoin d'un crime violent qui doit se présenter devant le tribunal alors que les suspects sont membres du crime organisé. Dans ce cas, j'imagine qu'il peut y avoir un risque, mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. En général, le public se montre réceptif à nos programmes de sensibilisation.

Le président : J'aimerais revenir à Échec au crime. Dans les grandes villes, existe-t-il un programme équivalent dans d'autres langues que l'anglais ou le français, si l'on veut s'assurer de recueillir facilement le plus d'information possible auprès de certaines communautés pour nous aider dans nos activités de prévention? Les gens de ces communautés peuvent-ils aussi passer un appel anonyme dans leur langue, comme les autres peuvent le

folks can in English and French about more normative criminal activity, as opposed to terrorist kinds of activity? Are you comfortable in your cities that Crime Stoppers or its equivalent exists in that kind of diversity so that if someone, let us say in the Tamil community, a lawful member of the Tamil community, heard about precisely the kind of concern that Inspector Sneddon shared with us, that person would have a place to call in confidence to give information to assist police in their work?

[Translation]

In Montreal, in the large North African community.

[English]

Are you comfortable that those capacities are now there for citizens who want to help?

Mr. Fitzgerald: In Toronto, during some of the Tamil demonstrations, the large ones, in cooperation with our partners in INSET, we produced business cards instructing the Tamil community that the Crime Stoppers program was an option if they had information they wished to share with police. When someone phones Toronto Crime Stoppers, and I am sure it is similar in the other large jurisdictions, a translation service is available immediately over the telephone. It very much has been considered and is active.

[Translation]

Mr. Chartrand: In Montreal as well, the communities provide police with an opportunity to sit down and have a dialogue. In some communities, we often see people with problems adapting from one generation to the next. Encouraging people to get involved, either through crime stoppers telephone programs or neighbourhood watch programs, helps both sides gain insight into their respective realities. You will recall the incident in north Montreal, which taught us to adjust our approach and to understand the realities in certain communities.

Without necessarily getting into racial profiling, this helps police understand certain racial differences, to get out of their vehicles and to meet with people on the street. We are getting back to basics. Unfortunately, it takes these kinds of events for things to change. We learn from different situations.

Just like my counterparts in large municipalities, I would imagine, it is increasingly necessary for police to have close ties with the community, to try their best to form ties at the street level, if you will, without prejudice on either side.

It is also important to teach communities about our role, which is more than just arresting people, but protecting them as well. I think big cities, at least, work very hard to do that.

faire en anglais ou en français, pour dénoncer une activité criminelle normale, par opposition à une activité terroriste? Croyez-vous que, dans nos villes, le programme Échec au crime ou un programme équivalent permet de répondre à cette diversité? Disons qu'un membre de la communauté tamoule qui respecte les lois entend justement parler de ce dont l'inspecteur Sneddon a fait mention : pourrait-il appeler quelque part en toute confiance pour donner l'information à la police et l'aider dans son travail?

[Français]

À Montréal, de la grande communauté africaine du Nord de l'Afrique.

[Traduction]

Croyez-vous que les citoyens qui veulent apporter leur aide peuvent le faire?

M. Fitzgerald : Lors des plus importantes manifestations tamoules à Toronto, nous avons distribué des cartes professionnelles, en collaboration avec nos partenaires de l'équipe intégrée de la sécurité nationale, pour dire à cette communauté que le programme Échec au crime existe pour ceux qui désirent communiquer des renseignements à la police. À Toronto, et probablement aussi dans les autres grandes villes, une personne qui téléphone à Échec au crime peut immédiatement avoir accès à un service de traduction. On s'est donc penché sur la question, c'est ce qui existe.

[Français]

M. Chartrand : À Montréal également, les communautés permettent aux policiers de s'asseoir et de dialoguer avec elles. Souvent, on se rend compte que, dans certaines communautés, les gens ont des problèmes d'adaptation entre les générations. Inviter les gens à participer, soit par des lignes téléphoniques Info-Crime ou par des surveillances de quartier, permet de comprendre, de part et d'autre, les différentes réalités. On se rappelle l'événement de Montréal-Nord qui nous a permis justement d'amender nos démarches et de comprendre certaines réalités.

Sans toucher nécessairement au profilage racial, cela permet aux policiers de comprendre certaines différences entre les races, de sortir du véhicule automobile et de rencontrer les gens sur le trottoir. On revient à la base. Malheureusement, ces événements malheureux doivent arriver pour faire évoluer les choses. On apprend de certaines situations.

Autant que mes confrères dans les grandes municipalités, j'imagine, les policiers sont appelés de plus en plus à se rapprocher de la communauté, si on veut, à descendre au niveau de la rue et, tant bien que mal, tenter de laisser tomber des préjugés d'un côté comme de l'autre.

Il faut également permettre aux communautés de comprendre notre rôle, qui ne se limite pas à faire des arrestations, mais aussi à protéger les gens. Je pense qu'il y a beaucoup d'efforts consentis à l'intérieur des grandes villes, du moins.

[English]

Senator Marshall: Earlier you talked about protocol like keeping all the police forces, the army and the ambulance in the same loop, so there must be in each jurisdiction a protocol set up to receive public input, public complaints or reports from the public. Do I understand that correctly?

[Translation]

Mr. Chartrand: Absolutely. In Quebec, the police ethics committee gives the public an opportunity to denounce police attitudes, but before things reach that level, there are watch committees that meet regularly to establish positive relationships. Very often, minor issues can be settled during those discussions, without necessarily having to fill out a form or file a complaint. I think we have been successful over the years in terms of fostering encouragement and closer ties.

[English]

Senator Marshall: Is the same true in Vancouver, Inspector Stewart? There is a formal protocol for community involvement, a standard structure and involvement is not ad hoc?

Mr. Stewart: Formal in the sense — I am not sure I understand the question. There are a number of outreach programs. For example, outreach starts at school age with the school liaison officers in all the major schools and elementary schools. They interact. Our schools are diverse because we have a diverse city. From an early age, they interact with the police and understand the police role in the community. There is a lot of reporting and a lot of back and forth information-sharing with the children in the schools. As they move through the schools and grow up in the community, they have this relationship, and that is the goal of the outreach.

I think I saw a statistic the other day that said with our youth services program and because of the other programs we have, such as a social worker in a car who attends to domestic violent calls, and through the teachers we have partnerships with in the city of Vancouver, we reach 25 per cent of the population of the city with a message. We teach them how to approach the police and how to talk to the police. It is all part of the outreach.

I do not know if your question related to the 911 service as well.

Senator Marshall: Yes, it related mostly to the 911 service and how that kicks in; if there is a standard protocol, system or process.

Mr. Stewart: Vancouver is unique because we have something called E-Comm, which is basically a 911 service. It services the city of Vancouver but also all other outlying jurisdictions. If you know the layout in Vancouver, it is not like a metropolitan police force. There are a number of other police forces and many contract RCMP forces, so the calls come into a central dispatch.

[Traduction]

Le sénateur Marshall : Vous avez parlé plus tôt d'un protocole qui, par exemple, vise à tenir au courant toutes les forces policières, l'armée et les ambulances. Dans chaque ville, il doit y avoir un protocole qui prend en compte l'apport, les plaintes ou les signalements du public. Ai-je bien compris?

[Français]

M. Chartrand : Absolument. Au Québec, la Commission de la déontologie policière permet aux gens de dénoncer les attitudes policières, mais, avant d'en arriver là, il y a les comités de vigie où des rencontres régulières établissent de bons rapports. Très souvent, des problèmes mineurs sont réglés à l'intérieur de ces échanges, sans nécessairement avoir à remplir un formulaire et à dénoncer. Je pense que c'est l'encouragement et le rapprochement que nous avons encouragés depuis des années.

[Traduction]

Le sénateur Marshall : Inspecteur Stewart, en va-t-il de même à Vancouver? Existe-t-il un protocole officiel ayant trait à la collectivité, c'est-à-dire une structure établie selon laquelle les interventions ne sont pas ponctuelles?

M. Stewart : Je ne suis pas certain de comprendre la question ni le sens du mot « officiel ». Il existe un certain nombre de programmes de sensibilisation du public. Par exemple, un agent de liaison commence à sensibiliser les enfants dès l'âge scolaire dans toutes les principales écoles et dans les écoles élémentaires. Ils interagissent. Les écoles sont empreintes de diversité, tout comme la ville. Les jeunes commencent à interagir tôt avec la police, et ils comprennent son rôle au sein de la collectivité. La police recueille beaucoup d'information grâce aux discussions avec les enfants dans les écoles, qui relatent certaines situations. Lorsque les enfants passent d'une école à l'autre et grandissent au sein de la collectivité, ils gardent ce lien avec la police; c'est d'ailleurs l'objectif du programme de sensibilisation.

L'autre jour, j'ai vu une statistique selon laquelle 25 p. 100 de la population de la ville est à notre portée grâce au programme de services à la jeunesse et à d'autres programmes, notamment les travailleurs sociaux en voiture qui donnent suite aux appels dénonçant de la violence au foyer, et les enseignants de Vancouver avec qui nous sommes associés. Nous apprenons aux gens à aborder la police et à lui parler. Cela aussi fait partie de la sensibilisation.

J'ignore si votre question portait également sur le service d'urgence 911.

Le sénateur Marshall : Oui, je faisais principalement référence au rôle du 911; je voulais savoir s'il existe un protocole, un système ou un processus uniforme.

M. Stewart : À Vancouver, la situation est particulière puisque nous avons E-Comm, qui est finalement un service d'urgence 911. E-Comm est au service de la ville de Vancouver, mais aussi des régions avoisinantes. Vous savez peut-être que Vancouver ne dispose pas d'un service de police métropolitain. Tous les appels sont acheminés à un centre de répartition étant donné la présence d'autres forces policières et de la GRC.

Senator Marshall: Then they are handled. Is Toronto the same, Inspector Sneddon?

Mr. Sneddon: Yes, it is. The calls come into the communications bureau and are disseminated from there, not only to the police services jurisdiction but to any other policing agency that needs to know what the information is.

Senator Jaffer: It is interesting that you spoke about the public as the police and the police as the public. Inspector Stewart, I am biased; I come from your area and was involved in the Vancouver Police Department many years ago with building a multicultural police force.

I want to know what exists in Toronto. Does your police force reflect the community that exists presently in Toronto, especially in leadership roles? I have the same question for Montreal.

Mr. Sneddon: Absolutely; if you look at the structure of the Toronto Police Service and how that structure has changed, particularly over the past 10 years, you will notice there is a significant change and opportunity for people, whether they are female or minority, to be placed in positions of authority. That has been the position for some time.

If you look at the past three years in Toronto, in particular with hiring practices, 50 per cent of the classes have been either minority-based or female. The police service is working hard to achieve that structure.

Mr. Fitzgerald: It carries on right through the staff development processes so people from visible minorities in our communities as well as women are receiving opportunities to develop their policing skills. It has made it easier for us to transition people into higher ranks who are fully prepared to assume those responsibilities.

[Translation]

Mr. Chartrand: I would say the same thing, but I also want to mention the hiring of young police officers of Asian origin in Chinatown, for example. Their role slightly resembles that of a police ambassador in terms of speaking to the public with more ease. The same applies to the Haitian community in north Montreal or the Jamaican community in the Côte-des-Neiges district. It helps foster a better relationship.

Senator Jaffer: Is that also the case with the North African community?

Mr. Chartrand: Yes, them too.

[English]

Senator Jaffer: One of my preoccupations is the radicalization of homegrown terrorists, especially young people who are born here. One wonders what happens to them that they become radicalized.

Do you have national coordination between the police forces where information is shared on what is happening in different parts of the country? We know that, for example, in Toronto they may have a large Tamil community, whereas in Vancouver we do

Le sénateur Marshall : Les appels sont ensuite traités. Inspecteur Sneddon, la situation est-elle la même à Toronto?

M. Sneddon : Oui. Les appels arrivent au service des communications et sont répartis non seulement aux services de police, mais aussi à tout autre organisme de police qui doit en être au courant.

Le sénateur Jaffer : Fait intéressant, vous avez parlé du public en tant que police, et de la police en tant que public. Inspecteur Stewart, je ne suis pas objective, car je viens de votre région et, il y a bien des années, j'ai joué un rôle dans la mise en place de la force policière multiculturelle au sein du Service de police de Vancouver.

J'aimerais savoir comment les choses se passent à Toronto. La force policière reflète-t-elle la composition de la collectivité de Toronto, surtout dans les rôles de direction? J'aimerais aussi connaître la réponse pour Montréal.

M. Sneddon : Tout à fait; la structure du Service de police de Toronto a évolué, surtout au cours des 10 dernières années. Ce changement important donne l'occasion aux gens, y compris aux femmes et aux membres de minorités visibles, d'occuper une position d'autorité. C'est ce qui se passe depuis quelque temps.

À l'examen des pratiques d'embauche à Toronto au cours des trois dernières années, on remarque que 50 p. 100 des gens sont membres de minorités visibles ou sont des femmes. Le service de police travaille fort pour obtenir cette structure.

M. Fitzgerald : Cela se poursuit dans le cadre du perfectionnement professionnel, car les membres des minorités visibles de notre collectivité et les femmes ont l'occasion d'étendre leurs compétences policières. Ainsi, nous pouvons plus facilement faire avancer ceux qui sont tout à fait prêts à assumer plus de responsabilités.

[Français]

M. Chartrand : J'ajouterais la même chose, mais j'aimerais mentionner également l'aspect de l'embauche de jeunes policiers asiatiques, par exemple, dans le Chinatown, où celui-ci devient un peu un policier ambassadeur pour parler à la population plus aisément. Même chose au niveau des Haïtiens à Montréal-Nord ou des Jamaïcains dans Côte-des-Neiges, cela permet d'avoir une meilleure liaison.

Le sénateur Jaffer : C'est aussi le cas avec la communauté maghrébine?

M. Chartrand : Oui, également.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : La radicalisation des terroristes locaux, surtout des jeunes nés ici, fait partie de mes préoccupations. Je me demande ce qui leur arrive pour qu'ils se radicalisent.

Existe-t-il une coordination nationale des différentes forces policières visant à assurer l'échange de renseignements portant sur ce qui se passe dans les différentes régions du pays? Par exemple, nous savons que Toronto accueille une grande communauté

not have as large a community. I am talking about the Muslim issue. Do you have coordination? Is there cultural sensitivity — perhaps not cultural sensitivity but knowing the language of radicalization? Are you reaching those young people and finding a way to deradicalize them?

Mr. Sneddon: The whole radicalization process is something we are still learning about. I do not think there is any argument, whether you talk to the New York City Police Department that has published articles on radicalization — they have done a lot of work in that regard — or whoever on what their experience has been.

If you talk to policing agencies across the country and across the world, everyone is striving to get a handle on radicalization. No one seems to be able to do that. The ability to interrupt the process, and know or recognize the signs when someone is headed down a path where they are becoming more dissociated from their friends and perhaps starting to dress a different way, become more religious, that type of thing, are those possible indicators of radicalization? Possibly, but it can be due to other interests. It is something we are more aware of, but it is something we have much work to do to catch up on. There is a long way to go there.

The difficulty is exacerbated when we look at the communications over the Internet among groups like al Qaeda, which are focused on the individual and encouraging individuals to commit terrorist acts. They recognize that difficulty too, and they are astute enough to target those individuals and those people with a view to say, this is what you should do, and not only that, but this is how you should do it.

Senator Jaffer: I asked many questions and I want others to answer, but especially with the Toronto 18, have there been any programs to deradicalize them? I know in the U.K., they have programs with the police where they are deradicalizing youth that have been radicalized. Do we have programs like those in our country?

Mr. Sneddon: The issue is being studied. There is an ongoing study devoted to that issue on how these people became the way they are. That study is being completed by a professor from the University of Waterloo. It is ongoing now. Do we have all these things in place now? No, we do not.

Mr. Stewart: I do not believe we do. That is an area we obviously need to look at.

I was studying the British situation, and one of the issues about Islamic radicalization was not so much that the local communities were helping to radicalize the youth. It was that they were not helping with the counter narrative. They felt more dialogue was needed in the community about the opposite of that single narrative I spoke about earlier, namely, that the world is not at war with Islam; there are other issues. Part of the de-radicalization or the counter radicalization process would have that type of dialogue in those communities, or a counter narrative to what was said over the Internet or in coffee shops where particular individuals hang out and discuss those things.

tamoule, alors que celle-ci n'est pas si importante à Vancouver. Je fais référence aux musulmans. Existe-t-il une certaine coordination, une sensibilisation aux réalités culturelles — ou plutôt une connaissance du langage de la radicalisation? Pouvez-vous atteindre ces jeunes, et savez-vous comment les déradicaliser?

M. Sneddon : Nous sommes encore en apprentissage de l'ensemble du processus de radicalisation. Je crois que tout le monde serait d'accord avec moi, même le Service de police de la ville de New York, qui a publié des articles à ce propos — ce service a accompli beaucoup de travail à cet égard.

Tous les organismes de police au pays et dans le monde s'efforcent de comprendre la radicalisation. Personne ne semble y arriver. Si nous voulons mettre un terme à ce processus, nous devons connaître les signes indiquant qu'une personne s'engage dans cette voie et savoir les identifier; si une personne délaisse ses amis, commence peut-être à s'habiller différemment, pratique davantage sa religion et ainsi de suite, s'agit-il d'indices possibles de radicalisation? Peut-être, mais ces changements peuvent signifier une modification des intérêts. Nous avons davantage conscience de la situation, mais nous devons travailler encore plus pour combler notre retard. Il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Les choses se corsent davantage avec les communications par Internet, dont se servent des groupes comme Al-Qaïda pour cibler des personnes et les encourager à commettre des actes terroristes. Ces groupes sont conscients de cette difficulté et sont assez astucieux pour cibler ces gens en leur disant ce qu'ils doivent faire et même comment ils doivent le faire.

Le sénateur Jaffer : J'ai posé bien des questions, et j'aimerais que les autres y répondent aussi. Toutefois, dans le cas des 18 de Toronto, des programmes ont-ils été mis en place pour déradicaliser les membres de la cellule terroriste? Au Royaume-Uni, je sais que la police a recours à des programmes visant à déradicaliser les jeunes radicaux. Existe-t-il des programmes semblables au Canada?

M. Sneddon : Cette question est actuellement à l'étude. Un professeur de l'Université de Waterloo cherche en ce moment à découvrir comment ces gens peuvent en arriver là. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'un programme semblable.

M. Stewart : Je ne crois pas que nous ayons un programme semblable. De toute évidence, nous devons examiner la question.

J'ai étudié la radicalisation islamique en Grande-Bretagne; là-bas, le problème n'est pas vraiment que les communautés locales contribuent à radicaliser les jeunes. C'est plutôt leur refus de participer au contre-discours qui pose problème. Les forces policières sur place croient qu'il faut davantage exposer à ces communautés l'envers du discours universel dont j'ai parlé plus tôt, et qu'il faut leur dire que le monde n'a pas déclaré la guerre à l'islam; il existe d'autres problèmes sur terre. La déradicalisation ou la lutte contre la radicalisation passe par ce genre de dialogue avec les communautés, ou par un contre-discours en réponse aux propos échangés sur le web ou dans les cafés où certains se rassemblent pour discuter de la question.

Senator Jaffer: What is the situation in Montreal?

[Translation]

Mr. Chartrand: The anarchist movement is a rejection of all power structures. As far as police organizations go, it is difficult to open up communication or build a relationship. There is some apprehension there. The issue is not so much willingness on the part of police, but more so on the part of students and fringe groups. There are a slew of social and economic realities that govern police agencies. Despite the desire to help, and to understand and penetrate this world, we always encounter some form of resistance. First of all, you need to locate these people, which can be difficult given that they are on the fringes of society and belong to a number of splinter groups that we do not have access to. The first gateway is through student groups.

We try to give as many talks as possible on the subject. We patrol and try to have a presence in big institutions. The unfortunate events at both Dawson College and the École Polytechnique de Montréal were perpetrated by students who were feeling some level of frustration. So we try to penetrate and integrate into these institutions, both in and out of uniform. It is not a matter of simply gathering intelligence, but also having a presence. We sometimes organize soccer games or sports activities with students to encourage them to approach us and to show them that police officers are accessible and human.

Anarchists in Quebec are concentrated exclusively in Montreal. So the movement is not limited to just immigrants. In some immigrant groups, it is hard to change the way police are perceived. Despite our best efforts, cultural barriers lead to a negative perception of the police as a result of the corruption in some countries.

It can also be difficult to hire members of certain ethnic groups. We encourage the hiring of people from these ethnic communities. Some cultures, however, make that impossible to achieve. We put a lot of energy into that. We spend more and more time out in the field. It is still hard for certain communities to be receptive to us.

[English]

Senator Jaffer: Is there coordination across the country on radicalization? Inspector Stewart talked about coordination on different issues. Is there a group set up to share information across the country on how the youth are radicalized?

Mr. Stewart: I am not aware of a particular group, but we share information in publications, reports and hypotheses in reports that are generated by Public Safety Canada and by the police. We share information, but there is no particular group that I am aware of that coordinates that sharing.

Le sénateur Jaffer : Qu'en est-il de Montréal?

[Français]

M. Chartrand : Le mouvement anarchiste est une réaction contre toute structure de pouvoir. Lorsqu'on arrive à identifier des organisations policières, il n'est pas évident d'établir un pont ou un lien. On sent une certaine appréhension. Ce n'est pas que la bonne volonté des organisations policières soit absente; le problème se situe davantage au niveau du désir des étudiants ou des groupes marginaux. Sur le plan social et économique, toute une réalité gravite autour de l'organisation policière. Malgré les intentions de vouloir prêter main-forte, comprendre et essayer de cheminer, on rencontre toujours une certaine forme de résistance. Il faut tout d'abord localiser ces gens. Cette tâche est difficile étant donné qu'il s'agit de personnes marginales au sein de plusieurs groupuscules auxquels nous n'avons pas accès. La première porte d'entrée est celle des mouvements étudiants.

Nous tentons de donner le plus de conférences possibles à ce sujet. Nous patrouillons et tentons d'investir les grandes institutions. Lors des malheureux incidents du Collège Dawson et de Polytechnique, il s'agissait d'étudiants démontrant une certaine frustration. Nous tentons donc d'infiltrer et aussi de s'intégrer, en uniforme, dans ces institutions. Il ne s'agit pas seulement d'aller chercher des renseignements, mais d'assurer une présence. Nous organisons parfois des matchs de soccer ou des activités sportives avec les étudiants dans le but d'inviter les gens à nous approcher et réaliser que les policiers sont également accessibles et humains.

Au Québec, lorsque nous parlons d'anarchistes, nous parlons de Québécois ou de personnes purement montréalaises. Ce mouvement ne touche donc pas uniquement les immigrants. Toutefois, dans certains groupes d'immigrants la perception policière est difficile à défaire. Malgré nos efforts, des barrières culturelles font en sorte que les policiers sont mal perçus à cause de la corruption dans certains pays.

Il est aussi difficile d'approcher certains groupes ethniques lorsqu'il s'agit d'embauche. Nous favorisons l'embauche dans ces communautés ethniques. Cependant, certaines cultures font en sorte que nous ne pouvons pas envisager cette avenue. Nous déployons beaucoup d'énergie en ce sens. De plus en plus, nous sommes sur le terrain. Malgré tout, nous nous heurtons à un problème de réceptivité chez certaines communautés.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Au pays, les efforts sont-ils coordonnés pour lutter contre la radicalisation? L'inspecteur Stewart a parlé de coordination à plusieurs égards. Existe-t-il un groupe visant à échanger des renseignements partout au pays sur la façon dont ces jeunes sont radicalisés?

M. Stewart : Je ne connais aucun groupe en particulier, mais Sécurité publique Canada et la police échangent des renseignements grâce à la publication de documents et de rapports qui présentent leurs hypothèses sur la question. Nous communiquons donc l'information, mais je ne connais aucun groupe qui coordonne le tout.

Senator Smith: On the subject of radicalization, Senator Jaffer referred to the Toronto 18 and the fact that a number of them were born and raised in this country. One good thing about it is that the majority of them pleaded guilty and did not deny it. We had a witness about three weeks ago from a group within the Muslim community that has a program, and we should provide you with a transcript of that evidence.

To what extent are your forces making a conscious effort to recruit people from these communities where some of the young people are vulnerable? You have officers that, over the long run, have some rapport, and, where there is a language benefit, that as well. Are you making an effort to recruit from those communities where there is a kind of chemistry such that they might listen to someone from their own community, whereas they are not so open-minded about outsiders like us. To what extent is there a conscious effort to develop people within your forces who have an advantage when it comes to trying to de-radicalize?

[Translation]

Mr. Chartrand: Members of the Montreal police force are increasingly representative of the city's population. Approximately one in two Montrealers belongs to an ethnic group. Thanks to the force's representativeness, we have the human resources to send members out to visit schools and to give talks to spark the interest of fellow members of their ethnic communities. Nevertheless, the audience still has to be open and receptive to that message. We deploy many efforts on that front.

[English]

Mr. Fitzgerald: Toronto is robust in trying to recruit from all our diverse communities. A considerable amount of effort and resources come through our committee work, which Inspector Sneddon touched upon, both at the chief's level with the consultative committees available to the chief, and at the grassroots in each of our divisions. As well, there are community policing liaison committees where people from all ethnicities, cultures and religions from around the world are invited to be part of those committees. These committees assist the division, and that is where the rapport is built with the frontline officers and where the trust begins. Through those efforts we have opportunities for recruitment and hiring people, not only in civilian and uniform positions but also in auxiliary positions and other volunteer capacities within the service. A considerable amount of effort goes into recruiting from those communities so that we are more reflective of those whom we serve, but recruiting from those communities has an operational benefit as well, which is what you are touching upon, senator.

Senator Plett: Inspector Sneddon, I read your presentation with interest last night, specifically, the comments about open displays of support for terrorist groups. Inspector Stewart in his opening comments said that terrorism is a crime, pure and simple, and I support that view.

Le sénateur Smith : Pour ce qui est de la radicalisation, le sénateur Jaffer a parlé des 18 de Toronto et du fait que plusieurs membres de cette cellule terroriste sont nés et ont grandi au pays. La majorité d'entre eux ont plaidé coupables sans rien nier, ce qui compte parmi les aspects positifs. Il y a environ trois semaines, nous avons entendu le témoignage d'un membre de la communauté musulmane qui dirige un programme; nous devrions vous en remettre le compte rendu.

Dans quelle mesure vos services de police déploient-ils consciemment des efforts pour recruter des membres des communautés dont certains des jeunes sont vulnérables? À long terme, vous auriez des agents de police liés à la communauté et qui parlent aussi sa langue. Essayez-vous de recruter des gens au sein de ces communautés pour créer une certaine chimie entre leurs membres et la police, étant donné qu'ils pourraient écouter quelqu'un qui vient de leur propre communauté, alors qu'ils ne sont pas tellement ouverts aux profanes comme nous? Dans quelle mesure vos services de police déploient-ils consciemment des efforts pour le perfectionnement de ses employés, ce qui constitue un avantage pour essayer de déradicaliser les adeptes?

[Français]

M. Chartrand : Au Service de police de Montréal, le personnel est de plus en plus représentatif de sa population. Environ un citoyen montréalais sur deux est d'origine ethnique. Grâce à cette représentativité importante, nos ressources humaines sont en mesure d'aller visiter les écoles et d'offrir un discours pour susciter l'intérêt des membres de leurs communautés ethniques respectives. Il faut toutefois que chacun fasse preuve d'ouverture d'esprit et de réceptivité. Les efforts sont nombreux à cet égard.

[Traduction]

M. Fitzgerald : Le Service de police de Toronto déploie des efforts énergiques pour essayer de recruter des membres de toutes les communautés de la ville. Bien des efforts et des ressources proviennent du travail de notre comité, dont l'inspecteur Sneddon a parlé, grâce aux comités consultatifs à la disposition du chef et à chacune de nos divisions. De plus, des comités de liaison entre la communauté et les forces policières réunissent des gens de tous les groupes ethniques, culturels et religieux du monde. Ces comités viennent en aide à la division, et c'est là que se tissent les liens et se bâtit la confiance avec les agents de première ligne. Ce travail nous donne l'occasion de recruter et d'embaucher des gens pour pourvoir non seulement des postes civils et d'agents de police, mais aussi des postes de police auxiliaire et d'autres postes bénévoles au sein du service. Nous déployons des efforts considérables pour recruter au sein de ces communautés pour que notre service reflète davantage ceux qu'il sert. Comme vous l'avez dit, sénateur, l'embauche au sein de ces communautés comporte aussi un avantage sur le plan des interventions.

Le sénateur Plett : Inspector Sneddon, j'ai lu votre exposé hier soir avec intérêt, et j'ai particulièrement apprécié les commentaires à propos de l'appui public d'un groupe terroriste. Dans sa déclaration liminaire, l'inspecteur Stewart a dit que le terrorisme est tout simplement un crime, et je partage son opinion.

Promoting hatred is a crime, and people go to jail for promoting hatred. I equate promoting terrorism with promoting hatred. Is there a gap in our law there? Clearly, to be a terrorist is illegal. What many of these people are doing is unconscionable, for example, giving money to terrorist organizations, as you referred to, and there seems to be nothing we can do about it.

I find that strange. If I stand on Parliament's steps and I promote hatred against a minority group, I will go to jail. Why do I not go to jail for promoting hatred against my country?

Mr. Sneddon: You are speaking about a section of the Criminal Code that does not relate to terrorism provisions. I know what you are talking about when you say the wilful promotion of hatred, advocating genocide and all the provisions in the Criminal Code. We actively make use of those provisions.

Where the gap exists is that for someone to facilitate the activities of a terrorist group, for example, raising money on behalf of, or in support of, a terrorist group is one issue. However, for someone to show open display of support for a terrorist group or for someone to be a member of a terrorist group is not an offence.

Senator Plett: To be a member of the group is not an offence, and yet to perform the act is an offence.

Mr. Sneddon: That is exactly right.

The Chair: I think it is fair to say that when we raise this kind of issue, the response we tend to receive from the Department of Justice is that the Criminal Code is complex enough. This issue came up when there was a specific proposal from Senator Grafstein for a specific Criminal Code prohibition on suicide bombing, not because we can do much to the suicide bomber after he or she has committed the deed, but because conspiracy to commit a crime is a crime. Hence, if people are circulating plans for bombs on the Internet, if people are counselling others on how to become a suicide bomber, we give the police more instruments with which to work.

What the Department of Justice has tended to say to both governments of different affiliations — so the civil servants have the same advice — is that any time we add more complexity to the Criminal Code, we make the job of the police and the Crown attorney tougher, not easier. What I heard Mr. Sneddon say is that in this specific case, with respect to showing support for a terrorist organization or being a member of a terrorist organization, that specificity in the Criminal Code would be of assistance to police, as opposed to causing more complexity and other difficulties. Do I understand that correctly?

Mr. Sneddon: That is correct. We have to look at the effect of allowing people to show that support. If we allow people to display support openly for a terrorist group in our major cities and on Parliament Hill, but at the same time we have already said

L'incitation à la haine est un crime passible d'une peine de prison. À mes yeux, la promotion du terrorisme et la promotion de la haine s'équivalent. Y a-t-il une lacune dans la loi? De toute évidence, les terroristes sont des criminels. Ce que beaucoup de ces gens font est inadmissible, notamment verser de l'argent à des organisations terroristes, comme vous en avez parlé, et il n'y a rien, semble-t-il, que nous puissions faire pour y remédier.

Je trouve cela étrange. Si je fais de la propagande haineuse contre un groupe minoritaire sur les marches du Parlement, je vais me retrouver en prison. Alors pourquoi ne m'envoie-t-on pas en prison lorsque j'incite à la haine contre mon pays?

M. Sneddon : Vous parlez d'un article du Code criminel qui ne se rapporte pas aux dispositions sur le terrorisme. Je sais à quoi vous faites référence lorsque vous parlez de la promotion délibérée de la haine, de l'encouragement au génocide et de toutes les dispositions du Code criminel. Nous avons souvent recours à ces dispositions.

Là où il y a un vide juridique, c'est lorsqu'une personne facilite les activités d'un groupe terroriste. Par exemple, si une personne amasse de l'argent au nom ou à l'appui d'un groupe terroriste, elle commet une infraction. Cependant, elle n'est pas en tort si elle ne fait qu'appartenir à une organisation terroriste ou lui manifeste ouvertement son appui.

Le sénateur Plett : Il n'est pas illégal d'appartenir à un groupe terroriste, ce qui l'est, c'est de perpétrer un acte terroriste.

M. Sneddon : Exactement.

Le président : Je pense qu'il est juste de dire que la plupart du temps, lorsque nous soulevons ce genre de question, le ministère de la Justice soutient que le Code criminel est déjà suffisamment complexe. Cette question a fait surface lorsque le sénateur Grafstein a proposé une disposition précise en vertu du Code criminel interdisant les attentats suicides, pas particulièrement dans le but de sévir contre les kamikazes après coup, mais plutôt parce que le complot en vue de commettre un acte terroriste constitue un crime. Par conséquent, si des gens font circuler des plans de bombes sur Internet ou montrent à d'autres comment devenir kamikazes, nous donnons aux policiers plus d'instruments avec lesquels travailler.

Le ministère de la Justice a souvent fait valoir, pendant le règne de deux gouvernements de différentes allégeances, que chaque fois que nous ajoutons à la complexité du Code criminel, nous compliquons la tâche de la police et de la Couronne au lieu de la simplifier. Pour ce qui est de manifester un appui ou d'appartenir à une organisation terroriste, si j'ai bien compris les propos de M. Sneddon, dans ce cas-ci, une précision dans le Code criminel ferait plus de bien que de tort, en ce sens qu'elle faciliterait le travail des policiers. Est-ce exact?

M. Sneddon : Absolument. Il faut analyser l'incidence de permettre aux gens de montrer ce soutien. Si nous autorisons les gens à exprimer leur appui à l'égard d'un groupe terroriste dans nos grandes villes et sur la Colline du Parlement, mais qu'en

it is a terrorist group, a prohibited entity, at this time within Canada, that situation is contradictory in my mind. The group is a prohibited entity but it is okay to support it openly.

The concern I have is that when we have people who openly support a terrorist group, it starts to dilute what the real message should be, which is that there is a reason why Parliament said these entities or terrorist groups were illicit. Anything that takes away from that message diminishes that reality.

[Translation]

The Chair: Now I want to ask the representatives from Montreal. Do you agree? Would it be helpful to introduce a specificity in the Criminal Code stating that being a member of a terrorist organization is a crime and cause for intervention?

Mr. Chartrand: Absolutely. We are moving in the right direction with the provision against organized crime, which has helped us immensely. Obviously, these matters require extremely lengthy and expensive investigations; but the provision is nonetheless effective in thwarting associations with criminal groups. We should use that initiative as a model going forward with respect to terrorism, which has become the focus for the next decade.

[English]

Senator Plett: Thank you for clarifying some of that issue. I want to support that view because, in my opinion, counselling someone to commit murder is a crime and the person can be put in jail for that act. Counselling people to blow themselves up as a suicide bomb is committing a crime. Terrorism is clearly there to commit crimes; therefore, counselling someone to commit terrorism should be the same.

I appreciate your comments and want to, again, commend you for the tremendous work you are doing. I am a substitute on this committee but I appreciate some of the challenges you face. Thank you for the work you are doing.

Senator Joyal: I want to come back to that concept of Inspector Stewart, which is to offer a counter narrative.

[Translation]

I want to illustrate my example for Inspector Chartrand with something I heard on the weekend, related to the events involving Mr. Rizzuto. Reporters were asking people about their reaction to the murder. I was shocked by the number of people who said that it was not serious, that they killed within their organizations so it was okay to let them peg each other off, that when so much rivalry exists between groups, they end up killing each other off.

To tie that back to the cargo parcel bombs, I get the sense that when incidents of this nature occur, the public pays a lot of attention to what the police says. No matter what, it is up to you the police, not the politicians, to intervene.

même temps, nous avons déjà déclaré qu'il s'agit d'un groupe terroriste, d'une entité interdite au Canada, à mon avis, c'est contradictoire. Le groupe est illégal, mais il est acceptable de l'appuyer ouvertement.

Si on permet aux gens de manifester leur appui à une organisation terroriste, je crains qu'on atténue le véritable message : le Parlement a déclaré ces entités illégales pour une raison. Tout ce qui s'en éloigne minimise cette réalité.

[Français]

Le président : Je pose la question aux collègues de Montréal. Êtes-vous du même avis? Est-ce que cela vous aidera si on inclut une proposition spécifiée dans le Code criminel qui dit que l'adhésion même à un groupe de terroristes représente un crime pour lequel on peut agir?

M. Chartrand : Tout à fait. On va dans la bonne direction avec l'article contre le gangstérisme et cela nous a grandement aidés. Évidemment, ce sont des enquêtes extrêmement longues et coûteuses, mais drôlement efficaces pour contrecarrer les associations à des groupes criminels. On devrait s'inspirer de cette initiative pour aller de l'avant en matière de terrorisme, qui est le sujet d'actualité de cette nouvelle décennie.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Merci beaucoup d'avoir tiré les choses au clair. Je suis tout à fait favorable à cette idée parce qu'à mon avis, l'incitation au meurtre est un crime passible d'une peine de prison. L'incitation à commettre un attentat suicide est un acte criminel. La logique du terrorisme consiste clairement à commettre des crimes; par conséquent, l'incitation au terrorisme devrait être considérée au même titre.

J'apprécie vos commentaires et encore une fois, je tiens à vous féliciter pour le travail remarquable que vous faites. Je ne suis qu'un membre substitut du comité, mais je suis conscient des difficultés auxquelles vous êtes confrontés. Merci beaucoup.

Le sénateur Joyal : J'aimerais revenir au concept de l'inspecteur Stewart, qui est de présenter un contre-discours.

[Français]

Je vais illustrer mon exemple à l'inspecteur Chartrand par ce que j'ai entendu en fin de semaine, après les événements liés à M. Rizzuto. J'écoutais les commentaires des citoyens interrogés par les journalistes sur leur réaction face à ce meurtre. J'ai été étonné d'entendre les gens dire très souvent que ce n'était pas grave, qu'ils se tuaient entre eux, alors on les laissait s'éliminer, que lorsque les groupes développent tellement de rivalité, ils finissent par s'éliminer les uns les autres.

Je relie cela à l'incident des colis piégés envoyés par cargo. Il me semble que, lorsque des incidents de ce genre surviennent, l'attention des citoyens est extrêmement portée vers ce que la police dira. Malgré tout, ce sont vous, les policiers, et non pas les politiciens qui ont la responsabilité d'intervenir.

I would have liked the Montreal police to call a press conference to explain to people that what happened was extremely serious. This was not some western shootout where the good guy wins in the end.

The public does not understand just how complex the mafia, organized crime, is nowadays. We heard from witnesses who told us that it was at the point where organized criminals had even managed to infiltrate the judicial system and perhaps even the police. So this is not just some fight where the bad guys get rid of one another.

In the case of the cargo parcel, the public's attention and all media coverage was totally focused on the incident for a few hours. You had a captive, receptive audience, and you should have used that opportunity to send a message: You need to be cautious, you should know that, and so forth. Then people would believe you.

[English]

The timing, the psychological moment, is there. I feel, as a citizen, it is missing. You conduct the right investigation, I am not questioning that. However, the privileged moment where you can pass the message to the citizens — because they are aware, they are watching everything that takes place — is, to me, something important.

This morning was the funeral. I watched the news at 12 after the funeral. It was as if the funeral was for an honest citizen who had been unfortunately killed. I am sorry, but this is not what is happening there. It is a serious element.

The policemen who answered questions said only that we are doing this and we are doing that on the investigation, but this information is peripheral to the message that we should deliver that day. Of course, that is what would happen in any other city in Canada, be it Toronto or Vancouver. It seems to me when there is an incident like this one, we have a privileged moment to call on the interest and attention of citizens to say, this is where they have a role.

As you said and as you answered to other senators, you can try to appear nice to some communities and I totally support that; there is nothing more credible to a community than someone coming from that community. There are challenges there, but you have responsibility for the whole citizenry. The values of a society to be receptive to fighting terrorism and to fighting organized crime is not something that the citizens can say the police are taking care of it and I can go my own way. People in their own milieu have a responsibility. That is what we have been told around this table.

[Translation]

I wonder whether you are not missing golden opportunities here. You have a window for a few hours, or even two or three days, when you can get a message out. But what the public hears is inspectors or investigators measuring the bullet's trajectory, size

J'aurais souhaité que la police de Montréal convoque une conférence de presse pour expliquer aux citoyens que ce qui se produit est extrêmement grave. Il ne s'agit pas ici d'un film de Far West comme au cinéma où les gens se tuent les uns les autres et à la fin, c'est le bon qui gagne.

Les gens ne comprennent pas la complexité de la mafia aujourd'hui, du crime organisé. Des témoins nous ont dit que cela avait atteint un tel point que même le système judiciaire était infiltré et que peut-être la police était infiltrée. Par conséquent, on n'assiste pas uniquement à une lutte des méchants qui s'éliminent entre eux.

Dans le cas du cargo, pendant quelques heures, toute l'attention publique et de tous les médias était concentrée. Le public est captif et réceptif au message que vous devez leur offrir en leur disant : Vous devez être prudents, vous devez savoir que... Et là, les gens vous croiront.

[Traduction]

Psychologiquement, le moment est bien choisi. En tant que citoyen, je considère qu'on passe à côté de quelque chose. Vous menez la bonne enquête; je ne mets pas cela en doute. En revanche, je considère qu'il est important de transmettre le message à la population au moment opportun — alors qu'elle est aux aguets de tout ce qui se passe, et donc plus réceptive.

Ce matin, c'était les funérailles. J'ai regardé le téléjournal du midi qui en a fait la couverture. C'est comme si on assistait aux funérailles d'un honnête citoyen qui a malheureusement été tué. Je suis désolé, mais ce n'est pas le cas. C'est très sérieux.

Les policiers qui ont été interrogés ont uniquement dit qu'ils prenaient telle et telle mesure dans le cadre de l'enquête, mais cette information est bien secondaire par rapport au message qu'on aurait dû entendre. Évidemment, la même situation se produirait ailleurs au Canada, que ce soit à Toronto ou à Vancouver. Il me semble que lorsqu'un tel incident survient, il faut saisir l'occasion et attirer l'attention des citoyens sur le rôle qu'ils doivent jouer.

Comme vous l'avez dit plus tôt, vous pouvez essayer de bien paraître devant certaines communautés et je suis tout à fait d'accord avec cela; il n'y a rien de plus crédible pour une communauté qu'une personne issue de cette communauté. Il y a certes des difficultés, mais vous avez une responsabilité à l'égard de l'ensemble des citoyens. Les citoyens ne croient pas que la police leur reconnaît un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Les gens ont une responsabilité dans leur milieu. C'est ce qu'on nous a dit à cette table.

[Français]

Je me demande si vous ne laissez pas passer des occasions en or. Vous avez des fenêtres de quelques heures, de deux ou trois jours, où vous pouvez communiquer le message. Mais ce qu'on entend, ce sont les inspecteurs ou les investigateurs qui mesurent la distance de

and so forth. That is secondary to what is happening right then in society. I think you should rethink your approach. You should not be afraid of speaking to the media during those times.

[English]

The Chair: I believe the deputy chair will permit me to say that it strikes me that my colleague is adding to the mission beyond protecting the public, which is complex; beyond gathering evidence for lawful prosecution under the Constitution, which is complex; and beyond lawful interruption of events before they happen to protect the public, which is complex. He asks a fascinating question, which is the public education opportunity that people in uniform have in a fashion that the rest of us around this table never have. Politicians are open to a certain kind of public view that police officers, thank goodness, are not subjected to for all the right reasons.

The question may be a tough one to reflect on, but your advice will be of immense value to us. Part of the goal of the committee in taking a look at anti-terrorism activities is that of public education. Therefore, we will benefit from your advice. Even if there are qualifications or sensitivities that prohibit you from being engaged as fully as Senator Joyal suggests, we will be happy to hear about those, as well.

[Translation]

Mr. Chartrand: With respect to the murder of Vito Rizzuto, around 5 p.m. on Wednesday, when the police force was informed that an individual had been shot through the window of his home, the head of the gang squad took part in a media scrum in an effort to reassure the public.

The first role of the police force is to reassure the public. Of course, there are situations beyond our control, but in the flurry of activity that has surrounded Italian-based mob crime for the past year, the police has questioned some high-ranking gang members.

Information gathered in the course of the investigation suggested that certain other members could be targeted. That is why we had met with Mr. Rizzuto. Our role was precisely to reassure the public by explaining the circumstances and the situation to the extent possible, because, as was mentioned earlier, there are indeed some pieces of evidence that we cannot disclose.

What interests the media and forms the public's connection to the event? Obviously, it is the calibre of the gun, the length of the barrel, but also the facts, what happened, the circumstances of the murder. We have often tried to provide an explanation or to describe the facts, but there are times when people simply choose not to listen.

When the commander closes his remarks by saying that the incident occurred just three hours ago and that investigators are only starting to understand what happened, the media turns to

la balle ou la grosseur de la balle, et cetera. C'est secondaire par rapport à ce qui se produit à ce moment-là dans la société. Je crois que vous devriez revoir votre approche. Vous ne devriez pas avoir peur d'aller devant les médias lors de ces occasions.

[Traduction]

Le président : Je pense que le vice-président va me permettre de dire que je suis surpris d'entendre mon collègue demander aux policiers d'en faire davantage, en plus de leur mission déjà complexe de protéger le public, de rassembler des preuves pour tenter des poursuites en vertu de la Constitution et d'empêcher des événements de se produire afin de protéger la population. Il pose une question très intéressante; les gens en uniforme ont cette possibilité de sensibiliser le public que le reste d'entre nous n'avons pas. Les politiciens sont l'objet de certains préjugés de la part de la population et, heureusement, ce n'est pas le cas des policiers, pour toutes sortes de bonnes raisons.

La question peut vous sembler difficile, mais vos conseils nous seront d'une aide extrêmement précieuse. L'un des aspects du mandat du comité, dans le cadre de son étude des activités antiterroristes, c'est la sensibilisation du public. Par conséquent, vos conseils nous aideront énormément. Même si certains impératifs vous empêchent d'aller aussi loin que le veut le sénateur Joyal, nous serions heureux que vous nous en fassiez part.

[Français]

M. Chartrand : Concernant le meurtre de Vito Rizzuto, mercredi dernier aux alentours de 17 heures, lorsque l'information a été acheminée au service de police selon laquelle un individu avait été abattu à travers la vitre de son domicile, le commandant de l'escouade antigang a participé au « scrum » médiatique dans le but de rassurer la population.

Dans un premier temps, le rôle du service de police est de rassurer la population. Bien sûr, il y a des événements qu'on ne peut pas contrôler, mais dans le contexte de l'effervescence du crime organisé italien depuis un an, il y a des membres influents du crime organisé qui ont été interrogés par nos policiers.

Selon certaines informations, l'enquête amenait à penser que certains autres membres pourraient être la cible d'attentats. C'est pourquoi M. Rizzuto avait été rencontré à ce sujet. Notre rôle était justement de rassurer la population en lui exposant les circonstances et l'état de la situation dans les limites de ce qu'on pouvait dire. Parce que, effectivement, comme on le disait tantôt, il y a des éléments de preuve qu'on ne peut pas divulguer.

Qu'est-ce qui intéresse les médias et fait le lien entre la population et l'événement? C'est évidemment le calibre de l'arme, la longueur de l'arme; c'est aussi les faits, ce qui s'est produit, les circonstances du meurtre. On a beau tenter d'apporter des justifications ou d'exposer la réalité, mais il y a des fois où on préfère ne pas l'entendre.

Lorsque le commandant termine son allocution en disant : « Écoutez, ça fait trois heures et on commence à comprendre un peu », les médias se tournent vers des pseudo experts qui vont

so-called experts to speculate on what happened, which shifts people away from the facts and the focus. The voice the public hears is that of the media, and citizens cannot use the same channels of information.

Nevertheless, the media tries to obtain information to understand what happened. We are not trying to minimize the opportunity it presents or to hide so as not to disclose information, but very often the media will steer the conversation where they want it to go. And I do not think that is in the public's best interest.

I will tell you that we strive to communicate basic information and to pinpoint areas of concern, but there is always some information that is uncertain, depending on the circumstances or the event in question.

[English]

The Chair: Do witnesses from Vancouver or Toronto wish to engage on the issue?

Mr. Stewart: The senator has a good point and we often miss an opportunity to do exactly that. Police departments have to be careful in messaging in terms of what that message is when it comes to public safety because, although we have to inform, we do not want to incite fear when fear should not be there. We have to be careful.

In saying that, our department, and likely other departments as well, have a media relations office where we consider exactly that and how we will put the message out in relation to that crime or event. The message is carefully thought out. What we are talking about today can be added into the mix and considered from time to time. I agree it makes good sense to look at the event as a good opportunity to send out that message.

Mr. Fitzgerald: I will echo those comments. In the early stages of any of these serious cases, such as the murder of Mr. Rizzuto, the role of the initial responding police is to preserve the integrity of that case and be careful about not misinforming the public or other police agencies who may be engaged in supporting that effort.

At the same time, if we are to release this type of information, we want to provide some form of messaging to the community about public safety, and reassure them the community is safe and that the incident is an isolated one or that it likely will not impact ordinary folk minding their own business in that neighbourhood.

There is a need for the police to speak openly about the impact of organized crime and terrorism in our communities. Sometimes in trying to preserve the integrity of that case, we sometimes miss those opportunities in the short windows we spoke of. Our public affairs folks will remind investigating officers that they should speak to this need as well while they deliver the nuts and bolts of the investigation that they are prepared to release to the public, not to the detriment of the integrity of the investigation as a whole.

avancer leur théorie, ce qui fait qu'on s'éloigne de l'événement et de la préoccupation. La voix de la population ce sont les médias, et le citoyen ne peut pas utiliser les mêmes canaux d'information.

Toutefois, les médias tentent de chercher l'information pour essayer de comprendre l'événement. Ce n'est pas qu'on minimise l'opportunité, ce n'est pas non plus qu'on évite de sortir pour apporter des éléments d'information, mais très souvent les médias vont essayer d'amener la conversation là où ils la veulent. Et dans un tel cas, je ne suis pas convaincu que la population soit bien servie.

Je vous dirais qu'on s'efforce de diffuser les informations de base et qu'on essaie de cerner les préoccupations, mais il y a toujours des éléments d'information qui sont aléatoires selon les circonstances ou selon l'événement que l'on affronte.

[Traduction]

Le président : Est-ce que les témoins de Vancouver ou de Toronto souhaitent intervenir?

M. Stewart : Le sénateur a fait ressortir un élément intéressant; nous ratons souvent des occasions de prendre la parole. Les services de police doivent être prudents lorsqu'ils communiquent un message lié à la sécurité publique, parce que même si c'est notre devoir d'informer les citoyens, nous ne voulons surtout pas semer la crainte là où il n'y a pas lieu d'en avoir. Nous devons être prudents.

Cela dit, notre service, et probablement d'autres également, dispose d'un service de relations avec les médias où nous déterminons exactement cela et comment nous allons transmettre le message relativement au crime ou à l'événement. Le message est mûrement réfléchi. Ce dont nous parlons aujourd'hui pourrait être pris en considération de temps à autre. Je conviens qu'il est logique de se servir d'un événement pour transmettre ce message.

M. Fitzgerald : Je vais faire écho à ces observations. Dans les dossiers graves, comme le meurtre de M. Rizzuto, dès le début de l'enquête, le rôle du corps policier qui intervient est de préserver l'intégrité du dossier et de faire attention à ne pas mal renseigner le public ou les autres services de police qui peuvent y participer.

En même temps, si nous divulguons ce type d'information, nous voulons transmettre un message aux citoyens concernant la sécurité publique et les rassurer sur le fait que la collectivité est un lieu sûr et que ce qui s'est passé est un incident isolé qui n'aura probablement pas d'incidence sur le citoyen ordinaire qui s'occupe de ses affaires.

La police doit s'adresser à la population et parler ouvertement de l'incidence du crime organisé et du terrorisme sur nos collectivités. Parfois, en essayant de préserver l'intégrité du dossier, nous passons à côté de ces occasions qui ne durent que l'espace de quelques heures ou de quelques jours, comme nous l'avons dit plus tôt. Les responsables des relations publiques vont rappeler aux enquêteurs qu'ils doivent aborder cette question lorsqu'ils révèlent à la population certains éléments de l'enquête, mais pas au détriment de l'intégrité du dossier.

Your point is well taken and there could be many more press conferences or news conferences to raise Canadians' awareness of the dangers of organized crime in our communities.

Mr. Sneddon: I want to add to that. What we do raises an interesting and valid point. I want to bring you up to speed as to where we are in addressing it. Having a whole media strategy, having open dialogue with the media and being more up front with the media is very much on the forefront from the perspective of our own Integrated National Security Enforcement Team, INSET, from an RCMP-led perspective, and for Gilles Michaud, Assistant Commissioner for National Security at the national headquarters in Ottawa.

To give you an example, earlier this year, immediately prior to the G20, 3,300 pounds of ammonium nitrate were obtained fraudulently from a grower supply warehouse. It was of explosive grade, so it is a type of material that can be easily developed into an explosive device.

The thought process around that event was twofold: To send the message out to the public to see if we could locate the product to recover it as quickly as possible, but we also wanted to educate the public at the same time: This product is dangerous product and can be misdirected and directed for other purposes. We were fortunate in that regard.

As far as engaging the public through the media, within 20 minutes of the press conference, we had all the information we needed. Going back to your initial point, there was a strong focus on enhanced media engagement in a manner in which you have described.

Senator Joyal: Thank you. May I have another question?

This is an issue related to each of your presentations, and that is the Air India report. One major recommendation in that report was the appointment of a national security advisor who would have the responsibility to arbitrate between you, the RCMP, CSIS, DND sometimes and other services that might be involved in case there is a "problem of communication" between the various agencies to ensure all the agencies continue to play together.

I do not ask you to tell us the story of problems you might have had. I understand there have been problems in the past, and we have been told about them. However, do you favour the kind of proposal that was in the report, and do you see a real role for an arbitrator such as a national security advisor? Do you think it would be helpful in the performance of your duties?

[Translation]

Inspector Chartrand, despite the solid understanding that seems to exist, according to Inspector Pichet, would it be helpful to have that person support you in your role, given that you still need to rely on the various other agencies to achieve security objectives?

Ce que vous dites est très pertinent, et on pourrait tenir beaucoup plus de conférences de presse afin de sensibiliser les Canadiens aux dangers du crime organisé au sein de nos communautés.

M. Sneddon : J'aimerais poursuivre sur cette lancée. Ce que nous faisons soulève une question intéressante et valable. Permettez-moi de vous dire où nous en sommes actuellement dans notre intervention. L'Équipe intégrée de la sécurité nationale, l'EISN, la GRC et Gilles Michaud, le commissaire adjoint pour la sécurité nationale à l'administration centrale à Ottawa, sont tous favorables à une stratégie médiatique et à un discours ouvert et franc envers les médias.

Pour vous donner un exemple, plus tôt cette année, juste avant le G20, 3 300 livres de nitrate d'ammonium ont été obtenues frauduleusement auprès d'un entrepôt de fournitures agricoles. Il s'agit d'un composé chimique qui peut facilement être utilisé dans la fabrication d'explosifs.

Le processus de réflexion entourant cet événement comportait deux volets : il fallait, d'une part, informer la population de la situation afin de retracer le produit le plus rapidement possible, et d'autre part, faire une mise en garde contre les dangers de ce produit pouvant être utilisé à des fins inappropriées. Nous avons eu de la chance à ce chapitre.

Nous nous sommes adressés au public par l'entremise des médias et, moins de 20 minutes après la conférence de presse, nous avions en main tous les renseignements dont nous avons besoin. Pour revenir à ce que vous avez dit plus tôt, on a beaucoup misé sur les médias.

Le sénateur Joyal : Merci. Puis-je poser une autre question?

J'aimerais parler d'un dossier qui touche chacune de vos présentations, et c'est le rapport d'Air India. L'une des principales recommandations de ce rapport porte sur la nomination d'un conseiller en matière de sécurité nationale qui ferait fonction d'arbitre entre vous, la GRC, le SCRS, le MDN parfois, et d'autres services qui pourraient être concernés dans l'éventualité d'un « problème de communication » entre les divers organismes afin d'assurer une collaboration continue.

Je ne vous demande pas de nous exposer tous les problèmes que vous avez eus. Je suis conscient que vous avez été confrontés à certains problèmes par le passé, parce qu'on nous l'a dit. Cependant, êtes-vous en faveur d'une telle proposition et voyez-vous la nécessité d'avoir un arbitre comme le conseiller en matière de sécurité nationale? À votre avis, cela pourrait-il vous aider dans l'exercice de vos fonctions?

[Français]

Inspecteur Chartrand, malgré la bonne entente qui semble exister, selon l'inspecteur Pichet, est-ce qu'il serait utile de s'assurer que cette personne serve d'appui à votre travail puisque, de toute façon, vous avez besoin de l'intervention des autres agences pour assurer que les objectifs de sécurité sont atteints?

Mr. Chartrand: I would say the important thing is to act as a lever. There is no hiding that every police organization has its own philosophy and attitude.

And as is often the case with integrated teams, the tendency is toward joint management, co-location, where being on the same floor finally brings people together under a shared ideology.

Unfortunately, certain ideologies still clash, and organizations will share information but leave out little bits along the way because they each have their own boss, their own jurisdiction, and that is normal. Something we still need to improve on is knocking down the barriers. I am certain that it can only help to cement our ties and strengthen our information sharing.

[English]

Senator Joyal: May I have feedback from the other inspectors we have had the pleasure of hearing from today?

Mr. Sneddon: I will be happy to respond. It is essential because, within the national security environment primarily but not exclusively, the RCMP collect information and evidence to one database. CSIS, another domestic agency in the same country, collects intelligence in a separate database. Those two databases do not link. The information flow from the police to the intelligence service is robust, and moves back and forth in an open and frank way. For a number of reasons, the information coming back that way cannot be as direct. That situation creates the potential for a piece of information or a piece of evidence that could be the solution to a particular crime or to advance an investigation, whether that be a criminal investigation or an intelligence probe, to sit in either of these databases without anyone knowing it exists. In the absence of knowing it is there, we are stuck.

In terms of your thinking of a national security advisor, I hope that the person has the appropriate number of staff because that person could be busy. I see an opportunity to have a person or an electronic system that monitors both databases to ensure that information is linked and pointed in the right direction.

The Chair: We have seen interesting developments in the United States, where their security czar has had difficulty because of existing interagency battles. The United States has a larger, more robust bureaucracy so those tensions are understandable with 18 or 19 national security agencies competing with each other in some fashion, which we do not have.

You said that you hope a national security advisor will have staff. Would you not need a statutory base for information sharing? What else could force a CSIS investigation to share data with a national security advisor who, as we speak today, is another deputy minister like all other deputy ministers appointed to the Privy Council Office?

We assume good faith and that people cooperate, share, work together and understand the imperatives of doing so, but without statutory requirement there might always be a reason not to work

M. Chartrand : Je dirais que l'important est d'agir à titre de levier. Il ne faut pas se le cacher; les organisations policières ont chacune leur philosophie et leur attitude.

Et souvent, lorsqu'on fait des équipes intégrées, on tend vers la cogestion, la colocation, où, sur le même plancher, les gens vont enfin partager la même idéologie.

On se bute encore, malheureusement, à des idéologies différentes, où on partage le renseignement, mais quelque part, il y a souvent des petites réserves, parce qu'on a chacun nos patrons, nos juridictions, c'est normal. S'il y a un niveau sur lequel on doit encore s'améliorer, c'est de faire baisser les barrières. Je suis convaincu que cela ne pourrait qu'aider pour tenter de cimenter et d'offrir une liaison possible entre nous.

[Traduction]

Le sénateur Joyal : Puis-je avoir les commentaires des autres inspecteurs que nous avons eu le plaisir d'entendre aujourd'hui?

M. Sneddon : Je serais ravi de répondre. C'est essentiel parce que, dans le cadre de l'environnement de la sécurité nationale, la GRC obtient principalement ses renseignements et ses éléments de preuve à partir d'une base de données. Le SCRS, un autre organisme national, utilise une base de données distincte. Ces deux bases de données ne sont pas liées. La police et le service du renseignement échangent beaucoup d'information. Même si l'information circule franchement et ouvertement, pour certaines raisons, elle n'est pas aussi directe. Il pourrait arriver qu'un élément d'information ou de preuve susceptible de résoudre un crime ou de faire avancer une enquête, que ce soit une enquête criminelle ou une mission de reconnaissance, dorme dans l'une ou l'autre de ces bases de données sans qu'on ne le sache. Par conséquent, nous pourrions nous retrouver dans une impasse.

Quant au conseiller en matière de sécurité nationale, j'espère qu'il sera entouré d'une bonne équipe parce qu'il sera fort probablement très occupé. Je vois là une possibilité d'avoir une personne ou un système électronique permettant de surveiller ces deux bases de données afin d'assurer que l'information est liée et dirigée dans la bonne direction.

Le président : Nous avons assisté à des rebondissements intéressants aux États-Unis, après que le responsable de la sécurité eut éprouvé certaines difficultés en raison des batailles entre les divers organismes existants. Contrairement à nous, aux États-Unis, il y a 18 ou 19 organismes chargés de la sécurité nationale qui se font concurrence, d'une certaine manière, et toute cette vaste bureaucratie a occasionné bien des tensions.

Vous avez dit espérer que le conseiller en matière de sécurité nationale aura une équipe de soutien. N'auriez-vous pas besoin d'un fondement législatif pour cet échange de renseignements? Quoi d'autre pourrait obliger le SCRS à partager des données avec un conseiller en matière de sécurité nationale qui, au moment où l'on se parle, est un sous-ministre comme les autres nommé par le Bureau du Conseil privé?

Nous tenons pour acquis que les gens seront de bonne foi, qu'ils collaboreront et qu'ils mettront en commun leur information en comprenant la nécessité de le faire, mais

together, either because we do not want to see the intelligence operation fouled up by an evidence-gathering operation or vice versa, or because we do not want to get in the way of gathering evidence by sharing information in the wrong way, which might place an investigation in a difficult spot.

Do you agree that we need a statutory basis to force that sharing? Would that basis be resented at some level? For example, our friends in the Ontario Provincial Police operate under the same Criminal Code but in another jurisdiction. Another example is our friends from the Sûreté du Québec that have another jurisdiction.

I probe a little because you folks at the table here today have the operational experience at the highest level to help us understand what will make the most constructive difference to assist with the task.

Mr. Sneddon: The desire exists to share that information or to have the capacity to share it. Everyone is working as best they can, given the tools they have. Going back to your point of whether there should be legislation stating what these agencies must do, that legislation would be required absolutely. Candidly, I see legislation as a good way of keeping everyone honest and as a clear way of ensuring that nothing is missed. I am certain our greatest concern is missing something because no one wants to see anything missed because one miss is potentially disastrous.

Mr. Stewart: From our perspective, I most definitely agree with that point. I do not know how the NSA position would be mandated, but if it could be done in a statutory way, that would be great. If the position were created to develop the structure and framework that would hold everyone accountable, it would work well. It is not so much the fact that the willingness is not there, but rather that there is no system in place to ensure that it is done.

The Chair: There is no formal obligation.

[Translation]

Do our colleagues from Quebec have anything to add?

Mr. Chartrand: What I can tell you is that right now, in the country, we have SARC, an automated criminal intelligence system.

[English]

It was supposed to be a national system. I am not sure that all organizations follow that direction.

[Translation]

I think that if everyone contributes, the system is there and it works; it is just a matter of being willing to use it. There are still some major investigations that have been completed and that have yet to be inputted into SARC, the provincial SARC of Quebec, Sûreté du Québec-Montréal. There is already a system in place that the RCMP can use to access our data; the same goes for Sûreté du Québec.

souvent, ce qui ne doit pas obligatoirement être fait ne sera pas fait, que ce soit parce que nous ne voulons pas que l'activité de renseignements nuise à l'obtention des éléments de preuve ou vice versa, ou parce que nous ne voulons pas entraver la collecte de preuves en échangeant indûment des renseignements, ce qui pourrait placer une enquête dans une situation délicate.

Êtes-vous d'avis que nous devrions rendre cet échange de renseignements obligatoire? Est-ce que cette exigence légale serait vue d'un mauvais œil? Par exemple, nos homologues de la Police provinciale de l'Ontario sont assujettis au même Code criminel, mais relèvent d'une autre compétence. C'est la même chose pour nos homologues de la Sûreté du Québec.

Je me permets d'aller au fond de la question étant donné que vous êtes les mieux placés, compte tenu de votre vaste expérience opérationnelle, pour nous dire ce qui pourrait vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

M. Sneddon : Il y a une volonté de partager cette information ou d'avoir la capacité de le faire. Chacun travaille du mieux qu'il peut, avec les moyens dont il dispose. Pour répondre à votre question, il devrait sans contredit y avoir une disposition législative à laquelle ces organismes devraient se conformer. En toute franchise, je considère que ce serait un bon moyen de s'assurer que tout le monde est honnête et qu'on ne passe pas à côté de quelque chose, ce qui est certainement notre plus grande crainte, étant donné les conséquences désastreuses que cela risquerait d'entraîner.

M. Stewart : Je suis tout à fait d'accord. J'ignore de quelle façon on mandatera le conseiller en matière de sécurité nationale, mais s'il est possible de le faire en adoptant une mesure législative, ce serait excellent. Si le poste permet d'élaborer une structure et un cadre afin que tous rendent des comptes, cela donnera de bons résultats. Ce n'est pas tant le fait qu'il n'y a pas de volonté, mais plutôt le fait qu'il n'y a pas de système en place pour assurer la conformité.

Le président : Il n'y a pas d'obligation légale.

[Français]

Est-ce que nos collègues du Québec veulent ajouter quelque chose à cela?

M. Chartrand : Ce que je peux dire c'est qu'actuellement, au pays, on a le Système automatisé de renseignements criminels, le SARC.

[Traduction]

C'était censé être un système national. Je ne pense pas que tous les organismes y contribuent.

[Français]

Je pense que si tout le monde contribue, le système est là, il est efficace, il ne s'agit que d'avoir la bonne volonté. Il y a encore des grandes enquêtes qui sont terminées et qui ne sont pas encore versées dans le SARC, le SARC provincial du Québec, Sûreté du Québec-Montréal. Il y a déjà un pont pour permettre à la GRC de venir chercher nos données; même chose pour la Sûreté du Québec.

Now, does every office make sure that its people contribute to the system correctly, inputting the most detailed and timely information? That remains to be seen.

[English]

Senator Jaffer: Mr. Sneddon, you said something about disclosure. You are a person seasoned in the court system, and disclosure is at the heart of the Canadian court system. Can you explain what you mean by not disclosing everything so as to protect sources? How do you test the material when you do not have full disclosure?

Mr. Sneddon: That is the balance we have to achieve. I said that it was a complex issue, but I did not say I had all the answers. I will explain it this way: CSIS in particular is happy with its sources of information and with how the information is collected. CSIS would be happy to convey the information provided there was some level of comfort that its source was not about to be compromised. I will give an example. On the policing side, a confidential source has a privilege. That privilege is well enshrined in law. The source holds the privilege and only the source can waive the privilege, except for a couple of circumstances. However, a CSIS source does not have that privilege because no legislation addresses that aspect; and that is where I see a gap. Cases will come through the courts in the near future where that gap will create an issue. That is an example of the kind of thing that can be adjusted and tweaked with a view to making it work better for everyone.

Senator Jaffer: We are aware of cases coming up and we will watch what happens. I will prod you a little more on that issue. Do you see the information being given to the judge? We have challenges in some of our current hearings where the judge and a court advocate can see the information. What were you thinking about how the information is to be conveyed, because it has to be conveyed to someone, whether a judge or a special advocate? How do you see the system being set up?

Mr. Sneddon: Without question, the judge needs to see it. Of course, there is the issue of whether the accused has the right to see it. That issue brings in this whole notion of special advocates. That step is positive. I do not propose to have all the answers that flow from that notion. A step in the right direction is having an independent counsel who represents the court and advises the judge as to what is contained within the material. The judge then is able to make a decision.

The Chair: It is deemed to be trusted by the Crown for the exercise of that activity.

Mr. Sneddon: Correct. That step is in the right direction, but it is only a step. It is a question of how far that goes.

Senator Jaffer: On the other end, how the information was obtained and where the information was obtained are issues because we have seen challenges there as well.

Maintenant, est-ce que chacun des bureaux fait en sorte que tout le monde contribue de la bonne façon et verse dans le SARC les informations les plus pointues et, contemporaines? Il faudrait voir.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Monsieur Sneddon, vous avez parlé de divulgation. Vous avez beaucoup d'expérience dans le système judiciaire, et la divulgation est au cœur du système judiciaire canadien. Quand vous dites qu'on ne peut pas tout divulguer afin de protéger les sources, qu'entendez-vous par là? Comment pouvez-vous évaluer la véracité de l'information si vous n'avez accès qu'à des données partielles?

M. Sneddon : Nous devons atteindre un équilibre. J'ai dit qu'il s'agissait d'une question complexe et non pas que j'avais toutes les réponses. Je vais vous l'exposer de cette façon : le SCRS est satisfait de ses sources d'information et de la façon dont les renseignements sont recueillis. Il serait heureux de communiquer l'information dans la mesure où il est certain que sa source ne sera pas compromise. Je vais vous donner un exemple. Du côté de la police, une source confidentielle jouit d'un privilège. Ce privilège est clairement inscrit dans la loi. La source détient ce privilège et elle seule peut y renoncer, sauf dans certaines circonstances. Cependant, une source du SCRS n'a pas ce privilège parce qu'aucune mesure législative ne traite de cet aspect; et c'est là que je vois un vide juridique. Des causes aboutiront devant les tribunaux dans un futur rapproché et cela posera problème. C'est le genre de chose qu'on peut ajuster, dans l'intérêt de tous.

Le sénateur Jaffer : Nous savons que d'autres affaires seront entendues sous peu et nous surveillerons la situation. Je vais pousser la question un peu plus loin. À votre avis, ces renseignements devraient-ils être communiqués au juge? La situation est problématique dans certaines audiences que nous tenons actuellement en ce sens que le juge et un avocat spécial peuvent voir l'information. Étant donné que l'information doit forcément être communiquée à quelqu'un, que ce soit un juge ou un avocat spécial, comment envisagez-vous la divulgation? Comment voyez-vous les choses se dérouler?

M. Sneddon : Le juge doit sans aucun doute voir l'information. Il reste maintenant à savoir si l'accusé en a le droit. Cette question introduit toute cette notion d'avocats spéciaux. Il s'agit d'une mesure favorable. Je ne propose pas que toutes les réponses découlent de cette notion. Cependant, il faudrait avoir, à tout le moins, un avocat indépendant qui représente le tribunal et qui conseille le juge quant au contenu des documents. Le juge sera ainsi en mesure de rendre une décision.

Le président : La Couronne doit avoir jugé que l'information est fiable dans l'exercice de cette fonction.

M. Sneddon : Exactement. C'est un pas dans la bonne direction, mais il y a encore bien des pas à faire. Il faut savoir jusqu'où cela peut aller.

Le sénateur Jaffer : D'un autre côté, il faut savoir où et comment l'information a été obtenue parce qu'il y a également des problèmes à ce chapitre.

Mr. Sneddon: That is right, and there are two other sections in the Canada Evidence Act that allow the Crown to make application to protect information that may be deemed injurious to Canada, whether that be information that has come from a foreign government or intelligence information. There are many unknowns, and the unknowns are what create discomfort and cause consternation on the part of people regarding information as it relates to the prosecution of these types of cases and the ability to share information adequately.

Senator Jaffer: Terrorism is a global issue. We have to share information with other countries and so we have to find ways, creative ways, of protecting information if we are to protect our public. We will have to keep looking at this issue of how we protect information. I am sure our committee at some stage will look at this issue.

The Chair: Thank you very much. Before I go back to Senator Joyal, I have a brief general question.

I think the average Canadian citizen would be of the view that all the police forces represented here today with respect to the normative criminal activity issues — drugs, prostitution, murder, immigration fraud and all the rest — would maintain whatever resources were appropriate with a view to your constraints relative to undercover activity to assist in the normative criminal intelligence work that you need to perform your tasks.

Should Canadians be confident, based on what we all know and accepting that there are never enough resources to do everything as well as we would like, that on the anti-terrorism and homegrown terrorism front those similar covert resources, which may be necessary from time to time, are reasonably available to you and that you are able to deploy them in a fashion that you are comfortable assists you in doing your job, or is there a serious deficiency either because of lack of language skills or community integration that we should be thinking about regarding how to make recommendations that assist our police forces in that respect?

Mr. Stewart: Are you talking about undercover operations in terms of investigating terrorist plots?

The Chair: It was a general question. I know that police officers do not comment on operations. I am not asking you to do that. It was a general question about resources.

Mr. Stewart: Everything we talk about is related to a crime, so that means if we have intelligence and it is criminal intelligence and there is a nexus to a crime, we prioritize our resources based on the magnitude of that crime. Therefore, yes, I think people can rest assured that we will make that right prioritization and obtain the resources we need to infiltrate, if need be, and interdict.

The Chair: You would be able to sort out the data sets you need?

Mr. Stewart: Yes.

M. Sneddon : Absolument, et il y a deux autres articles dans la Loi sur la preuve au Canada qui permettent à la Couronne de présenter une demande afin de protéger l'information pouvant porter atteinte au Canada, qu'elle provienne d'un gouvernement étranger ou qu'elle soit de nature délicate. Il y a beaucoup d'incertitude, et c'est ce qui inquiète et consterne les gens par rapport à la capacité d'échanger des renseignements adéquatement et d'intenter des poursuites judiciaires dans ce type d'affaires.

Le sénateur Jaffer : Le terrorisme est un phénomène mondial. Nous devons donc trouver des moyens créatifs d'échanger des renseignements avec les autres pays tout en protégeant notre population. Nous devons continuer de nous pencher sur cette question de protection des renseignements. Je suis certaine que notre comité en sera saisi éventuellement.

Le président : Merci beaucoup. Avant de céder la parole au sénateur Joyal, j'aimerais brièvement poser une question d'ordre général.

Selon moi, le Canadien moyen peut penser que tous les corps policiers représentés ici aujourd'hui, en ce qui concerne les activités criminelles courantes — la drogue, la prostitution, les meurtres, les fraudes en matière d'immigration et ainsi de suite —, maintiennent le niveau de ressources approprié, malgré les contraintes liées à leurs activités d'infiltration, pour faciliter le travail relatif aux renseignements criminels nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions.

D'après ce que nous savons et en acceptant le fait qu'il n'y aura jamais suffisamment de ressources, les Canadiens peuvent-ils être assurés que, sur les plans de l'antiterrorisme et du terrorisme national, ces mêmes ressources qui servent aux activités d'infiltration peuvent être déployées de façon raisonnable pour vous prêter main-forte, ou y a-t-il une importante lacune à ce chapitre — soit parce qu'on ne parle pas la langue ou qu'on a de la difficulté à intégrer le milieu — sur laquelle nous devrions nous pencher pour formuler des recommandations en vue d'aider nos corps policiers?

M. Stewart : Parlez-vous des activités d'infiltration dans le cadre d'enquêtes sur des complots terroristes?

Le président : C'était une question d'ordre général. Je sais que les policiers refusent de commenter leurs activités et je ne vous demande pas de le faire. C'était une simple question à propos de vos ressources.

M. Stewart : Nous nous occupons exclusivement des crimes, alors si nous avons des renseignements liés à un crime en particulier, nous allons affecter nos ressources en conséquence, selon l'importance du crime. En effet, je pense que les gens peuvent être assurés que nous allons nous concentrer sur les bonnes priorités et obtenir les ressources nécessaires pour infiltrer un groupe, au besoin, et l'intercepter.

Le président : Vous serez en mesure de trier les données dont vous avez besoin?

M. Stewart : Oui.

[Translation]

Mr. Chartrand: I would say that there is always some loss of resources, obviously. But I think we need to have confidence in the police's management of those resources because the police are increasingly skilled at allocating them properly.

[English]

Mr. Sneddon: The key to proper resourcing for these types of investigations is that the effort is not individual. One policing agency does not have ownership or jurisdiction but we take the collective approach, and if we have all players on the team going in the same direction, then we have a better chance of having the right result. We take that approach and continue to take it in these types of areas. Do I feel we have adequate resources to allow us to do what we do? Yes; sometimes I would like more language skills in particular areas, but that is something that will take time to achieve and we are working towards it.

[Translation]

Senator Joyal: I want to come back to Commander Pichet's table. You mentioned, at the bottom of the second table — which lists the different security agencies involved in counterterrorism efforts — the three police stakeholders: the RCMP, Sûreté du Québec and National Defence. Then you have the fire department, the emergency health agency, Urgences-santé, and the transit commission, STM.

[English]

There are many more public agencies. You referred to Hydro-Quebec towers and other colleagues mentioned the electrical dam — I think Inspector Stewart mentioned it. Those infrastructures are public, and there is also private infrastructure that is even more critical to a point than some of the public infrastructure. How do you involve the representatives of private infrastructure to ensure that they are responsive and pass on information to you if they have tips or if they feel they are exposed to a greater risk than they were before?

[Translation]

I will give you time to think about it. You rightly talked about the STM, which manages Montreal's subway and public transit system, but what about the equally important railway service or road transportation such as buses? Targeting a jam-packed bus on a Friday afternoon could do just as much damage as a subway train. So there are also major risks involving private infrastructure that provides public or semi public services. How do those organizations fit into your counterterrorism plan?

[English]

I ask the same question to you in Vancouver and Toronto. I feel that the challenge is the same.

Mr. Stewart: The Royal Canadian Mounted Police is rolling out a program called suspicious incident reporting, and that is exactly what they are trying to do. They are working with

[Français]

M. Chartrand : Je dirais qu'au niveau des ressources, on en perdrait toujours davantage; c'est évident. Je pense qu'il faut faire confiance à la gestion policière, qui est de plus en plus au fait de la bonne distribution et de la répartition.

[Traduction]

M. Sneddon : Pour affecter les ressources nécessaires à ce type d'enquêtes, il faut absolument adopter une approche collective. Un service de police à lui seul n'a pas la compétence pour y arriver, mais si tout le monde va dans la même direction, nous avons de meilleures chances d'obtenir de bons résultats. Nous continuons de miser sur cette approche dans ce genre d'enquêtes. Est-ce que je considère que nous avons les ressources adéquates pour nous permettre de nous acquitter de nos fonctions? Oui; parfois, j'aimerais que nous ayons davantage d'aptitudes linguistiques, mais ceci exige du temps et nous y travaillons.

[Français]

Le sénateur Joyal : Je voudrais revenir au tableau du commandant Pichet. Vous y avez mentionné, au bas le deuxième tableau — qui donne la liste des différentes unités de sécurité impliquées dans l'objectif de la lutte contre le terrorisme — les trois composantes des services de police : la GRC, la Sûreté du Québec et la Défense nationale. Vous avez ensuite le service des incendies, Urgences Santé et la STM.

[Traduction]

Il y a beaucoup d'autres organismes publics. Vous avez parlé des infrastructures d'Hydro-Québec, et d'autres collègues ont fait mention du barrage hydroélectrique — je pense qu'il s'agit de l'inspecteur Stewart. Ce sont des infrastructures publiques, mais il y a aussi des infrastructures privées qui sont encore plus essentielles. Comment vous y prenez-vous pour que les représentants d'infrastructures privées soient réceptifs et vous transmettent l'information lorsqu'ils ont des conseils à vous donner ou qu'ils estiment qu'ils sont exposés à un plus grand risque qu'avant?

[Français]

Je vous laisse le temps de réfléchir. Vous nous avez bien présenté le cas de la STM qui gère le service du métro de Montréal et des transports en commun, mais il y a le service ferroviaire qui est aussi important et les services de transport routier tels les autocars. Un autocar, le vendredi soir, qui est bondé de passagers, cela peut être aussi dommageable qu'une rame de métro. Il y a donc des risques importants qui sont aussi représentés par les infrastructures privées, qui dispensent d'une certaine façon des services publics ou semi publics. Comment procédez-vous pour intégrer ces groupes dans votre plan de lutte contre le terrorisme?

[Traduction]

J'aimerais également savoir ce qu'il en est à Vancouver et à Toronto. J'imagine que la situation est la même.

M. Stewart : La Gendarmerie royale du Canada a lancé un système de signalement d'incidents suspects, et c'est exactement ce qu'on essaie de faire. On veille à la sécurité des infrastructures

security, either private or public, of critical infrastructure and working out a program where they are trying to obtain security clearances for their main security personnel in those agencies or utilities, if you will, to be able to share information back and forth with the RCMP, and in turn, they train their people to look for suspicious incidents and report them.

Another piece of that puzzle is that if the suspicious incident occurred within the city of Vancouver, then we would be in the loop with what they were seeing. I cannot comment on where that program is at right now, but it is being rolled out and is something they are working on it at a national level. It is called Suspicious Incident Reporting, SIR.

[Translation]

Mr. Pichet: That is an excellent question. Over the years, a lot of agencies and organizations have tried to be a part of this committee, but we have to choose our members. There are 12 to 15 of us on the committee already, and if we gave everyone a place, we would quickly turn into a very large and less effective committee. The larger a committee is, the harder it is to manage.

I would also point out another reason why the STM has a place on the committee: it supplies equipment. Wherever we need to intervene on the island of Montreal, the STM supplies us with buses, not just for decontamination but also for the transportation of the wounded. It was not an easy decision. No doubt, administrators at the Montréal-Trudeau airport, the Montreal harbour, the eastern region of Montreal, the energy sector and so forth would like to be on the committee, as well. So we continue to maintain ties with my unit, while relying on subcommittees to incorporate those stakeholders.

At the airport, for example, there may be certain issues we need to address jointly, and the airport structure includes members of our police force, airport security, the Canada Revenue Agency, as well as the Canadian Air Transport Security Authority. Further to formal requests, we make sure that we keep people in the loop, but through the participation of subcommittees. That is how we are able to maintain ties with the stakeholders. If their infrastructure was the target of an incident, all of our members would participate in the response, in addition to the owners of the targeted infrastructure.

The same goes for the Port of Montreal. It recently acquired radiation detection equipment, like Halifax, I believe, so all import containers pass through a radiation detection portal. Our committee sat down with the port authority and the federal government in Ottawa to work out a user protocol specific to this portal. The first alert results in internal checks. On the second alert, first responders are called to the scene. Our committee was involved in that.

essentielles, qu'elles soient privées ou publiques, et on essaie d'obtenir les habilitations de sécurité pour les principaux membres du personnel de la sécurité de ces organismes ou services publics, si vous préférez, afin d'être en mesure d'échanger des renseignements avec la GRC qui, à son tour, formera son personnel sur le rapport d'incidents suspects.

En outre, si un incident suspect est rapporté à Vancouver, nous serons au fait de la situation. Je ne peux pas vous dire où en est le programme à l'heure actuelle, mais je sais qu'on est en train de le mettre en œuvre et qu'on y travaille à l'échelle nationale. Il s'agit du SIS — un système de signalement des incidents suspects.

[Français]

M. Pichet : C'est une excellente question. Au fil des années, beaucoup d'agences ou d'organisations ont essayé de devenir membre de ce comité, mais nous avons un choix à faire. Nous sommes environ 12 à 15 personnes et, si nous acceptons tout le monde, nous allons vite devenir un très grand comité au sein duquel les travaux ne seront pas aussi fructueux. En effet, plus un comité prend de l'importance en nombre, moins il est facile de gérer le tout.

Je vous dirai également que parmi les membres de ce comité, la Société de transport est présente aussi parce qu'elle fournit de l'équipement. Si nous devons intervenir partout sur l'île de Montréal, la STM va fournir des autobus : pour la décontamination et aussi pour le transport de personnes blessées. Je pense que le choix n'a pas été facile. Il est certain que des gens de l'administration de l'aéroport Montréal-Trudeau, du port de Montréal, du secteur de l'est de Montréal et du secteur de l'énergie voudraient peut-être aussi devenir des membres de ce comité. Nous continuons donc à entretenir des liens avec mon unité, mais en utilisant la formule des sous-comités pour y intégrer ces gens.

Par exemple, à l'aéroport, il est possible que nous ayons des points particuliers à déterminer ensemble et, dans l'organisation de l'aéroport, on retrouve notre service de police, les agents de la sûreté aéroportuaire, Douanes Canada et aussi l'Agence canadienne de la sûreté dans les transports aériens. Comme il y a eu des demandes officielles, cela fait en sorte que nous gardons des gens en lien continu avec le comité, mais en utilisant la formule des sous-comités. Je pense que c'est de cette façon que nous arrivons à conserver des liens. Si l'événement se produit au sein de leur propre infrastructure, tous ces gens vont intervenir en plus des propriétaires des infrastructures visées.

C'est la même chose pour le port de Montréal. Il a récemment acquis un portail radiologique, comme à Halifax, je crois, ce qui fait en sorte que tous les conteneurs à l'importation passent dans un conteneur pour détecter la radiation. Ce comité est allé s'asseoir avec les autorités du port et les autorités fédérales à Ottawa pour conclure un protocole spécifique à l'usage de ce portail. S'il y a une première alerte, il y a des vérifications internes. À la deuxième alerte, on appelle les premiers intervenants. Donc ce comité y a participé.

We will be conducting a simulation the day after tomorrow. An exercise to implement that procedure will be carried out at the Montreal harbour. I will be the person responsible on the scene, but I will be calling on everyone to do their jobs, and the port authority, as the site of the event, will play a complementary role. A spot on the committee is in high demand. First, there are the services: the people on the ground, police, paramedics and firefighters. Then, there are our police counterparts in other forces and the Canadian Forces, the people who can provide support in a chemical, biological or radiological situation, and the STM in terms of equipment. We still get stakeholders asking to join the committee. This is the way we have always managed the committee, which still looks like it did in 1998.

[English]

The Chair: Did colleagues from other jurisdictions want to comment?

Mr. Fitzgerald: Toronto has programs similar to what has been described here. The SIR program by the RCMP is very much in play in the Toronto area. The people from the various sectors you described — energy, transportation, et cetera — know that if they have a suspicion about an incident that occurs in their area, they phone the number for national security in Ottawa and alert the RCMP INSET folks to become engaged.

Toronto Police Service is also reaching out to our security professionals in the Toronto area through a program called Toronto Association of Police and Private Security, TAPPS, which is well established in the downtown core. We are looking to expand that program with other private security partners trusted by the police that have a reputation for sharing information and being reliable in the information that is shared with them. Finding the mechanism to expand that program is a bit of a challenge, but to be honest, I believe our private sector partners will be helpful in that regard.

The Chair: Colleagues, on your behalf, I want to express our profound appreciation to the senior police officers, inspectors, who have come from Montreal, Vancouver and Toronto to share their perceptions on this issue with us. It has been a constructive working session. It has been helpful to us.

So no one takes this issue for granted, none of us on this committee — and I think we speak for all Canadians — underestimate the complexity of your task, the intensity of your commitment to it or the challenge of keeping an open and free democracy safe from anti-terrorist activity, specifically one as diverse as ours.

[Translation]

On behalf of committee members, I want to thank you for the work you do.

Après-demain, il y aura une simulation. Il y aura un exercice au port de Montréal pour mettre en pratique ce procédé. Je devrais être en charge de la scène, mais je vais appeler tous ces gens, et les autorités du port vont se greffer à cela parce que l'événement s'y déroulera. Cependant, il y a une forte demande pour pouvoir y participer. Premièrement, on retrouve les services : terrain, police, ambulance et service des incendies. Il y a également nos collègues des autres forces policières et des forces canadiennes, les gens qui peuvent apporter du soutien dans l'aspect chimique, biologique et radiologique et la Société de transport en termes d'équipement. Cependant, on a des demandes pour que les gens puissent adhérer à ce comité. On l'a toujours géré de cette façon et le comité est à l'image de ce qu'il était en 1998.

[Traduction]

Le président : Les représentants des autres services de police souhaiteraient-ils intervenir?

M. Fitzgerald : À Toronto, on a mis sur pied des programmes semblables à ce qui vient d'être décrit. Le programme SIR de la GRC est largement utilisé dans la région. Les gens des divers secteurs que vous avez énoncés — l'énergie, les transports, et cetera — savent qu'ils peuvent utiliser le réseau info-sécurité nationale, situé à Ottawa, pour signaler toute activité suspecte survenue dans leur région à l'EISN de la GRC.

Le Service de police de Toronto établit également des liens avec les professionnels de la sécurité de la région par l'intermédiaire d'un programme intitulé Toronto Association of Police and Private Security, soit le TAPPS, qui est bien établi au centre-ville. Nous songeons à étendre ce programme à d'autres partenaires privés en matière de sécurité jugés crédibles par la police et qui ont une bonne réputation pour ce qui est de l'échange de renseignements fiables. L'expansion de ce programme présente certes un défi, mais pour être honnête, je crois que nos partenaires du secteur privé nous seront d'une grande aide.

Le président : Chers collègues, en votre nom, j'aimerais exprimer ma profonde reconnaissance aux agents de police supérieurs et aux inspecteurs, qui sont venus de Montréal, de Vancouver et de Toronto pour nous donner leurs points de vue sur le sujet. Ce fut une séance très constructive.

Personne ne prend cette situation à la légère et personne au sein du comité — et probablement au Canada — ne sous-estime la complexité de votre travail, l'intensité de votre engagement ou le défi de garder une libre démocratie, aussi multiculturelle que la nôtre, à l'abri de toute activité antiterroriste.

[Français]

De la part des membres du comité, je veux vous exprimer notre reconnaissance pour le travail que vous faites.

[*English*]

Thank you especially for the time you gave us today to assist us in our deliberations.

I remind colleagues and those viewing this hearing that on November 22 the committee will benefit from the presence of advisers to the British Government on the issue of radicalization. Dr. Tobias Feakin from the Royal United Services Institute and Professor Andrew Silke from the University of East London will share their information and insights with us.

(The committee adjourned.)

[*Traduction*]

Je vous remercie particulièrement du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui pour nous aider dans nos délibérations.

Je tiens à rappeler à mes collègues et à ceux qui nous écoutent que, le 22 novembre, le comité aura la chance d'entendre des conseillers du gouvernement britannique sur la question de la radicalisation. M. Tobias Feakin, du Royal United Services Institute, et M. Andrew Silke, de l'Université d'East London, nous feront part de leurs idées sur le sujet.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Toronto Police Service:

Gordon Sneddon, Inspector, Intelligence Division, Integrated
National Security Enforcement Team;

Tom Fitzgerald, Superintendent, Unit Commander, Intelligence
Division.

Vancouver Police Department:

Robert Stewart, Inspector, Criminal Intelligence Section.

Service de police de la Ville de Montréal:

Philippe Pichet, Commander;

Robert Chartrand, Chief Inspector.

TÉMOINS

Service de police de Toronto :

Gordon Sneddon, inspecteur, Division du renseignement, Équipe
intégrée de la sécurité nationale;

Tom Fitzgerald, surintendant, commandant d'unité, Division du
renseignement.

Service de police de Vancouver :

Robert Stewart, inspecteur, Section des renseignements criminels.

Service de police de la Ville de Montréal :

Philippe Pichet, commandant;

Robert Chartrand, inspecteur-chef.

